

INTERPARFUMS
RAPPORT DE
PERFORMANCE
ESG 2024

SOMMAIRE

..... Editorial	3
..... A propos d'Interparfums	4
..... VUE D'ENSEMBLE D'INTERPARFUMS, DE SA GOUVERNANCE ET DE SA STRATÉGIE	
Activités et modèle d'affaires	6
Dialogue avec les parties prenantes	10
Matrice de double matérialité	12
Stratégie RSE	14
Objectifs RSE	16
Initiatives soutenues et reconnaissances externes de l'impact ESG d' Interparfums	18
..... INTÉRÊTS ET POINTS DE VUE DES PARTIES PRENANTES EXTERNES	
Bâtir des relations de confiance avec l'ensemble des parties prenantes externes	21
..... ENVIRONNEMENT	
Changement climatique	26
Eau	33
Biodiversité et écosystèmes	35
Économie circulaire	40
Environnement dans la chaîne de valeur	46
..... SOCIAL	
Effectifs d'Interparfums	48
Conditions de travail	49
Égalité de traitement, égalité des chances pour tous	55
Employés dans la chaîne de valeur	58
Consommateurs et utilisateurs finaux	60



GOUVERNANCE

Une gouvernance mobilisée et engagée	65
Gouvernance de la RSE	66
Politique de rémunération variable du président-directeur général ...	67
Éthique et conformité	68

COIN DES EXPERTS

Principaux risques	73
Tableaux des indicateurs	74
Ressources utiles	84

Chers tous et toutes,

Nous publions ce rapport ESG depuis trois ans afin de partager avec vous nos résultats et nos trajectoires de progrès. Dans le contexte incertain actuel, nous gardons le cap et poursuivons de manière pragmatique notre feuille de route. En effet, nous sommes convaincus que la performance d'une entreprise ne peut se réduire à de très bons résultats économiques, illustrés à la fois par notre chiffre d'affaires de 880,5 M€ et notre résultat opérationnel de 178 M€. Il nous faut également démontrer une performance extra-financière.

Les deux conjugués contribuent à la désirabilité de nos produits et répondent aux attentes de nos consommateurs et de l'ensemble de nos parties prenantes. Les marques qui nous font confiance et qui sont elles-mêmes engagées dans des stratégies ESG nous sollicitent de plus en plus sur des données quantitatives tout en nous associant à des projets transverses. Les investisseurs, les actionnaires et l'ensemble de la communauté financière nous observent, nous questionnent et nous font progresser. Enfin, les collaborateurs, sans qui nous ne serions pas au rendez-vous, nous proposent des initiatives variées et innovent en permanence pour améliorer l'empreinte environnementale de nos produits. Cette démarche participe également au succès de notre marque employeur.

Nous renouvelons en 2024 notre soutien au Pacte Mondial de l'ONU et avons publié notre première Communication sur le Progrès.

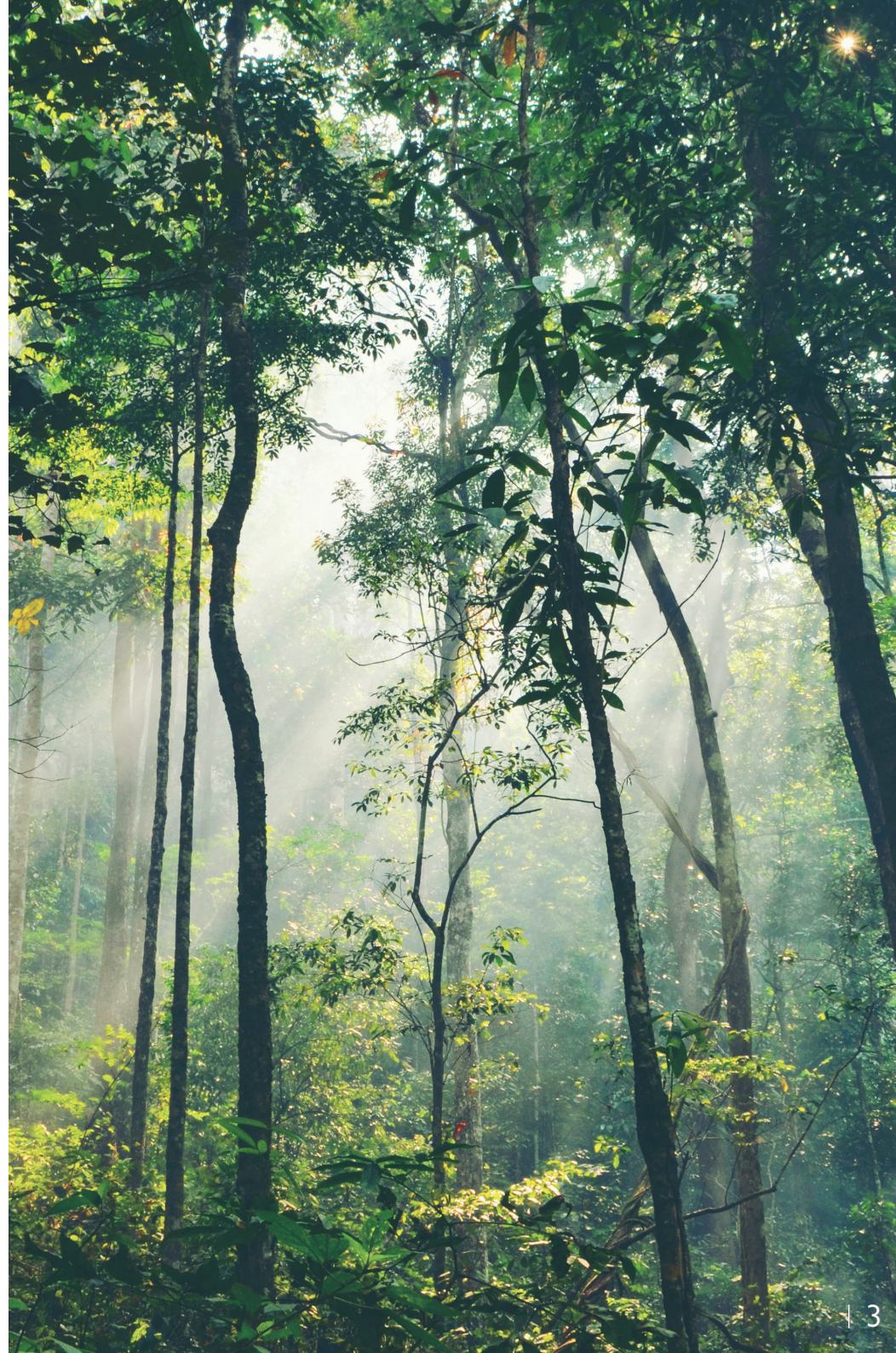
Sur l'ensemble des dimensions de la RSE, nous abordons les enjeux à leur juste niveau sans en négliger aucun mais en les hiérarchisant en fonction de leur matérialité. Politiques, plans d'actions, cibles et indicateurs sont formalisés et vous le découvrirez au fil de ce rapport construit dans un esprit de rapport de durabilité.

Il est important pour nous de valoriser également les démarches de nos partenaires qui progressent notamment sur tous les sujets relatifs au climat, à la biodiversité et aux Droits Humains. C'est ensemble que nous arriverons à nous inscrire dans les référentiels internationaux les plus exigeants en vue de protéger notre écosystème.

Interparfums, avec son portefeuille de marques fortes, de valeur, enrichi avec la signature du contrat de licence Lacoste, avec l'acquisition des droits de propriété intellectuelle des marques Off-White™ et de la Maison Goutal, reste concentrée sur sa mission qui est de mettre sur le marché de beaux produits avec des signatures olfactives actuelles et de qualité.

Chacun y contribue au quotidien et décline dans son métier les éléments ESG qui lui sont propres. Je le vois comme un itinéraire de progrès où toutes les étapes sont riches d'enseignement et d'inspiration.

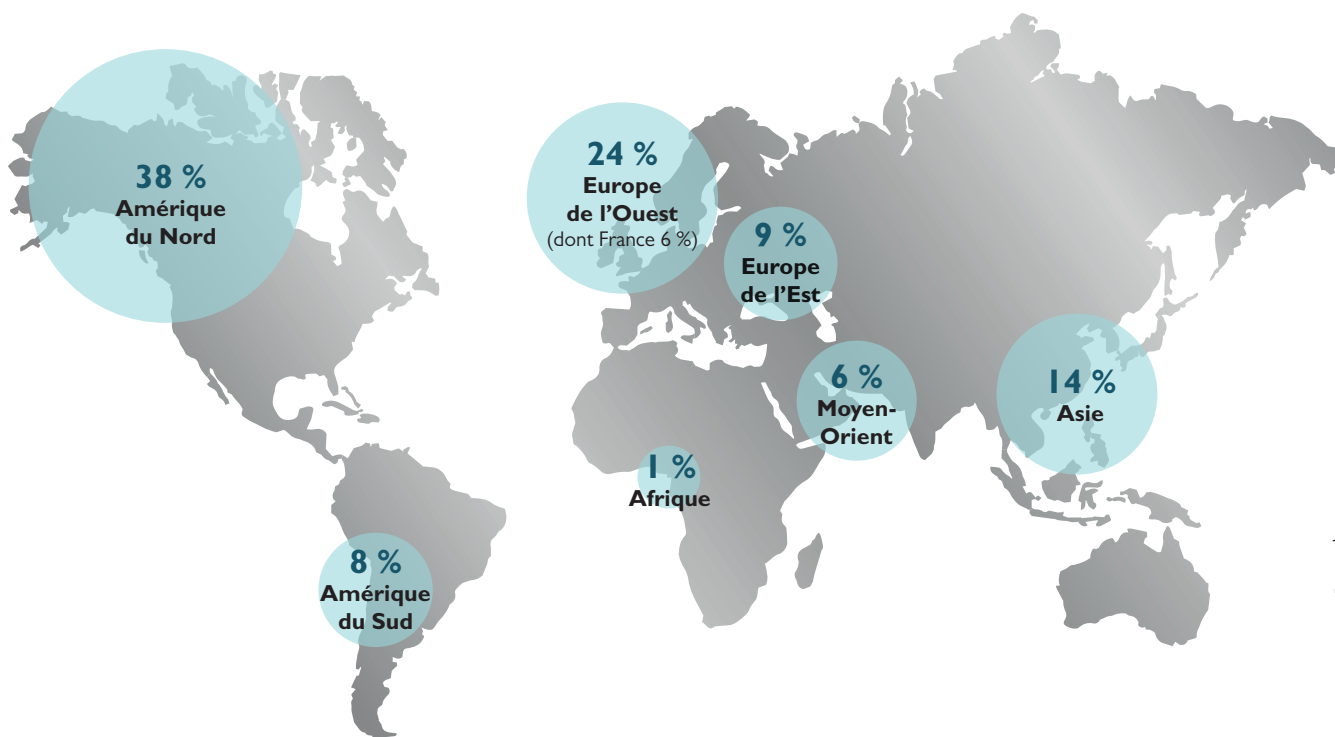
Philippe Santi,
Directeur Général Délégué,
Président du Comité Exécutif RSE



A PROPOS D'INTERPARFUMS

L'activité d'Interparfums est de créer et développer sur le long terme des lignes de parfums pour des marques de prestige.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2024 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



PORTFEUILLE DE MARQUES

Jimmy Choo : 26 %
Montblanc : 23 %
Coach : 21 %
Lacoste : 9 %
Lanvin : 5 %
Rochas : 5 %
Karl Lagerfeld : 3 %
Van Cleef & Arpels : 3 %
Kate Spade : 2 %
Boucheron : 2 %
Moncler : 1 %

Fin 2024, Interparfums^{SA} a acquis les noms et enregistrements de marque Off-White™ dans les parfums et produits en classe 3, sous réserve d'une licence existante qui expire le 31 décembre 2025. Par ailleurs, l'acquisition de la marque Goutal en mars 2025 s'inscrit dans la stratégie d'élargissement de l'offre produits d'Interparfums vers la Haute Parfumerie.



VUE D'ENSEMBLE D'INTERPARFUMS, DE SA GOUVERNANCE ET DE SA STRATÉGIE

Depuis sa création, le Groupe cherche à créer de la valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes. En effet, c'est en proposant aux consommateurs du monde entier des produits de qualité, répondant aux identités des différentes licences que le succès d'Interparfums s'écrit. Formaliser une démarche RSE a donc été naturel pour démontrer la performance extra-financière du Groupe et l'animer de manière pragmatique. Cette stratégie s'appuie sur une matrice de double matérialité et s'accompagne d'objectifs, s'alignant ainsi sur les meilleures pratiques du secteur dans un esprit de conformité à la CSRD¹.

- 6 Modèle d'affaires
- 8 Démarche RSE
- 10 Matrice de double matérialité
- 12 Stratégie RSE
- 14 Objectifs RSE
- 16 Initiatives soutenues et reconnaissances externes de l'impact ESG d'Interparfums

¹ Corporate Sustainability reporting Directive.



— ACTIVITÉS ET MODÈLE D’AFFAIRES

..... DESCRIPTION DES PRODUITS, DES SERVICES, DES MARCHÉS ET DES CLIENTS

Créer et développer, sur le long terme, des lignes de parfums pour des marques de prestige est la mission d'Interparfums. Cette stratégie repose sur un portefeuille de marques de grande qualité, à la notoriété internationale, dans l'univers de la maroquinerie, de la mode, de la haute couture, de la haute joaillerie ou des accessoires, et dotées d'une histoire riche.

Interparfums emploie 353 collaborateurs. Voir la section « Effectifs de l'entreprise (ESRS S1) ». L'entreprise ne dispose, dans le monde, d'aucun site de production et s'appuie sur un réseau de partenaires de confiance. Voir la section « Intérêts et points de vue des parties prenantes externes ». Interparfums possède une boutique Rochas mode (l'activité Rochas mode n'est pas incluse à ce jour dans le périmètre de ce rapport).

TENDANCES DU SECTEUR DE LA PARFUMERIE

Chaque jour, les équipes d'Interparfums apprivoisent de nouvelles tendances et certaines d'entre elles ont déjà un impact pour leurs activités. La difficulté est cependant de faire le tri entre les tendances de fond et les variations incrémentielles liées à l'évolution naturelle du secteur, le tout dans une vision mondiale. Ces tendances permettent à Interparfums de mieux appréhender les éventuels risques qui en découlent mais surtout les opportunités qui restent nombreuses. Elles couvrent un grand nombre de dimensions, qu'elles soient économiques, sociales, technologiques, juridiques ou environnementales. En comprenant ces tendances et en s'y préparant, Interparfums peut anticiper les besoins de ses clients finaux, les attentes de ses donneurs de licence et les contraintes éventuelles de ses partenaires.

Attente croissante des consommateurs et des marques en matière de développement durable
La durabilité s'inscrit dans le monde des parfums, du choix des ingrédients au développement des recharges pour les packagings. Les consommateurs s'intéressent de plus en plus à l'origine des ingrédients utilisés dans les parfums et recherchent des histoires authentiques associées à une identité olfactive emblématique.

Une parfumerie immersive et multisensorielle

Les parfums ne se contentent plus d'être vaporisés sur la peau ; ils interagissent avec l'environnement, stimulent d'autres sens et plongent le porteur dans un univers sensoriel total. En témoigne le succès des brumes parfumées.

Des créations sur-mesure

Le désir de personnalisation n'a jamais été aussi grand. Les consommateurs recherchent une expérience unique et la création de parfums sur mesure devient une tendance incontournable. Des maisons proposent déjà des expériences permettant aux clients de concevoir leur propre parfum. L'association de plusieurs parfums en layering leur permet également de se différencier.

Des notes olfactives innovantes

Les créateurs se tournent de plus en plus vers des senteurs inspirées de la nature brute : embruns marins, accords salins et minéraux. Les légumes s'invitent également dans de nouvelles créations.

Une parfumerie non genrée et inclusive

Les créateurs proposent des fragrances hybrides, à la fois boisées et fleuries, musquées et fruitées, permettant à chacun de s'approprier une senteur selon sa propre identité sans parti pris.

Des réglementations de plus en plus contraignantes

Les classifications d'ingrédients selon leurs profils toxicologiques évoluent sans cesse rendant nécessaire, en vue de leur conformité, la reformulation d'un grand nombre de parfums avec la complexité de conserver leur olfaction originelle. Les mentions réglementaires se multiplient tant pour la présence d'allergènes que pour les consignes de tri, obligeant les équipes à revoir les étuis et les contenus digitaux associés aux produits.

La Haute Parfumerie cherche à devenir l'équivalent de la haute couture dans l'univers du parfum : un art olfactif d'exception, où la créativité, la rareté des matières premières et le savoir-faire sont poussés à leur plus haut niveau, avec des propositions de collections visant à faire vivre au client une expérience exclusive, presque intimiste.

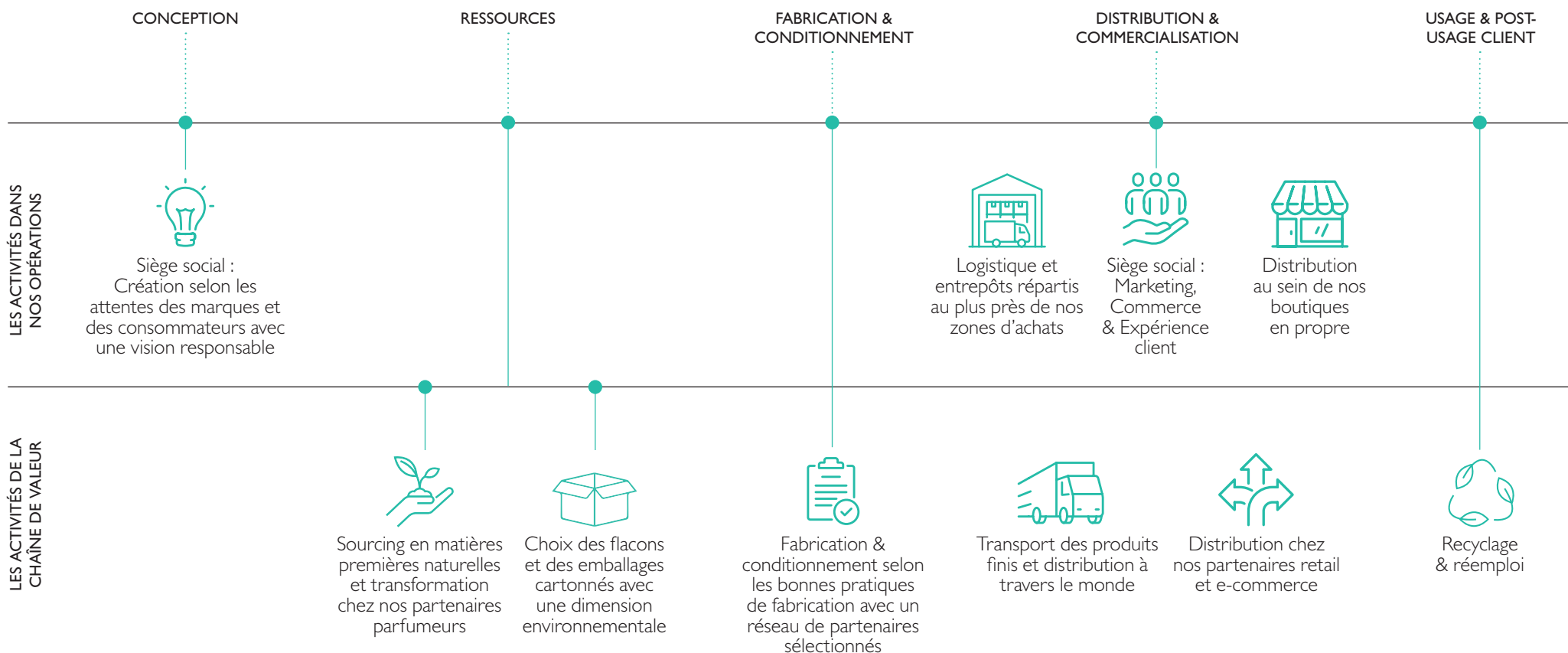


DESCRIPTION DU MODÈLE D'AFFAIRES ET DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Le modèle d'affaires d'Interparfums est centré sur les relations avec les parties prenantes externes, donneurs de licence, partenaires économiques (fournisseurs et sous-traitants), distributeurs et communauté financière au sens large. Chaque collaborateur a une mission relative à l'une de ces parties prenantes.

Interparfums utilise les intrants d'un réseau mondial de fournisseurs partenaires et conditionne ses parfums à l'aide de partenaires situés en France. Ces acteurs et leurs intrants sont sélectionnés selon un processus qualité précis et dans le strict respect de la réglementation. Interparfums participe

d'ailleurs activement à des coalitions relatives à des projets transversaux visant à améliorer son offre produits.





..... NOS ATOUTS

Humains :

- 353 salariés répartis dans plusieurs pays
- Une diversité de compétences
- Des équipes expérimentées
- Une organisation agile
- Une charte employeur responsable



Immatériels :

- Un portefeuille de 13 marques emblématiques
- Des savoir faire dans la création, le développement et la distribution de parfums et cosmétiques de prestige
- Une culture entrepreneuriale



Industriels & commerciaux :

- Une centaine de partenaires industriels
- Un sourcing à 85 % en Europe de l'Ouest
- Un suivi de proximité des partenaires industriels
- Un réseau de distributeurs internationaux



Sociétaux :

- Des relations partenariales de longue date avec l'ensemble des parties prenantes
- Des engagements en matière de mécénat



Environnementaux :

- Une prise en compte de l'empreinte environnementale dans la conception des produits
- Un entrepôt HQE niveau Excellent de 36 000m² à proximité des usines
- Deux entrepôts à proximité des lieux de consommation (Amérique du Nord et Asie)
- Une charte « Eco-conception optimisée »



Gouvernance :

- Une éthique reconnue s'appuyant sur une charte « Ethique des affaires »
- Adoption du Code de gouvernement d'entreprise et du Code anticorruption de Middledent
- Existence d'un COMEX RSE



Financiers :

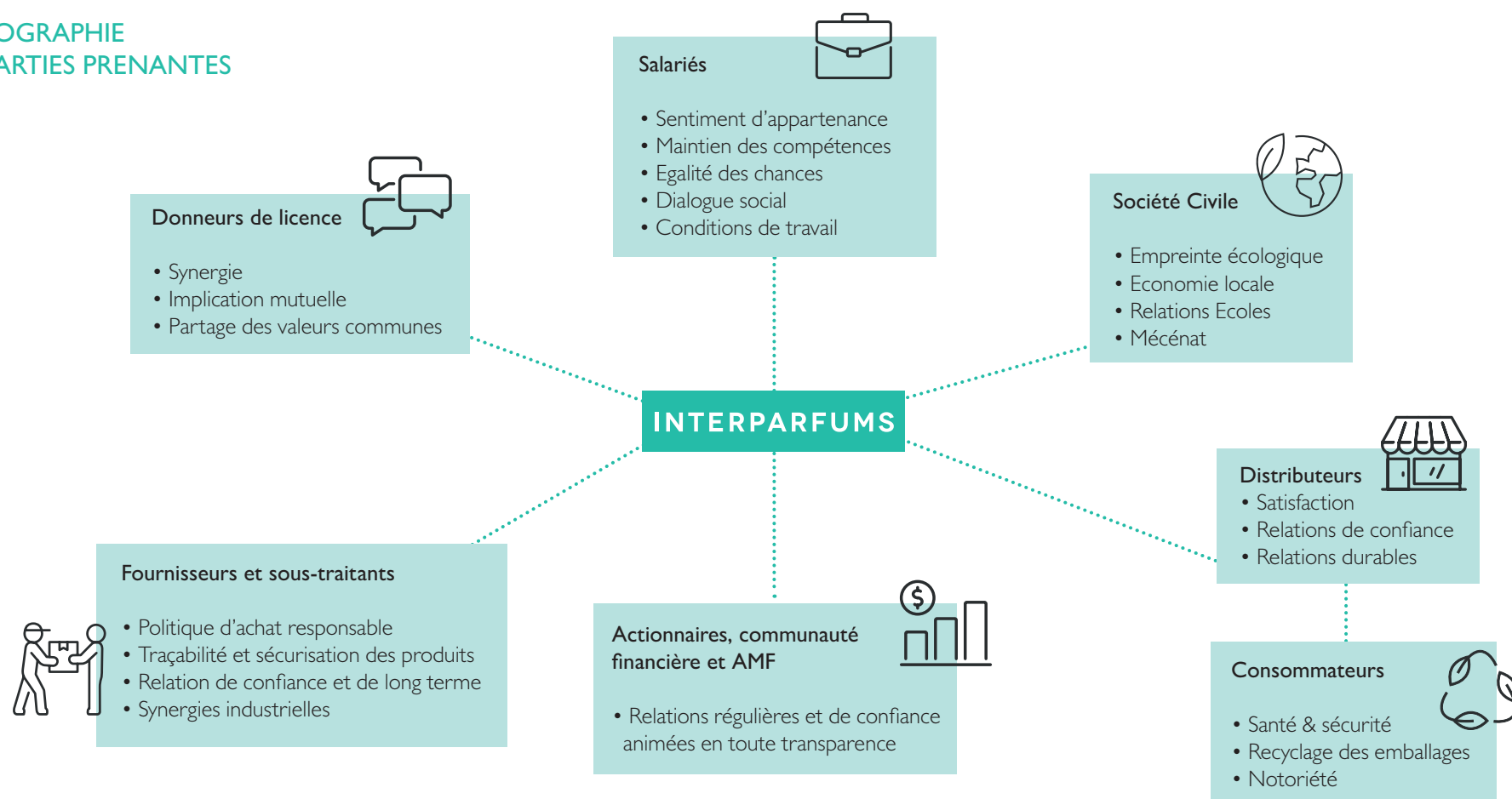
- Un bilan très solide avec une trésorerie nette de 57 M€
- Une société cotée sur Euronext compartiment A, contrôlée par les fondateurs



DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Au sein de l'écosystème d'Interparfums, il est important de mieux identifier les enjeux et attentes RSE de l'ensemble de ces parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur. Cette démarche permet de créer des liens solides avec chaque groupe de parties prenantes.

CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES



Le tableau ci-dessous présente une liste des principaux groupes de parties prenantes avec lesquels Interparfums entretient des relations. L'objectif global du processus d'engagement d'Interparfums consiste à tisser des liens, à servir ses objectifs et ses engagements de développement durable et à obtenir des points de vue extérieurs. Interparfums tient compte des résultats de ce dialogue dans sa stratégie RSE. Les exemples présentés dans ce tableau ne sont pas exhaustifs.

PARTIE PRENANTE	MÉTHODE DE DIALOGUE ET D'ENGAGEMENT	RÉSULTATS ET CRÉATION DE VALEUR	CONTRIBUTION AUX ODD ²
Salariés	Politique salariale motivante avec des salariés associés aux résultats de l'entreprise Plans d'actions de performance tous les 2-3 ans Enquête d'engagement des collaborateurs Dialogue social formel en France et de proximité au niveau du Groupe Entretiens annuels	67 M€ versés aux collaborateurs sous forme de rémunération et de participation en 2024 Un taux de recommandation de 80,4 % Existence d'un CSE en France 100 % d'entretiens réalisés	
Futurs collaborateurs	Entretiens de recrutement Enquête de satisfaction conduite auprès des stagiaires et alternants	Projet 2025	
Donneurs de licence	Dialogue constant avec l'équipe dirigeante	Renouvellement des contrats de licence Coach et Van Cleef & Arpels	
Fournisseurs et sous-traitants	Dialogue constant avec la Direction Supply Chain & Opérations et les équipes marketing, et engagement des fournisseurs en matière ESG	83 % de relations de plus de 10 ans 256 M€ d'achats industriels en Europe en 2024 Une note Ecovadis moyenne des fournisseurs industriels >70/100 Mise en place d'une plateforme de traçabilité	
Distributeurs	Dialogue constant avec les directions Export, France et des filiales (IPLB et IPAP)	Séminaire organisé en 2024	
Consommateurs	Direction des Affaires Réglementaires et Direction Juridique	0.995 réclamations par million de produits vendus en 2024	
Actionnaires, investisseurs, communauté financière et AMF	Points réguliers avec la Direction Financière et Développement Durable Réponses aux questionnaires des agences de notation extra-financière Existence d'un Comité Consultatif des Actionnaires Individuels Plus de 28 000 actionnaires individuels	Création d'une fonction de Responsable Relations Investisseurs et Analystes Amélioration des notes MSCI, Sustainalytics, Ethifinance 2 réunions par an du Comité Consultatif des Actionnaires Individuels	
Société civile	Une politique de mécénat et de philanthropie	354 k€ de dépenses allouées au mécénat et aux dons en 2024	

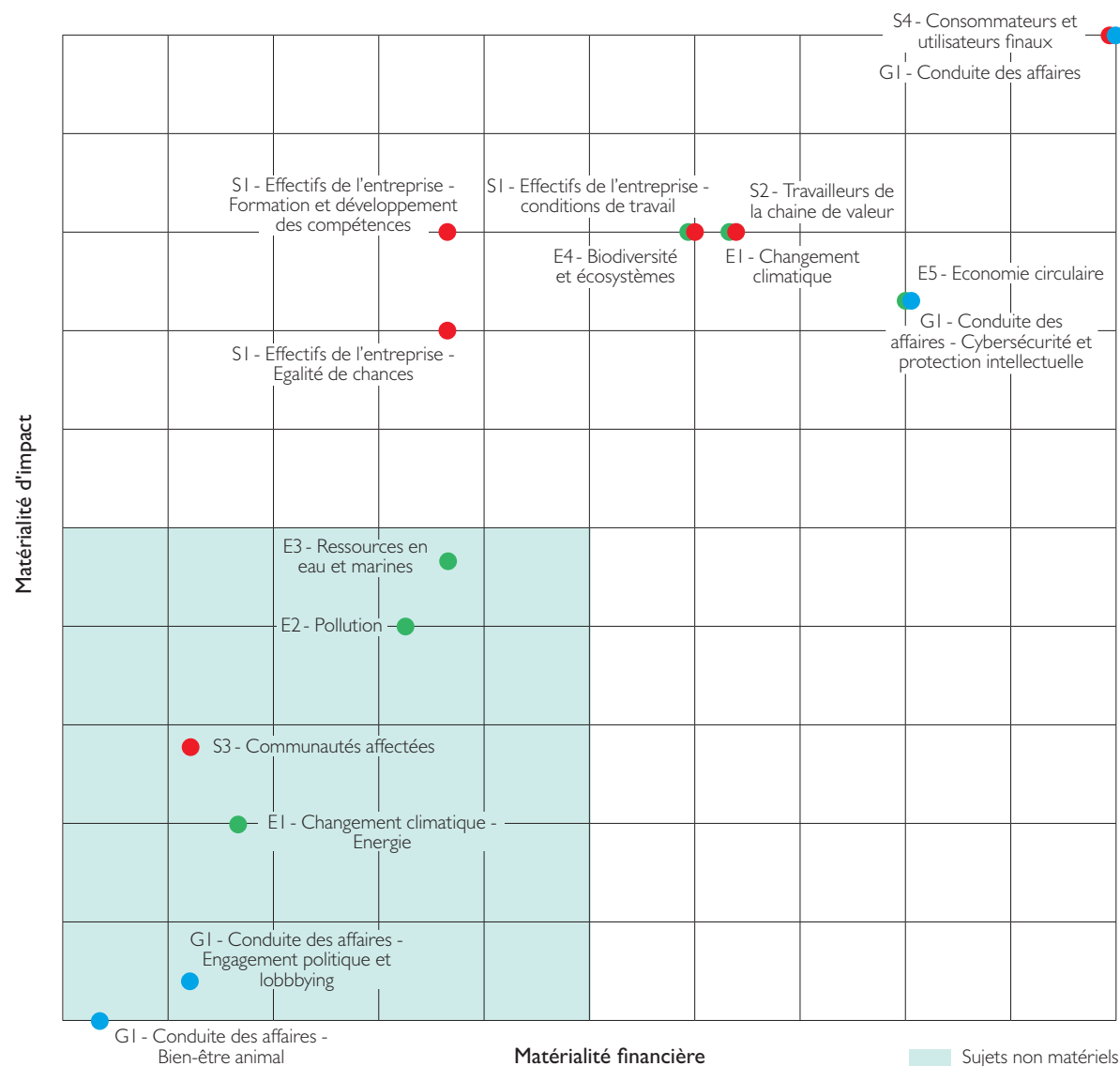
² Objectifs de Développement Durable.

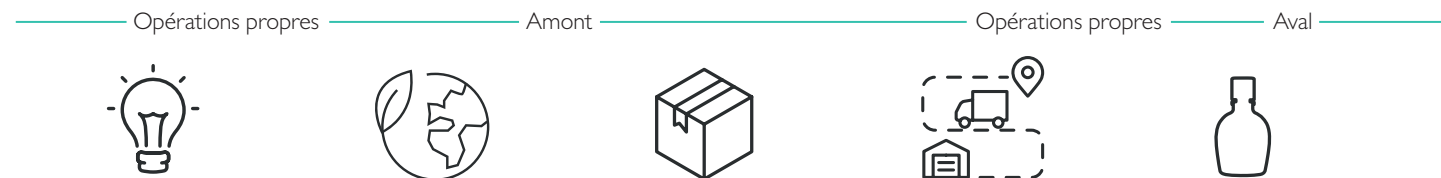
MATRICE DE DOUBLE MATERIALITÉ

La matrice de double matérialité est devenue un outil incontournable dans le cadre des stratégies de développement durable des entreprises et permet de construire une approche reflétant une vision intégrée des risques et opportunités liés aux enjeux ESG. Dans un contexte où les parties prenantes des entreprises expriment des attentes croissantes en matière de transparence et durabilité, cette analyse se révèle particulièrement pertinente.

Après la publication par Interparfums d'un premier rapport de développement durable en septembre 2023, incluant une matrice de simple matérialité permettant d'identifier les principaux enjeux ESG, le projet d'analyse de double matérialité a été introduit au sein de l'entreprise au cours de l'année 2024. Ce projet a fait l'objet d'une présentation en Comex RSE, regroupant les directions Supply Chain & Opérations, Ressources Humaines, Financière, Juridique, Communication puis au Comité RSE sous la présidence de Madame Caroline Renoux (voir section Gouvernance). Ces étapes ont permis d'introduire les notions et de poser les bases directionnelles de la démarche.

Cette présentation a été suivie par une phase de travail consacrée à la construction même de la matrice. Celle-ci a été jalonnée par diverses étapes de réflexion sur les enjeux pertinents, de formalisation des risques et des opportunités, ainsi que de leur cotation finale en Comex RSE. Une fois la cotation réalisée, elle a été validée par le Comex, le Comité RSE et le Conseil d'administration garantissant ainsi que les enjeux matériels qui seront traités sont pertinents et adaptés à Interparfums. Cet exercice sera reconduit périodiquement afin de s'assurer que le groupe reste aligné avec ses enjeux et l'analyse de double matérialité sera présentée annuellement à l'ordre du jour du Comité RSE pour validation.





ESRS	Sujets de double matérialité	Catégorie IRO	Conception	Ressources	Fabrication et conditionnement	Distribution et commercialisation	Usage et post-usage client	Horizon temporel des IROs matériels
E1	Changement climatique	- !	Atténuation du changement climatique					
		!	Adaptation du changement climatique					
		!				Énergie		
E2	Pollution	!		Substances préoccupantes et très préoccupantes			Substances préoccupantes et très préoccupantes	
E3	Ressources en eau et marines	!		Utilisation de la ressource en eau				
E4	Biodiversité et écosystèmes	!		Erosion de la biodiversité				
		!		Dégradation des sols				
		!		Dépendance aux services écosystémiques				
		+	Éco-conception					
		+		Agriculture régénératrice				
E5	Économie circulaire	!	Ressources entrantes			Déchets	Ressources sortantes	
		+	Éco-conception					
S1	Effectifs de l'entreprise	- !	Conditions de travail			Conditions de travail		
		!	Égalité des chances			Égalité des chances		
		+ !	Développement des compétences			Développement des compétences		
S2	Effectifs de la chaîne de valeur	- !		Conditions de travail, égalité de traitement & éthique				
S3	Communautés affectées	!		Droits des communautés affectées				
S4	Consommateurs et utilisateurs finaux	!					Sécurité des consommateurs	
		+					Transparence, traçabilité & disponibilité de l'information	
G1	Gouvernance	+ !	Conduite et éthique des affaires					
		!	Cybersécurité et protection intellectuelle					
		!	Engagement politique et lobbying					
		+	Engagement communautaire et philanthropie					
		!	Bien-être animal					

STRATÉGIE RSE

Les enjeux liés à la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), prennent une part croissante dans la vie des entreprises et de leurs collaborateurs, à la fois à titre professionnel mais aussi à titre personnel. Ainsi, la définition d'une stratégie RSE d'entreprise afin de traiter ces enjeux était évidente pour Interparfums.

Pour appuyer cette démarche, à l'initiative de la Direction Générale, un Comité Exécutif RSE a été créé début 2021. Composé de l'ensemble des parties prenantes internes, à savoir la Direction Financière, la Direction des Ressources Humaines pour le social, la Direction Juridique pour la gouvernance et l'éthique des affaires et la Direction Supply Chain & Opérations pour l'environnement. Ainsi que la Direction de la Communication et le Service des relations avec les actionnaires. Ce Comité est animé par Muriel Buiatti, en charge de la Direction Développement Durable. Il s'est réuni à 6 reprises en 2024 et est en charge de l'animation de la stratégie RSE d'Interparfums avec l'ambition :

De conforter son statut **d'employeur responsable** avec, notamment, la formalisation d'une « Charte Employeur Responsable » et le renforcement du plan de formation des collaborateurs.

De **réduire son empreinte écologique et d'associer les fournisseurs à la démarche** grâce, à la mise en place d'un cahier des charges éco-conception optimisé, incluant notamment la réduction des emballages et l'introduction de matières recyclées et recyclables sur chacun des produits développés.

De **mesurer son empreinte carbone** selon la méthodologie du GHG protocol (Scope 1, 2 et 3) afin d'initier une trajectoire bas carbone compatible avec l'Accord de Paris du 12 décembre 2015 et validée par la SBTi (Science-Based Targets initiative).

De **renforcer sa démarche de développement durable** en déployant une charte éthique des affaires opposable aux parties prenantes opérationnelles.



6 réunions
du Comité
Exécutif RSE
en 2024



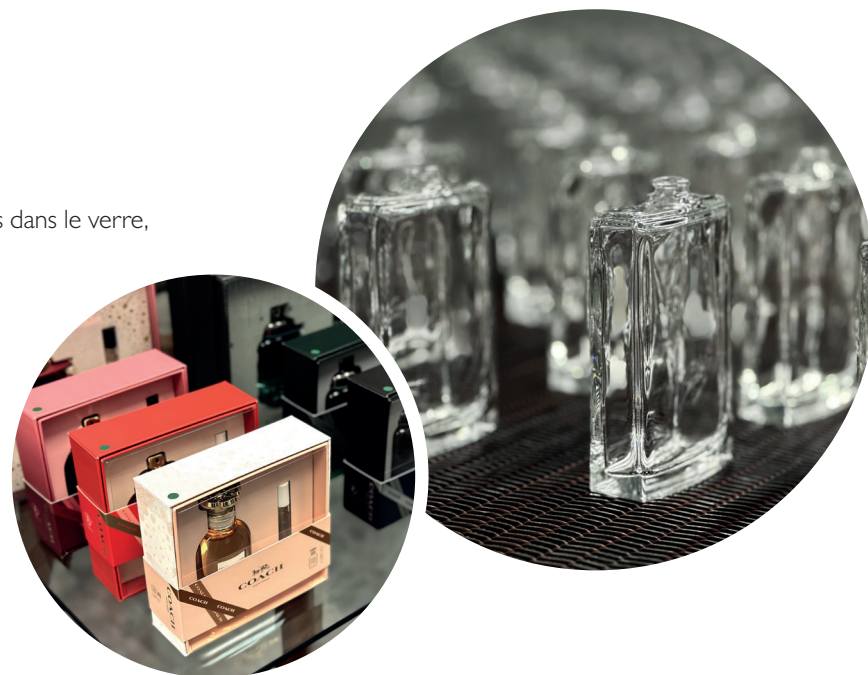
Ce qui veut dire, notamment pour la partie environnementale :

Utiliser de plus en plus de matériaux **avec moins d'impacts sur l'environnement** tout au long de leurs cycles de vie,

Réduire le poids et les dimensions dans le verre, le carton et le plastique,

Remplacer certains matériaux par des produits recyclés ou biosourcés.

Améliorer le potentiel de recyclage de nos produits, sous réserve du bon geste de tri des utilisateurs et de la disponibilité des filières adéquates dans les pays concernés.



Avec l'aide de la Direction Développement Durable, cette démarche est portée par la Direction Supply Chain & Opérations et ses équipes, tant au niveau des packaging primaires et secondaires, des jus, de la PLV³, que de la chaîne logistique.

Cette stratégie RSE exhaustive et pragmatique a été construite en s'inscrivant dans le cadre du référentiel reconnu et communément utilisé des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU. Le reporting en matière de climat suit les recommandations de la TCFD (Task Force on Climate-Related Financial

Disclosure). Cette stratégie et ce plan d'actions ont été soumis au Président-Directeur Général et à l'approbation du Conseil d'administration.

Un Comité RSE a également été créé en 2024 au sein du Conseil d'Administration. Madame Caroline Renoux (voir son parcours dans la partie Gouvernance de la RSE) en qualité de nouvelle administratrice indépendante préside ce comité RSE qui s'est réuni deux fois en 2024. Son rôle est de faire de la RSE un sujet majeur et central en Conseil d'Administration afin de suivre notamment la trajectoire climat, les sujets liés à l'érosion de la biodiversité et à

la résilience de la chaîne d'approvisionnement. Ce Comité est également très attentif aux enjeux sociaux tant chez Interparfums qu'au sein de la chaîne de valeur amont. Ses membres sont régulièrement formés aux enjeux couverts par les ESRS, ainsi, en 2024, ils ont suivi deux sessions de formation, l'une relative à la matrice de double matérialité et à l'autre à la biodiversité. En complément, une fresque du climat leur a été dispensée.

³ Publicité sur Lieu de Vente.

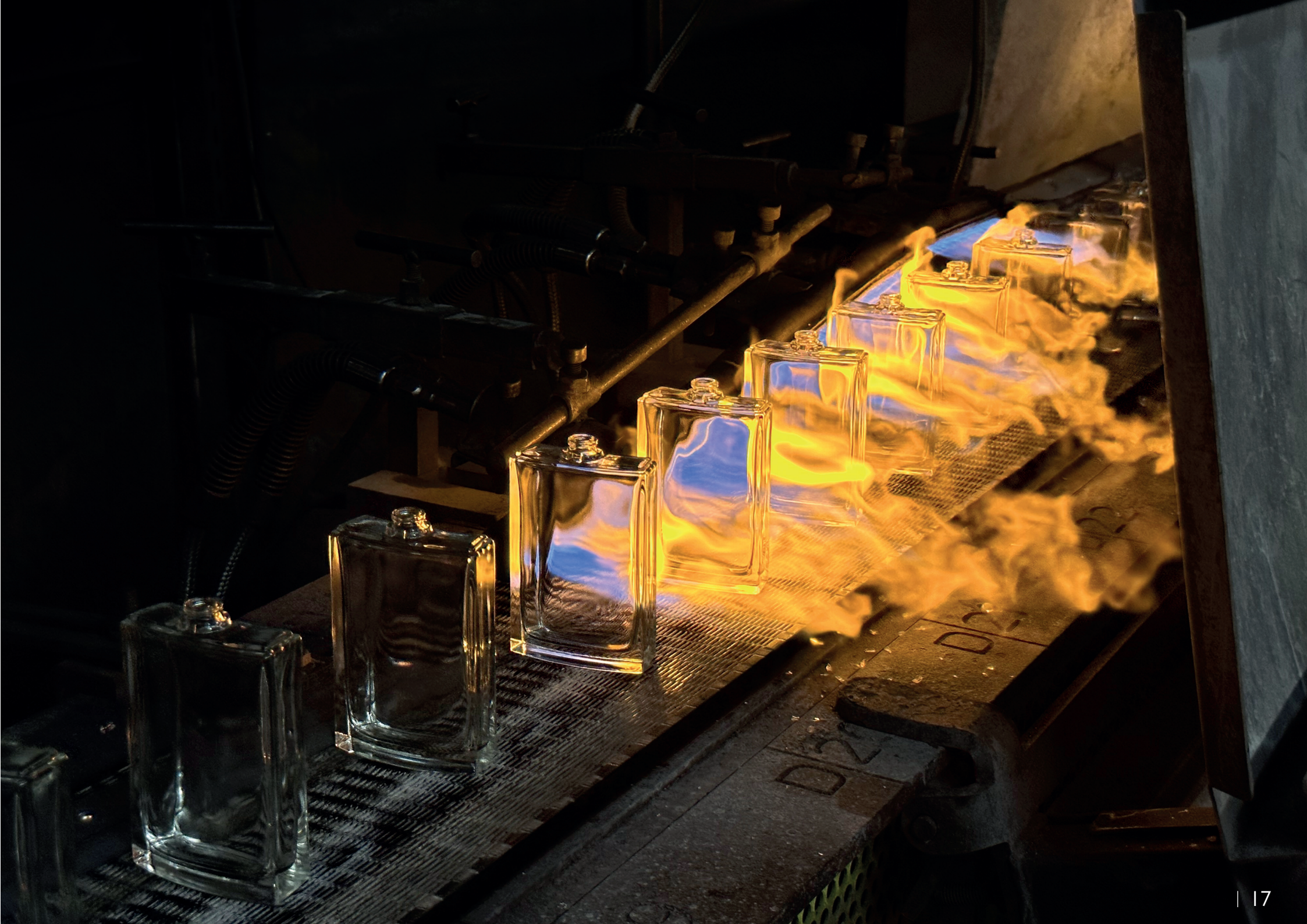
OBJECTIFS RSE

Conformément à la stratégie mise en place en termes de Responsabilité Sociale, le tableau ci-après présente les principaux objectifs fixés par le Groupe et les met en regard du référentiel des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU et des ESRS.

ESRS	ODD	NOS OBJECTIFS 2030	NOS PROGRÈS EN 2024
Proposer des produits et leurs emballages intégrant les enjeux environnementaux et sociétaux			
ESRS E4, E5 et ESRS S2, S3, S4		Travailler avec des partenaires présentant une performance RSE selon Ecovadis >72/100	Objectif 2025 atteint : Note moyenne des fournisseurs évalués selon Ecovadis : 70,6/100
ESRS E5		Proposer 88 % d' emballages recyclables	83 % de nos emballages sont recyclables
ESRS E5		Diffuser la charte écoconception à l'ensemble des fournisseurs industriels	100 % depuis 2022
ESRS S2		Envoyer des demandes de visibilité (visibility requests) à l'aide de la plateforme Transparency One aux fournisseurs de Rang I représentant 50 % du montant des achats.	0 % (Lancement de la plateforme Q1 2025)
Initier une trajectoire bas carbone			
ESRS E1		Réduire en valeur absolue de 42 % ⁴ les émissions de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 ⁵ par rapport à 2021 (trajectoire de décarbonation validée par la SBTi)	Réduction des émissions de -12,7 % entre 2021 et 2024.
		Réduire en intensité physique de 51,6 % les émissions de gaz à effet de serre du scope 3 ⁵ par rapport à 2021 (trajectoire de décarbonation validée par la SBTi)	Réduction de l'intensité physique (kgCO ₂ /L de parfum) de -7,5 % entre 2021 et 2024
		Poursuivre les projets de contribution (séquestration du carbone)	Initiation d'un premier projet Agoterra en 2023 avec pour objectif 960 TeqCO ₂ en 2027 : 42 % de l'objectif atteint en 2024 (396 tonnes)
		Plus de 90 % du montant des achats industriels réalisés auprès de fournisseurs ayant une trajectoire bas carbone	25 % des fournisseurs engagés CDP, couvrant 62 % du montant d'achats 2024
Attirer, accompagner et faire progresser tous les talents			
ESRS S1		Conduire l'enquête d'engagement tous les deux ans avec un taux de participation > 85 %	Taux de participation de 82,5 % en 2025
		Former 70 % des collaborateurs par an	Objectif 2025 atteint : 91,8 % des collaborateurs formés
ESRS S1		Dispenser 10h de formation par collaborateur en moyenne	Nombre d'heures de formation par collaborateur = 6,65h
		Former les collaborateurs à la RSE	93 % des collaborateurs formés
		Sensibiliser les collaborateurs au sujet du handicap	Intervention annuelle d'une association / personnalité engagée et participation au Duoday
Agir avec éthique et conformité			
ESRS G1		Déployer la charte éthique des affaires auprès de l'ensemble des parties prenantes	61 % des partenaires ont signé la charte éthique des affaires (fournisseurs industriels) sur Provigis, couvrant 95 % du montant d'achat de 2024.
		Sensibiliser l'ensemble des collaborateurs	93 % des collaborateurs du Groupe ont été formés à la lutte contre la corruption

⁴ Année de référence: 2021

⁵ Le scope 1 concerne les émissions directes de gaz à effet de serre liées à l'énergie, ici la consommation de gaz pour le chauffage et le carburant des véhicules de fonction. Le scope 2 concerne les émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à l'énergie, soit celles relatives à l'électricité et au réseau de chaleur sur lequel est branché le nouveau siège social rue de Solferino. Le scope 3 désigne les émissions indirectes situées dans la chaîne d'approvisionnement d'une organisation, c'est-à-dire celles qui sont indirectement liées à son activité, tant en amont qu'en aval.



6. INITIATIVES SOUTENUES ET RECONNAISSANCES EXTERNES DE L'IMPACT ESG D'INTERPARFUMS

WE SUPPORT



Depuis mai 2024, le Groupe Interparfums s'est engagé à respecter l'initiative de responsabilité d'entreprise du Pacte mondial des Nations Unies (www.unglobalcompact.org) et ses principes dans les domaines des Droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

La première Communication sur le Progrès d'Interparfums a été publiée en avril 2025.



Interparfums a atteint le 44^e rang mondial dans la première édition du classement « **World's Best Companies - Sustainable Growth** » publié par le magazine Time, qui récompense les 500 entreprises les plus exemplaires en matière de croissance économique et engagement environnemental sur la période 2021-2023. Parmi les 23 entreprises françaises sélectionnées, Interparfums se hisse au 2^e rang national. Une reconnaissance qui reflète la capacité du Groupe à allier performance financière et responsabilité environnementale (empreinte carbone réduite, gestion optimisée des ressources et utilisation d'énergie verte).



En juillet 2025, à la suite de son évaluation Ecovadis, Interparfums a obtenu une médaille d'or, reconnaissance attribuée aux 5 % des entreprises les plus performantes évaluées par l'organisme au cours des 12 mois précédant la date d'attribution de la médaille. Cette médaille reflète la qualité du système de gestion de son engagement à promouvoir la transparence tout au long de la chaîne de valeur.

MSCI
ESG RATINGS



L'indice de notation MSCI ESG, évaluant plus de 8 500 sociétés, mesure la résilience des entreprises face aux risques ESG entre AAA et CCC.

Interparfums a enregistré en février 2024 une progression dans l'ensemble des catégories : Environnement, Social, Gouvernance. Le Groupe était noté en catégorie BBB en 2024, contre B en 2023.

La nouvelle note obtenue en février 2025, le classe désormais en A, illustrant la performance continue du Groupe en la matière.

S&P Global
Ratings

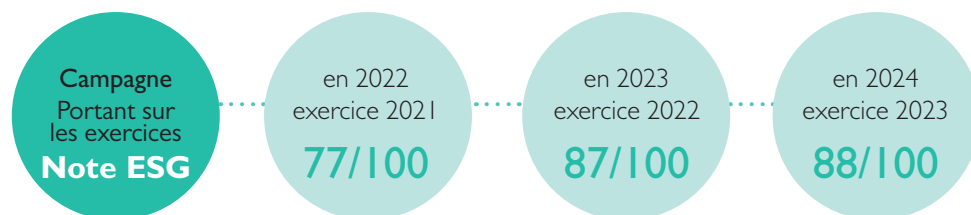
L'indice CSA de l'organisme S&P Global Ratings couvre 13 000 entreprises et évalue annuellement les pratiques des entreprises en matière de développement durable. **La note d'Interparfums a progressé de 7 points au sein de cet indice entre 2024 et 2025.**

EthiFinance ESG ratings

Dans le cadre de la campagne 2024 menée par l'agence de notation **EthiFinance ESG Ratings** qui distingue les performances ESG des meilleures PME-ETI françaises et européennes cotées, Interparfums améliore à nouveau sa notation ESG en 2024. Cette note est calculée sur la base de 140 critères répartis en 4 piliers : *Environnement, Social, Gouvernance et Relations avec les Parties Prenantes Externes*.

Elle reflète, dans un référentiel chaque année plus contraignant, les efforts importants développés par le Groupe depuis 3 ans.

Le Groupe se situe au 3^{ème} rang du palmarès dans la catégorie **Chiffre d'affaires supérieur à 500 millions d'euros**, au 3^{ème} rang des entreprises françaises évaluées et est 1^{er} au sein du classement sectoriel pour la troisième année consécutive.



Pour sa seconde participation au questionnaire du **CDP**, Interparfums a obtenu en début 2025 un score C au questionnaire Changement Climatique. Le CDP est une organisation à but non lucratif qui gère la principale plate-forme mondiale de divulgation d'informations sur l'environnement.



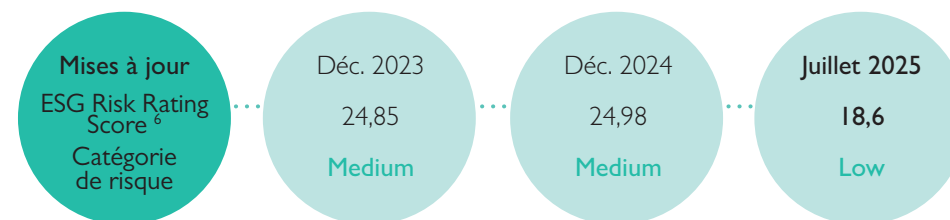
Avec un record de plus de 24 000 entreprises divulguant des informations par l'intermédiaire du CDP en 2024, et un renforcement du questionnaire, la divulgation de données sur l'impact environnemental est désormais une norme pour les entreprises.

En publiant ses données par l'intermédiaire du CDP, Interparfums est prêt à répondre à la demande croissante de transparence environnementale de la part des institutions financières, des clients et des partenaires. Certains retailers américains sont très attentifs à la participation d'Interparfums à cette plate-forme.



En 2025, Interparfums a amélioré à nouveau sa notation ESG auprès de l'agence de notation extra-financière **Sustainalytics**, filiale de Morningstar.

Cette amélioration, très significative, porte le Groupe au niveau des principales entreprises du secteur de la Beauté et reflète plus fidèlement ses avancées en matière ESG. Dans la catégorie Produits de consommation, Interparfums est désormais 7^{ème} sur un total de 101 sociétés. La notation de juillet 2025 pointe ainsi, notamment, les avancées en matière environnementale avec le déploiement d'une Charte Eco-conception optimisée, et sociale, avec les efforts faits en termes de formation dans le cadre de la Charte Employeur Responsable. Cette nouvelle notation souligne, plus globalement, les progrès notables réalisés dans la gestion des enjeux ESG.



La **SBTi** (Science Based Targets initiative) a validé, en août 2025, les cibles à court terme d'Interparfums en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

⁶ Une note Sustainalytics plus faible indique un profil de risque moins élevé.



INTÉRÊTS ET *POINTS DE VUE DES* PARTIES PRENANTES EXTERNNES

Via l'exercice et le développement de ses activités, Interparfums identifie les enjeux suivants :

- Maintenir un niveau élevé de relation avec ses donneurs de licence par la synergie, l'implication mutuelle et le partage de valeurs communes ;
- Développer, en amont de sa chaîne de valeur, des partenariats à long terme avec ses fournisseurs et sous-traitants par une collaboration étroite dans les échanges d'informations, notamment sur leur démarche RSE, leur empreinte carbone et leur trajectoire climat ;
- Développer, en aval de sa chaîne de valeur, des relations durables et de confiance avec ses clients distributeurs ;
- Entretenir la confiance avec la communauté financière et les actionnaires.

21 Bâtir des relations de confiance avec
l'ensemble des parties prenantes externes



— BÂTIR DES RELATIONS DE CONFIANCE AVEC L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES EXTERNES

..... IMPACTS RISQUES ET OPPORTUNITES (IROs)

Sous-thème	Définition des IROs	Chaîne de valeur			Importance des IROs
		Amont	Opérations en propre	Aval	
Relations avec les fournisseurs	Dépendance croisée d'Interparfums et de ses fournisseurs compte tenu du modèle d'affaires	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●	
Relations avec les marques	Proposer des engagements communs répondant aux attentes des marques dès la signature du contrat de licence et tout au long de ce dernier	● ● ● ●	● ● ● ●	○	
Relations avec les distributeurs	Le succès des ventes dépend des produits mais aussi de leurs réseaux de distribution	○	● ● ● ●	● ● ● ●	
Relations avec les actionnaires et avec la communauté financière	Recherche d'investisseurs et attractivité des actionnaires de plus en plus intéressés par l'ESG	○	● ● ● ●	● ● ● ●	

C'EST EN COMPRENANT LEUR
UNIVERS ET EN PROPOSANT DES
PRODUITS EN ACCORD AVEC
LES CODES PROPRES À CHAQUE
MARQUE QUE SE CONSTRUIT
UNE RELATION UNIQUE ET
PRIVILÉGIÉE.

Depuis son premier contrat signé en 1988, Interparfums a développé un portefeuille important de marques de luxe sous licence. Le contact avec les Maisons est systématiquement initié par l'équipe de Direction qui développe puis entretient une relation étroite avec les donneurs de licence.

Par une collaboration étroite entre les services Marketing du Groupe et les Maisons, accrue au fil des ans, les produits sont développés en fonction des désirs et des collections de chacune des marques afin de proposer un parfum unique et représentatif de valeurs communes.

La taille humaine des équipes d'Interparfums

et des interlocuteurs permanents et privilégiés permettent de développer une parfaite connaissance de l'univers, entretenue au fil des ans, afin de proposer aux marques des produits de qualité venant soutenir leur image de marque.

Chaque continent, chaque région du monde ayant ses goûts propres, son identité et sa culture olfactive, mais aussi sa sensibilité et son attachement à une marque, il n'est pas de destination unique pour un parfum.

Interparfums a développé des relations de longue date avec ses distributeurs, dans chacun des pays ou zones dans lesquelles le Groupe est présent. Ce sont 132 collaborateurs qui

déploient leur expertise en France, aux États-Unis et à Singapour au service de la distribution de ses parfums dans plus de 100 pays.

Tous les deux à trois ans, Interparfums organise un séminaire de trois jours au cours duquel est réuni l'ensemble de ses distributeurs du monde entier. Le dernier séminaire, organisé au printemps 2024 a été l'occasion de présenter tous les projets 2025, de rencontrer tous les distributeurs et de les associer étroitement au développement du Groupe. Ce fut également un moment privilégié pour les distributeurs afin qu'ils puissent partager des moments conviviaux et inspirants avec les équipes d'Interparfums avec lesquelles ils travaillent au quotidien, en

étroite collaboration.

De nombreuses occasions permettent d'expliquer la stratégie ESG, la performance et la gestion des risques ESG d'Interparfums à l'ensemble des parties prenantes de la communauté financière. Ce dialogue aide à comprendre et à prendre en compte les attentes notamment des investisseurs et entretenir leur confiance.

... POLITIQUE : TISSER DES PARTENARIATS INDUSTRIELS DURABLES

Les cahiers des charges fournisseurs, le portail fournisseurs, la politique Achats responsables et la charte éthique des affaires constituent le socle des engagements du Groupe pour une collaboration étroite et constructive avec des fournisseurs et des partenaires. La politique Achats Responsables formalisée fin 2024 et disponible sur le site internet <https://www.interparfums-finance.fr/> précise les attendus d'Interparfums notamment en matière RSE afin de les engager dans une démarche de progrès conjointe.

..... ACTIONS

Partager les informations avec les partenaires industriels

Les usines des sous-traitants ainsi que l'entrepôt de stockage des produits finis se situent, pour l'essentiel, en Haute Normandie (France). L'activité générée par Interparfums contribue donc ainsi au développement du tissu économique local.

Animer un Système de Management de la Qualité en confiance

Le Groupe entretient des relations de qualité et de confiance de très long terme avec la majorité de ses fournisseurs, sous-traitants et autres prestataires. Ils sont des partenaires essentiels pour le Groupe pour assurer ses besoins en matières premières, en emballages, en conditionnement et en produits promotionnels. Du fait des exigences de qualité et de performance, le choix puis la conduite des relations avec ses partenaires dans le domaine de la production représentent un enjeu majeur pour le Groupe.

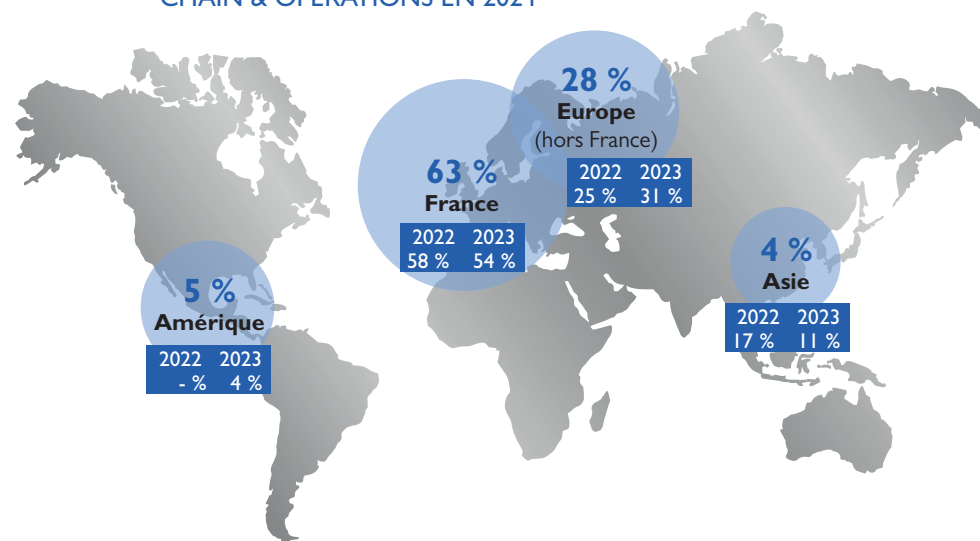
Outre la collaboration liée à la maîtrise des coûts, de la qualité et de l'innovation, le Groupe s'attache à développer avec eux un partenariat durable et responsable dans le respect des enjeux sociaux et environnementaux. Le Groupe a mis en place un cahier des charges sur les achats, la logistique et les normes de Bonnes

Pratiques de Fabrication « B.P.F. » chez ses sous-traitants.

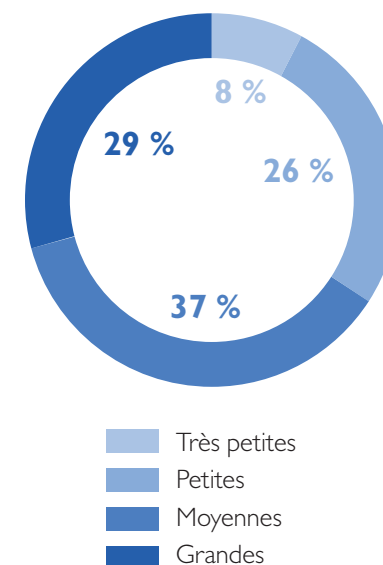
De plus, le Groupe a mis en place une charte éthique des affaires qui est opposable à ses partenaires afin de leur faire respecter les règles d'éthique, de morale et de droit que le Groupe s'engage à respecter. Cette charte éthique leur a été transmise au second semestre 2023, à l'aide d'une plateforme de suivi et d'un mécanisme de signature électronique. Son déploiement pourra être ainsi mesuré et des plans d'amélioration pourront être demandés aux partenaires. A fin 2024, 62 % des fournisseurs, représentant 95 % du montant des achats direct, avaient signé la charte éthique des affaires. Ils sont relancés systématiquement par la plateforme de suivi.

Ainsi, le cadre établi par le Groupe pour ses actions menées en collaboration avec ses fournisseurs et sous-traitants inclut des engagements visant à optimiser les performances, ainsi qu'une communication claire et transparente, facilitée par l'utilisation de ce portail fournisseur. Il permet d'identifier les besoins du Groupe et des fournisseurs et de décider des mesures appropriées pour en assurer la réalisation. Le Groupe accompagne ses fournisseurs dans leurs efforts d'amélioration des prestations si leurs contributions ne répondent pas aux attentes.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ACHATS RÉALISÉS PAR LA DIRECTION SUPPLY CHAIN & OPÉRATIONS EN 2024



Typologie des fournisseurs selon la taille des entreprises
(périmètre des fournisseurs évalués par Ecovadis)



Par le biais des cahiers des charges et du portail, le Groupe et ses fournisseurs s'engagent dans la réalisation d'un objectif commun, consistant notamment à :

- innover par l'augmentation de la qualité de service et de la valeur ajoutée ;
- accroître la solidité des produits, diminuer les défauts et réduire les besoins d'un service après-vente ;
- rechercher et développer de nouvelles techniques en vue de la réalisation de nouveaux produits ou améliorer les produits existants.

..... RÉSULTATS DE LA PERFORMANCE RSE DE NOS FOURNISSEURS

Dans le cadre de sa stratégie RSE, Interparfums s'est associé avec Ecovadis pour évaluer la performance RSE de sa chaîne de valeur et de ses fournisseurs. Ecovadis opère une plateforme mondiale d'évaluation et de mutualisation des performances RSE et leur méthode d'évaluation se base sur des normes RSE internationales.

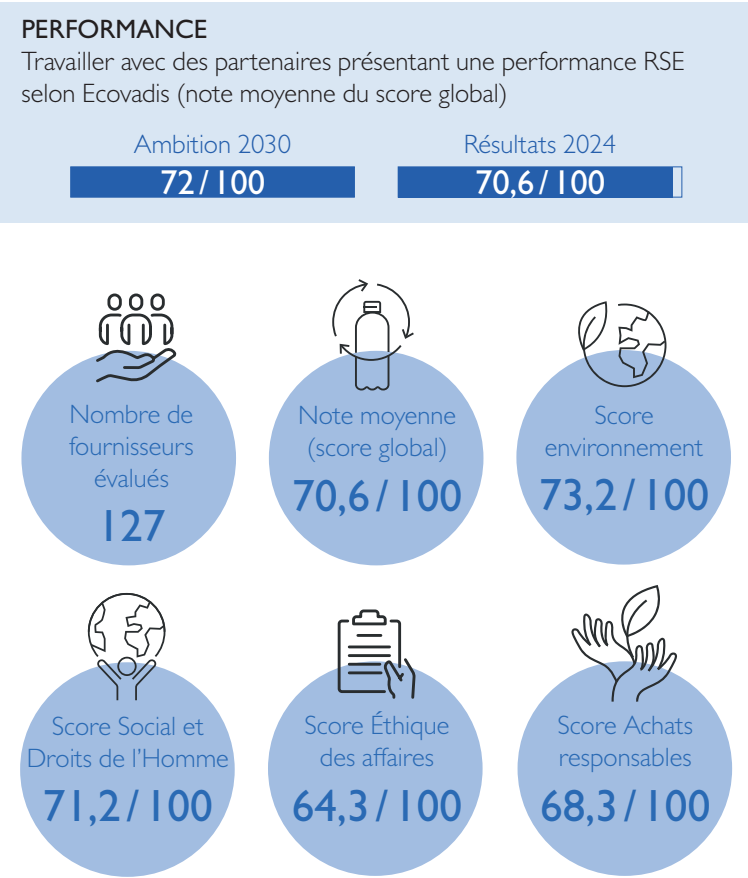
En 2024, 127 fournisseurs ont été évalués ou étaient en cours d'évaluation, représentant 91 % du montant des achats d'Interparfums (stable par rapport à 2023). Dans une démarche d'amélioration continue, l'objectif d'Interparfums est de suivre et d'animer la performance RSE de ses fournisseurs sur les 4 grandes thématiques qui sont l'Environnement, le Social et Droits de l'Homme, l'Éthique et les Achats responsables.

En 2025, l'évaluation des fournisseurs s'est élargie en utilisant la démarche suivante :

- Utilisation du module IQ Plus pour avoir accès à une classification des risques plus personnalisée et robuste pour l'ensemble de la base d'approvisionnement ;
- Envoi de questionnaires simples et gratuits aux fournisseurs présentant un profil de risques pays ou secteur identifié à l'étape précédente ;
- Déploiement du module Ecovadis Ratings comme à l'heure actuelle notamment pour les fournisseurs industriels.

Cette démarche par étapes permettra d'améliorer encore le taux de couverture des fournisseurs engagés dans la démarche Achats responsables d'Interparfums et l'élargira à de nouvelles typologies de fournisseurs (agences de communication, de marketing, ...).

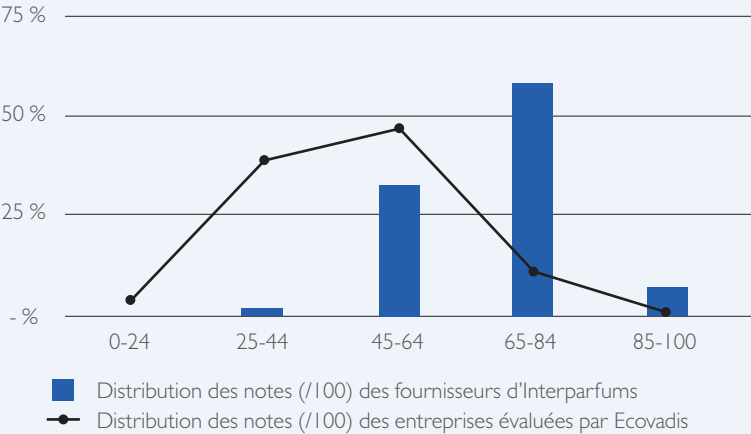
Evaluations Ecovadis



L'objectif fixé pour 2025 par Interparfums en matière de moyenne du score Ecovadis des partenaires industriels a été atteint fin 2024. Il s'agit maintenant de proposer une nouvelle cible pour 2030, établie à 72/100, ce qui est en soi ambitieux compte tenu du renforcement de la notation et de l'apparition d'autres sous-sujets tels que ceux ayant trait au salaire décent.

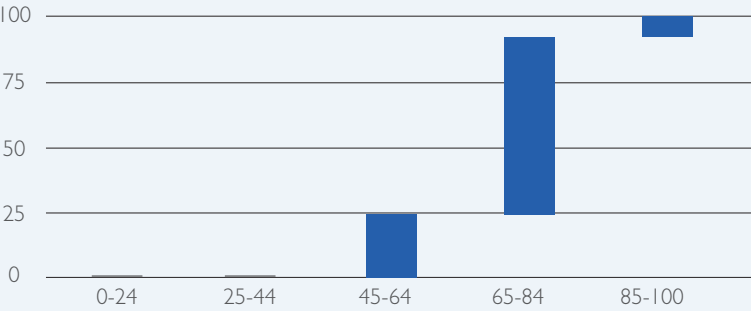
Comparaison entre la performance RSE des fournisseurs d'Interparfums et celle de l'intégralité des entreprises évaluées par Ecovadis

Les notes obtenues par les partenaires Interparfums présentent une excellente performance, et ce sur tous les domaines couverts par l'évaluation Ecovadis. Ils se positionnent très au-delà de la performance moyenne des fournisseurs évalués par Ecovadis dans le monde.



Répartition des achats (en % du montant des achats réalisés en 2024), en fonction de la note Ecovadis des fournisseurs (note sur 100)

Il est important de noter que depuis fin 2024, 99,78 % du montant des achats réalisés par Interparfums auprès de fournisseurs évalués par Ecovadis, le sont auprès de fournisseurs qui ont une note $\geq 45/100$, illustrant la pertinence de la démarche conduite en matière de sélection des fournisseurs. L'ensemble des fournisseurs industriels est donc engagé en matière de RSE, soit de manière volontaire soit à la suite de discussions initiées avec eux.





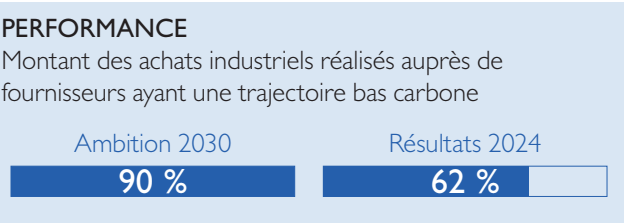
Progression des fournisseurs d'Interparfums en matière de score Ecovadis (entre deux évaluations)
Sur tous les domaines évalués par Ecovadis, les

partenaires présentent une progression notable de leurs notes traduisant leur prise en compte de l'ensemble des sujets au bon niveau.

Part de fournisseurs réévalués sur la période	Progression de la note moyenne Ecovadis (score global)	Progression de la note moyenne du score Environnement	Progression de la note moyenne du score Social et Droits de l'Homme	Progression de la note moyenne du score Éthique des affaires	Progression de la note moyenne du score Achats responsables
97 %	+2,5 points	+1,7 points	+3,4 points	+2,9 points	+2,1 points

Focus sur les dix premiers fournisseurs d'Interparfums

Les dix premiers fournisseurs du Groupe représentent 38 % des achats réalisés en 2024. Il nous a semblé pertinent de nous intéresser spécifiquement à leur performance RSE. 7 d'entre eux répondent au CDP climat mais tous ne rendent pas public leur performance. Le Groupe les rencontre annuellement afin de discuter de l'ensemble des sujets liés à la RSE et de partager les ambitions mutuelles en termes de stratégie climat. 6 se sont engagés auprès de l'initiative SBTi avec une trajectoire 1,5°C à horizon 2035 validée pour 4 d'entre eux.



En complément, compte tenu des liens de proximité établis avec notre prestataire de logistique à l'entrepôt de Criquebeuf (France), nous l'avons interrogé sur le nombre d'accidents du travail avec arrêt ayant concerné ses collaborateurs. Il en a déploré 2 en 2024.

MAINTENIR LA CONFIANCE AVEC LA COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE ET LES ACTIONNAIRES

La responsabilité du dialogue avec les investisseurs incombe, à la fonction nouvellement créée, de Responsable des Relations Investisseurs & Analystes, assistée de l'équipe ESG. En effet, Interparfums répond à de nombreuses

sollicitations des investisseurs, qui devraient s'intensifier avec la couverture annoncée de la société par de nouveaux brokers. Pour mémoire, le titre Interparfums est couvert depuis son intégration dans les indices SBF 120 et CAC Mid 60, par des sociétés de bourse françaises, italiennes et anglo-saxonnes.

L'importance croissante des sujets Développement durable, portée tant par les investisseurs que par les agences de notation financière et extra financière, et la mise en place prochaine de la réglementation CSRD, va renforcer cette tendance. L'objectif d'Interparfums est de leur donner accès à une information de qualité, en toute transparence, alignée avec les pratiques de la place et conforme aux nouvelles normes et aux nouveaux cadres ESG (tels que la TCFD).

Depuis son introduction à la Bourse de Paris, Interparfums fait preuve de transparence, en expliquant régulièrement sa stratégie, ses perspectives, ses préoccupations et en répondant le mieux possible aux questions de l'ensemble de ses actionnaires. Cela lors de l'Assemblée générale mais également tout au long de l'année avec la publication de la lettre aux actionnaires et des différentes présentations des résultats, qu'ils soient annuels ou semestriels.

En complément, dans l'optique de renforcer les échanges, et de répondre toujours mieux aux attentes légitimes des actionnaires, un Comité Consultatif des actionnaires Individuels a été établi début 2022. Composé de douze actionnaires dont deux collaborateurs, il s'est réuni une fois en 2022, une fois en 2023 et deux fois en 2024.

ENVIRONNEMENT

Le Groupe ne gère pas directement de site industriel, mais est impliqué dans le développement d'une politique de respect de l'environnement en collaboration avec ses partenaires sous-traitants et fournisseurs, tout au long de sa chaîne de valeur incluant en particulier la logistique et la distribution, notamment sur les aspects suivants :

- atténuation des changements climatiques ;
- consommation et gestion de la ressource en eau ;
- respect de la biodiversité et des écosystèmes ;
- économie circulaire avec le choix des ingrédients, le choix des techniques et matériaux et des mesures de recyclage et d'élimination des déchets.

26	Changement climatique
33	Eau
35	Biodiversité et écosystèmes
40	Économie circulaire
46	Environnement dans la chaîne de valeur



CHANGEMENT CLIMATIQUE

..... IMPACTS RISQUES ET OPPORTUNITÉS (IROs)

Sous-thème	Défnition des IROs	Chaîne de valeur			Importance des IROs
		Amont	Opérations en propre	Aval	
Adaptation au changement climatique	Exposition des fournisseurs d'ingrédients, des usines de conditionnement et fabrication et des circuits de distribution aux risques physiques.	● ● ● ●	●	● ●	
Atténuation du changement climatique sur le portefeuille produit	Avoir recourt à des ingrédients dont la production est intensive en carbone et mettre sur le marché des produits dont la fin de vie engendre des émissions carbonees.	● ● ● ●	● ●	● ● ●	
Energie	Consommation énergétique indirecte chez les fournisseurs et directe dans nos locaux.	● ●	●	● ●	

..... RISQUES PHYSIQUES POUR LES SITES EN PROPRE ET LES CONDITIONNEURS

Interparfums a analysé l'exposition de son siège social, de l'entrepôt principal situé en France (géré par un partenaire) et de ses conditionneurs aux différents risques physiques auxquels ils sont potentiellement exposés. Cet exercice, réalisé avec Climadiag (outil de Météo France) et ThinkHazard permet, à partir des adresses des sites d'estimer un niveau de risque à partir des données actuelles et sur la base de différents scénarios. Le scénario moyen 2030 a été choisi. Les risques suivants ont été étudiés : inondation

côtière, tremblements de terre, feux, pénurie d'eau, crue, glissements de terrains, éruption volcanique, chaleur extrême. Des recherches en matière de risques de transition (nombre de jours de vagues de chaleur, variations des cumuls de précipitation...) ont été également initiées sur un horizon long terme (2050).

En conclusion, le siège social est couvert par le plan de prévention des risques d'inondation de Paris (PPRI) et ne serait touché qu'en cas de

crue majeure de la Seine (R=1.15) en raison des derniers aménagements réalisés par les services concernés. Ce risque est pris en compte dans le cadre du plan de continuité d'activités du Groupe.

Les autres sites ne sont pas, dans l'état actuel des scénarios, considérés à risque. Il est à noter qu'en matière de risques de transition, les verriers (non couverts pour le moment par cette étude) sont très au fait de ces démarches et abordent déjà l'impact social des vagues de

chaleurs amenées à se produire de manière plus fréquente.

Cette analyse sera étoffée en 2025 avec l'aide de la plateforme de transparence qui propose notamment une cartographie en matière de risque de pénurie d'eau (water scarcity).

..... POLITIQUE

Dans le cadre de son engagement à lutter contre le changement climatique, Interparfums a initié en 2023 une démarche d'alignement sur les objectifs de l'Accord de Paris, visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels. Cette ambition s'est traduite par un engagement en décembre 2023 à définir et faire valider des objectifs scientifiques de réduction des émissions, conformément au cadre méthodologique de la Science Based Targets Initiative (SBTi).

Ainsi, Interparfums s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre sur deux périmètres :

- Scope 1 et 2 (représentant 0,1 % de notre bilan carbone) : Réduction absolue à hauteur de 42 % d'ici 2030 par rapport à 2021 (année de référence retenue)
- Scope 3 (représentant 99,9 % de notre bilan carbone) : Réduction de l'intensité physique des émissions (exprimées en kgCO₂eq par Litre de parfum) de 51,60 % d'ici 2030 par rapport à 2021.

Cet engagement s'inscrit dans une démarche progressive, structurée et cohérente avec la stratégie climat d'Interparfums. Il repose notamment sur la mobilisation de notre chaîne de valeur, en particulier nos fournisseurs, afin de réduire significativement l'empreinte carbone de nos achats de biens et services. Notre trajectoire de décarbonation, court terme, a été validée par la SBTi en août 2025.

ACTIONS



..... Plan de transition pour l'atténuation du changement climatique

Interparfums s'est engagé dans une trajectoire de transition climatique alignée avec les objectifs de l'Accord de Paris et a soumis cette trajectoire pour validation auprès de la SBTi qui l'a validée en août 2025. Dans le

cadre de cet engagement de décarbonation, et conscient des enjeux, Interparfums a amorcé l'élaboration progressive et structurée d'un plan de transition de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre couvrant l'ensemble de ses périmètres d'émission (Scopes 1,2 et 3). Ce plan s'appuie sur l'identification des leviers clés de décarbonation tout au long de sa chaîne de valeur et vise à assurer la compatibilité de la stratégie du Groupe avec une trajectoire de réchauffement à +1,5°C.

Les éléments déjà disponibles de ce plan de transition sont présentés ci-après, et la maîtrise des impacts indirects, en particulier ceux liés aux achats, à la logistique et à la conception des produits ressortent comme fondamentaux.

Interparfums s'engage cependant à améliorer progressivement la précision et la complétude de ses données afin d'aligner son reporting avec les meilleures pratiques du secteur, et s'appuyer sur cet outil pour contribuer à améliorer la résilience du modèle d'affaires face aux risques physiques et de transition identifiés dans le cadre de l'analyse de double matérialité.

Leviers de décarbonation des scopes 1 et 2

En 2022, le Groupe a déménagé son siège social dans des locaux certifiés BREEAM et HQE niveau excellent, qui permettent une optimisation de sa consommation énergétique. Par ailleurs, le recours à des énergies renouvelables et au réseau de chaleur de la ville de Paris améliore ce bilan. Les émissions des scopes 1 et 2 diminuent de 12,7 % entre 2021 (année de référence) et 2024 permettant au Groupe de tenir sa trajectoire sur ce périmètre. Des travaux d'isolation complémentaires ont été effectués en juillet 2024 au niveau du dernier étage permettant de consommer moins d'énergie et d'améliorer le bien-être des collaborateurs. L'entrepôt a également fourni des efforts en matière d'efficacité énergétique. Le nouveau site est à ce jour chauffé au gaz de ville et la substitution de cette énergie fossile par une énergie moins carbonée telle que l'électricité est prévue à court terme.

Le Groupe a établi son entrepôt principal dans une région située au carrefour de ses sous-traitants en région Normandie en France, afin de limiter les transports de produits finis. En 2018, un entrepôt situé à Singapour a été mis en fonctionnement afin de favoriser les circuits courts sur la zone Asie - Océanie.



Leviers de décarbonation du Scope 3

Achats de biens :

L'étape de mesure du bilan carbone ayant été effectuée, il s'avère que 38 % des achats directs liés à la production sont effectués chez des fournisseurs engagés auprès de l'initiative SBTi. 63 % sont faits chez des partenaires répondant au questionnaire CDP Climate Change.

Un focus particulier est fait au niveau des trajectoires des 10 plus gros fournisseurs du Groupe qui représentent 38 % des achats directs de production. Il est à noter que 9 d'entre eux répondent au questionnaire CDP Climate Change. 6 se sont engagés auprès de l'initiative SBTi avec une trajectoire 1,5°C à horizon 2035 validée pour 4 d'entre eux. 9 font appel à des procédés innovants et des énergies renouvelables.

Le Groupe est convaincu que c'est en associant ses fournisseurs à sa démarche qu'il pourra progresser sur une trajectoire bas carbone. Dans ce cadre, il a engagé en 2024 ses fournisseurs présentant un léger décalage de phase sur les sujets climat à le résorber rapidement en poursuivant ses efforts de dialogue avec eux pour progresser ensemble sur cet enjeu crucial.

100 % des fournisseurs évalués par Ecovadis en 2024 affirmaient mettre en place des actions en matière d'économie d'énergie et 62 % d'entre eux avaient recours à une ou plusieurs sources d'énergies renouvelables. 94 % des fournisseurs suivent leur empreinte carbone (en progression de 22 % par rapport à l'année 2023) et 91 % ont réalisé une étude sur l'intégralité des scopes (1, 2 et 3). Cet indicateur est en forte progression.

En tout état de cause, 92 % des achats de biens destinés à la production sont réalisés auprès de fournisseurs situés en Europe. Ces derniers étant soit soumis à la réglementation CSRD, soit dans la chaîne de valeur de clients concernés par cette réglementation, vont donc de fait initier ces démarches de mesure de leur empreinte carbone. S'ils le souhaitent, le Groupe les accompagnera en termes de méthodologie pour qu'ils progressent sur ces sujets cruciaux.

Compte tenu de l'importance des émissions liées aux emballages qui se répartissent au niveau de leur fabrication et de leur fin de vie, il est important de déployer la charte éco conception optimisée qui donne les lignes directrices en matière d'optimisation des poids de verre des flacons, d'intégration de verre PCR (Post Consumer Recycled), de suppression de certaines matières moins recyclables...

En ce qui concerne le carton et la conception des étuis, le projet REDUCE conduit par les équipes Supply Chain & Opérations travaille à la diminution de la taille et du poids des emballages. Après une phase de diagnostic effectuée sur les anciennes références, il s'est avéré que certaines cales d'emballage étaient très complexes et nécessitaient des opérations manuelles de pliage. En illustration, une étude a été conduite sur les étuis d'un produit majeur qui s'est traduite par une réduction de 20 grammes par produit fini, du poids de l'étui et de la cale, soit plus de 7 tonnes de carton par an sur cette référence. Un autre effet bénéfique a été constaté sur la taille des caisses d'expédition, compte tenu de l'augmentation du nombre de produits finis par caisse rendue possible avec l'étui optimisé. La nouvelle cale, requérant moins d'étapes manuelles, engendre un bénéfice social ainsi qu'un gain de temps, ce qui se traduit par une diminution des coûts de conditionnement. Ce sont plus de 6 tonnes équivalent CO₂ par an par référence qui pourraient être évitées par l'usage de ce nouvel étui. Cette réalisation va être étendue à d'autres références et devrait se traduire par une nouvelle diminution de la quantité de carton utilisée en 2025 et 2026.

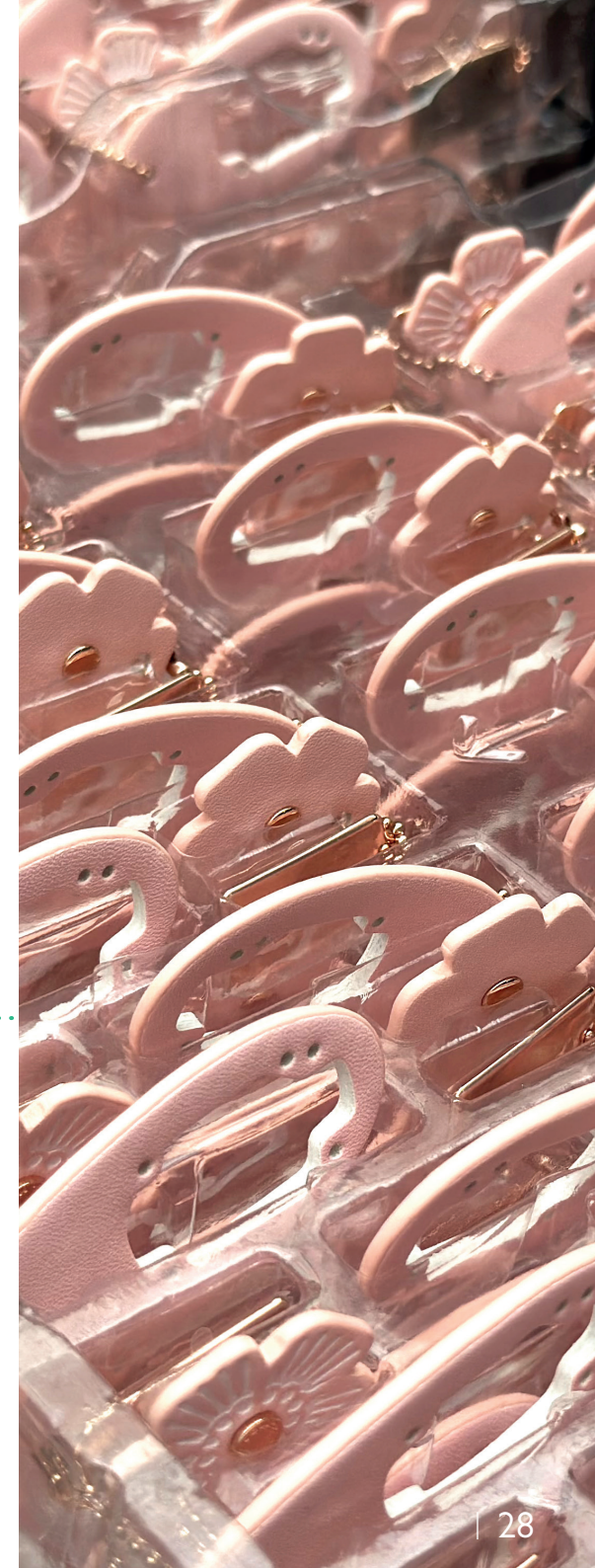
Les leviers de décarbonation activés par les fournisseurs d'Interparfums et les équipes vont donc bénéficier aux produits commercialisés par le Groupe (électrification des fours chez les verriers par exemple).

RÉSULTATS

Depuis 2021, un bilan carbone complet scope 1, 2 et 3 est calculé selon la méthode du GHG protocol en utilisant soit les facteurs d'émission disponibles dans les bases de données, soit des ratios monétaires avec une grande incertitude, soit les données partagées par les fournisseurs. 2021 est donc l'année de référence retenue par Interparfums pour sa trajectoire de décarbonation.

Interparfums s'est engagé fin 2023 auprès du SBTi (Science Based Targets initiative) qui a reconnu sa trajectoire carbone avec des objectifs "near-term" à horizon 2030.

Par ailleurs, pour la seconde fois, le questionnaire CDP Climate Change a été complété en 2024 et le niveau de maturité d'Interparfums a été identifié comme prenant des mesures coordonnées sur les questions





climatiques avec une note C ce qui nous permet de fixer des axes de progrès, notamment en matière de recherche d'opportunités et l'engagement de la chaîne de valeur.

Tel qu'indiqué ci-contre (leviers de décarbonation du scope 3), les fournisseurs ont fait de gros efforts en matière de calculs de leurs propres bilans carbone, il a donc été décidé de recalculer le scope 3 de 2023 en utilisant la même méthodologie que pour l'année 2024. Cette dernière s'appuie sur les données carbone disponibles auprès de 95 % des fournisseurs en nombre et représentant 98,3 % du montant des achats, dont 19 % sont calculées sur la base des émissions moyennes par secteur d'activité. Le taux d'incertitude en est fortement amélioré.

	2021	2023	2024	Variation 2023 / 2024
Bilan carbone (scope 1,2 et 3) - en teqCO ₂	170 428	252 529	224 961	-11 %

L'intensité carbone d'Interparfums par k€ de chiffre d'affaires reste dans la fourchette basse de son secteur d'activité. Par ailleurs, compte tenu du métier d'Interparfums, il semble intéressant de regarder l'évolution de l'intensité carbone par litre de parfum fabriqué dans l'année. Pour rappel l'année de référence est l'année 2021.

	2021	2023	2024	Variation 2021 / 2024
Intensité carbone -en kg de CO ₂ (scope 1,2,3) par k€ de CA	304	316	255	-16 %
Intensité carbone -en kg de CO ₂ (scope 3) par L de parfum	57,2	53,3	53	-7,5 %

Interparfums souhaite inscrire sa trajectoire climat dans les référentiels les plus reconnus. Une première étape consiste à aligner son reporting avec les principes de la TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures), tel que présenté dans le tableau de la page 32, et d'avoir nos cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre validées par la SBTi, ce qui a été obtenu en août 2025.

Emissions Scope 1 et 2

L'empreinte carbone est calculée par le Groupe sur les scopes 1 et 2 depuis 2020. Le Scope 1 concerne les émissions directes de gaz à effet de serre (consommation de gaz de l'entrepôt et du nouveau site accolé

au siège social, carburant des véhicules de fonction), et le Scope 2, les émissions indirectes associées à l'énergie (consommation d'électricité et réseau de chaleur du siège social). Les sites étudiés sont l'entrepôt de Criquebeuf, les bureaux du siège social parisien et à partir de 2024 les bureaux situés dans un bâtiment accolé au siège social. Le périmètre est donc différent entre 2024 et les années précédentes.



Par ailleurs, le Groupe dispose de 21 véhicules de fonction dédiés à la force de vente. Les nouveaux véhicules sont équipés de motorisation essence ou hybrides. Des bornes de recharge sont également installées dans le parking en complément d'emplacements destinés aux vélos.

en TeqCO ₂	2021	2023	2024	Variation 2021/2024
Scope 1	226	202	194	-14 %
Scope 2	41	38	39	-5 %
Total	267	240	233	-12,7 %

PERFORMANCE

Réduction des émissions absolues du scope 1&2 (Suivi de la trajectoire near-term SBTi)

Ambition 2030 VS 2021

-42 %

Résultats 2024 VS 2021

-12,7 %



Emissions du scope 3

Sans surprise, le poste d'émission le plus important est celui relatif aux achats de biens et services compte tenu du fait qu'Interparfums ne possède pas d'usine de production en propre et sous-traite toute sa fabrication auprès de partenaires.

La préparation de lancements majeurs en 2025 contribue à la hausse des émissions Scope 3. Enfin, l'évolution à la hausse du montant des royalties versées (traduites en ratios monétaires) impacte également le bilan carbone. La hausse du poste des émissions « immobilisations » est liée aux opérations immobilières et aux investissements techniques, notamment dans de nouveaux moules et outillages.

en TeqCO ₂	2021	2023	2024
Scope 3 Amont			
Produits et services achetés	155 059	277 508	196 512
Biens immobilisés	2 211	3 965	6 322
Émissions liées aux combustibles et à l'énergie non incluses dans le scope 1 ou 2	73	60	59
Transport de marchandise amont et distribution	857	6 753	7 101
Déchets générés	17	24	29
Déplacements professionnels	495	585	355
Déplacements domicile-travail	15	19	20
Actifs en leasing amont	-	-	-
Autres émissions indirectes amont	-	2	22
Scope 3 Aval			
Transport de marchandise aval et distribution	4 875	4 875	4 876
Fin de vie des produits vendus	3 659	5 360	3 481
Actifs en leasing aval	-	-	-
Investissements	2 900	3 138	5 950
Total scope 3	170 162	252 289	224 728

PERFORMANCE

Réduction de l'intensité physique (kgCO₂eq/L parfum) du scope 3 (Suivi de la trajectoire near-term SBTi)

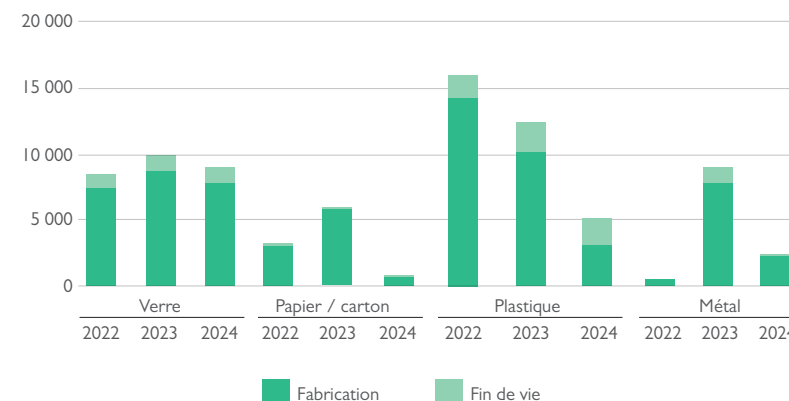
Ambition 2030 VS 2021

-51,60 %

Résultats 2024 VS 2021

-7,5 %

Ordres de grandeur de l'empreinte carbone des composants (en TeqCO₂)



Logistique

Les actions entreprises en collaboration avec le gestionnaire de l'entrepôt et des expéditions des marchandises dans le cadre de l'amélioration et de l'optimisation des transports inter-usines et la plateforme logistique ont contribué à une réduction du nombre de rotation des camions.

En ce qui concerne les modes de transports vers les distributeurs, le Groupe utilise les transports routiers pour les expéditions en France et en Europe, et les transports maritimes pour l'Amérique, l'Asie et le Moyen Orient. Le Groupe fait appel au transport aérien de façon très limitée et le réserve aux situations d'urgences incontournables. Certains produits promotionnels fabriqués en Asie sont directement adressés aux distributeurs américains sans être importés et entreposés en France. Afin de sensibiliser les équipes au sujet du report modal et de son impact en matière de changement climatique, une fresque du fret a été testée et, compte tenu de son intérêt, va être déployée plus largement en 2025.

En ce qui concerne les coffrets promotionnels dont la taille a déjà été optimisée, une nouvelle étape a été franchie avec la rationalisation des caisses de regroupement. En effet, il est maintenant possible d'augmenter le nombre de coffrets par caisse et dans la foulée d'optimiser le nombre de caisses par palette. Les gains sont donc observés à plusieurs niveaux (matière et logistique) et se matérialisent tant économiquement avec un

gain de 50 % du coût de fabrication des caisses et du nombre de palettes, qu'en termes d'empreinte carbone avec une diminution de 50 % des émissions liées aux envois par voie maritime ou routière.

Programme de séquestration carbone

Fin 2022, Interparfums s'est associé à Agoterra, une jeune entreprise française à mission, qui a pour objectif de connecter les agriculteurs engagés dans la transition écologique et les entreprises voulant contribuer à l'objectif global de neutralité climatique d'ici 2050. Un premier projet d'agriculture régénératrice a été sélectionné, offrant un grand nombre de co-bénéfices environnementaux (augmentation de la qualité de l'eau et de l'air, augmentation de la biodiversité, amélioration de la fertilité des sols...) et sociaux (investissements locaux, revenus supplémentaires pour les agriculteurs, chemin vers une alimentation plus saine...).

La première exploitation soutenue est située dans le Loiret où l'agriculteur cultive notamment de la betterave sucrière, du blé dur, du maïs grain, un mélange graminées et légumineuses. Le soutien à la culture de betterave est cohérent avec l'utilisation faite par Interparfums d'alcool de betterave dans la totalité de ses parfums. L'agriculteur, accompagné par Sysfarm, est également engagé dans une démarche bas carbone, avec pour objectif de réduire et séquestrer du carbone à hauteur de 960 teqCO₂ sur 5 années, avec une labellisation nationale au travers du Label Bas carbone. Ce projet est suivi attentivement par Interparfums, qui le considère comme un pilote dans sa stratégie climat. Ainsi, la première visite de Sysfarm a permis d'établir que le bilan de la séquestration sur l'année 2023 était légèrement supérieur à la performance attendue en raison d'importants bénéfices sur le volet stockage du carbone, grâce à la mise en place des couverts végétaux. La seconde visite a permis de vérifier que l'exploitation était en phase avec la trajectoire de départ. Les efforts de l'exploitant se poursuivent donc dans la durée et s'inscrivent dans une vision de moyen terme.

PERFORMANCE

Performance du programme quinquennal (2022-2027) de séquestration carbone chez un agriculteur

Ambition 2027

960 Tonnes

Résultats 2024

396 Tonnes



Énergie

Hormis son siège social dont la rénovation a été reconnue HQE Bâtiment Durable (Hautes Qualités Environnementales) niveau excellent et BREEAM Excellent, Interparfums utilise pour ses besoins logistiques et de stockage un entrepôt certifié également HQE. Cette certification porte notamment sur une meilleure isolation, un éclairage fonctionnant avec des détecteurs de présence, des matériaux de finition Ecolabel, une gestion technique centralisée pour le contrôle des énergies, la récupération des eaux pluviales et un tri des déchets performants.

Le Groupe suit en permanence des indicateurs de consommation d'énergie et s'appuie également sur la réalisation des audits énergétiques réglementaires, le prochain ayant lieu en 2025 pour déterminer les opportunités d'amélioration de l'efficacité énergétique. Ces opportunités portent sur l'éclairage, le chauffage et la ventilation de l'ensemble du site logistique comme la modulation des débits de ventilation et une programmation des ralentis de chauffage/ventilation de week-end.

Dans cette optique, il est prévu une extinction automatique de l'éclairage de l'entrepôt lorsque les collaborateurs sont en pause à l'extérieur et le maintien d'une température de l'entrepôt à 11°C. Ce contrôle d'énergie inclut par ailleurs des mesures de gestion des horaires de recharge des chariots élévateurs électriques pendant les heures creuses de la nuit, nécessitant une consommation basse de 280 kWh maximum au lieu d'une consommation de 600 kWh en journée. Des rapports mensuels de consommation d'électricité sont établis, et en cas de pics importants relevés, le Groupe analyse les origines de cette surconsommation afin d'y remédier le cas échéant. Enfin, dans un esprit de contribution au respect de l'environnement, il a été installé sur le site logistique des emplacements dédiés aux parcs à vélos et des bornes électriques pour les voitures.

en kWh	2022	2023	2024
Consommation énergétique totale	1 845 715	1 696 084	1 682 325
Consommation d'énergie fossile totale (et % de la consommation totale)	680 917 (37 %)	578 263 (34 %)	465 317 (28 %)
Energie solaire produite et utilisée par le siège social	6 000	4 881	6 841
Part d'énergies renouvelables et de récupération consommée	nd ⁷	9 %	11 %

⁷ Non disponible

REPORTING SELON LES PRINCIPES DE LA TCFD (TASK FORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES)

Thématiques	Recommandations de la TCFD	Actions 2024	Axes de travail en 2025
Gouvernance			
Décrire la gouvernance de l'organisation concernant les risques et opportunités relatifs au climat.	a) Décrire la supervision des risques et opportunités relatifs au climat par le Conseil d'administration b) Décrire le rôle du management dans l'évaluation et la gestion des risques et opportunités relatifs au climat.	Le Conseil d'administration est informé régulièrement par la Direction RSE des risques et opportunités liés au climat et à la biodiversité. Une présentation des conséquences de la mise en place de la CSRD (Corporate Sustainability Directive) sur ces sujets avec un focus sur la double matérialité leur a été faite. Un Comité RSE au sein du conseil a été créé et a la charge de suivre notamment les sujets climats. la présidente du Comité RSE est responsable des sujets relatifs au climat notamment aux risques physiques et de transition. Le Comité Exécutif a été informé des démarches engagées en termes de formalisation de la stratégie RSE. Une présentation des avancées en matière de climat leur a été effectuée. Les administrateurs et les membres du Comité Exécutif ont suivi une fresque du climat afin de les sensibiliser au sujet.	Définition de la trajectoire climat avant sa validation par le SBTi. Établissement d'un plan de transition aligné sur les accords de Paris Information régulière du Comité Exécutif en matière des risques et opportunités relatifs au climat et à la biodiversité. Renforcement des compétences du Comité Exécutif sur les sujets clés relatifs au climat et la biodiversité.
Stratégie			
Décrire les impacts existants et potentiels des risques et opportunités relatifs au climat sur les activités de l'organisation, sa stratégie et sa planification financière, dans la mesure où l'information est pertinente.	a) Décrire les risques et opportunités relatifs au climat que l'organisation a identifiés pour le court, moyen et long terme. b) Décrire les impacts des risques et opportunités relatifs au climat sur les activités de l'organisation, sa stratégie et sa planification financière. c) Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, en prenant en considération différents scénarios relatifs au climat, y compris un scénario à 2 °C ou moins.	Interparfums a identifié un niveau de vulnérabilité faible par rapport aux risques liés au changement climatique et a répondu au CDP Climat en 2024 avec l'obtention d'une note C. Interparfums s'est engagé auprès de la Science Based Targets Initiative (SBTi) et les cibles court terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre du groupe ont été validées en août 2025.	Interparfums va poursuivre le travail sur les risques et opportunités relatifs au climat et les partagera en répondant à nouveau au CDP en 2025 et en soumettant sa trajectoire climat à la SBTi en y intégrant les émissions FLAG (Forests, Land and Agriculture).
Gestion des risques			
Décrire comment l'organisation identifie, évalue et gère les risques relatifs au climat.	a) Décrire les processus de l'organisation pour identifier et évaluer les risques relatifs au climat. b) Décrire les processus de l'organisation pour gérer les risques relatifs au climat. c) Décrire comment les processus pour identifier, évaluer et gérer les risques relatifs au climat sont intégrés dans le management des risques de l'organisation.	Interparfums a identifié un niveau de vulnérabilité faible par rapport aux risques liés au changement climatique. Interparfums a interrogé les parfumeurs avec lesquels le Groupe travaille afin d'échanger sur les risques et opportunités relatifs au climat et à la biodiversité qui les concernent conjointement.	Interparfums va poursuivre le travail d'engagement de ses fournisseurs les plus en retrait par rapport à ces sujets, notamment quelques conditionneurs.
Indicateurs et objectifs			
Décrire les indicateurs et objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et opportunités relatifs au climat, dans la mesure où l'information est pertinente.	a) Décrire les indicateurs utilisés par l'organisation pour évaluer les risques et opportunités relatifs au climat, en liaison avec sa stratégie et son processus de management des risques. b) Publier les émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1, 2 et, si c'est pertinent, du scope 3 et les risques correspondants. c) Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques et opportunités relatifs au climat, et sa performance par rapport aux objectifs.	Interparfums publie son bilan carbone complet depuis l'exercice 2021.	Dans la continuité de l'exercice de mesure réalisé, Interparfums va travailler sur ses objectifs en termes de trajectoire carbone et les aligner selon le référentiel de la SBTi.

L'EAU : UN ENJEU SUIVI DE PRÈS PAR INTERPARFUMS

Compte tenu du modèle économique d'Interparfums, l'eau n'est un sujet matériel que pour certains de ses partenaires. En effet, la consommation d'eau pour les opérations directes de l'entreprise se réduit d'une part à une utilisation sanitaire au sein des bureaux et de l'entrepôt et d'autre part à un usage de nettoyage au sein de l'entrepôt. Ces deux sites ne sont pas situés dans des zones à stress hydrique.

IMPACTS RISQUES ET OPPORTUNITÉS (IROs)

Sous-thème	Définition des IROs	Chaîne de valeur			Importance des IROs
		Amont	Opérations en propre	Aval	
Ressource en eau	Pression potentielle sur les ressources en eau liée à la fabrication de certaines matières premières, composant les jus ainsi que l'alcool, dépendant des zones géographiques.	●●●●	○	●	



ACTIONS

Le groupe a répondu en 2023 au questionnaire Water Security du CDP et a obtenu une note de C- traduisant un niveau de prise de conscience du sujet de la part d'Interparfums. L'ensemble des parfumeurs avec lesquels travaille Interparfums répond au questionnaire CDP Water Security avec une note de A- ou B pour les 6 fournisseurs majeurs. Ils ont donc tous une démarche de maîtrise et d'évaluation des risques en matière de gestion et d'anticipation des zones de stress hydrique dans lesquels ils opèrent. Leur plan d'action repose tant sur la sélection variétale des plantes qu'ils cultivent ou font cultiver, qu'aux pratiques agricoles adaptées notamment au niveau de l'irrigation, et le groupe

Interparfums engage sur la thématique eau avec ses partenaires afin d'encourager des pratiques plus durables.

Les coopératives sucrières fabriquent l'alcool utilisé dans nos parfums à partir essentiellement de betteraves. Elles ont depuis longtemps intégré la préservation des ressources dans leurs stratégies RSE. Ainsi, de bonnes pratiques ont été mises en place, telles que le recyclage de l'eau. Des sites industriels fournissent aux agriculteurs à proximité, pour l'irrigation de leurs champs, l'eau issue des bassins des sucreries. Cette activité, dite de ferritigation a également pour bénéfice d'apporter des éléments minéraux à la terre. Une autre coopérative réutilise 100 % de l'eau contenue dans les betteraves qu'elle

transforme. Cette technique lui permet d'éviter un prélèvement de 5 millions de m³ d'eau par an. Les pratiques agricoles évoluent en parallèle et les adhérents agriculteurs des coopératives suivent le référentiel SAI Platform (Sustainable Agriculture Initiative). Plus de 75 % des cultures de betteraves de ces coopératives sont certifiées gold ou silver SAI au niveau mondial. Les coopérateurs sont accompagnés pour des démarches progrès de leurs pratiques agricoles, notamment en ce qui concerne la gestion de l'eau.

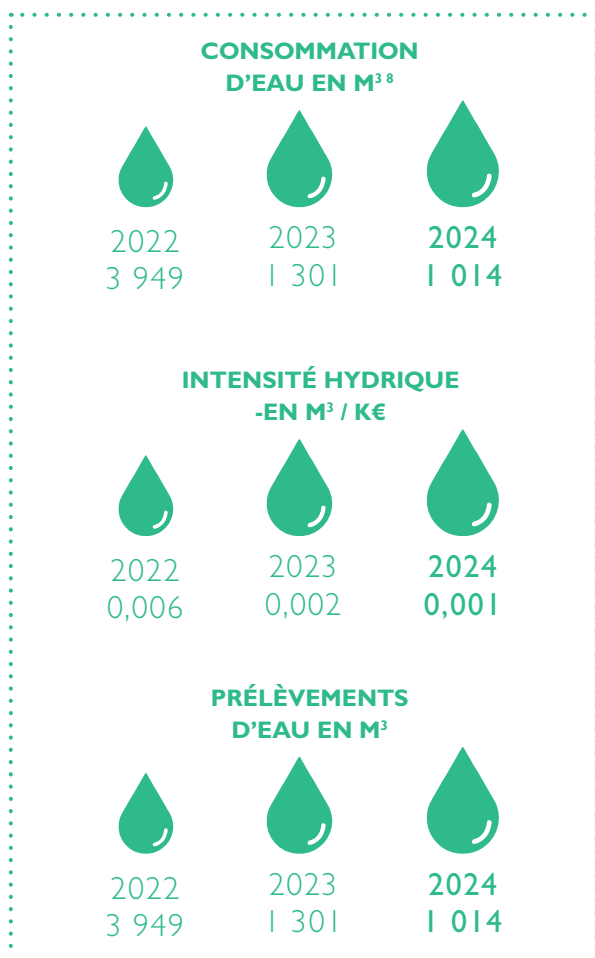
POLITIQUE

Interparfums reconnaît l'importance du sujet de la ressource en eau mais compte tenu du fait que les impacts en la matière sont localisés dans la chaîne de valeur amont (chez certains fournisseurs), le Groupe traite pour le moment ce sujet via sa politique Achats responsables qui précise les attentes d'Interparfums vis-à-vis de ses fournisseurs en termes de gestion de la ressource en eau.

RÉSULTATS

L'eau dans nos opérations

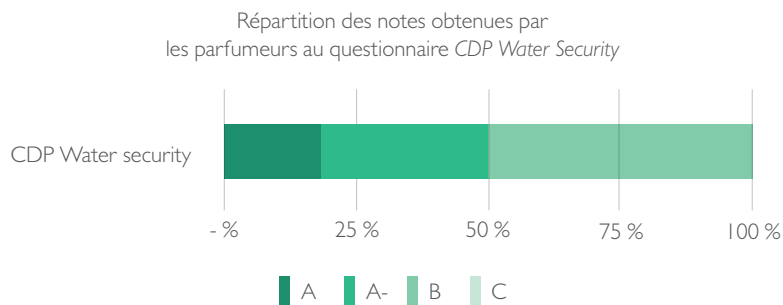
Au niveau des opérations directes, en 2021 et 2022, deux fuites d'eau ont été identifiées et sont responsables de la surconsommation de la ressource en eau au niveau de l'entrepôt. Ces dernières ont été investiguées et pu être résolues, permettant à la consommation d'eau de l'entrepôt de retrouver un niveau qualifié de raisonnable en 2023 qui a été encore réduite en 2024.



L'eau dans notre chaîne de valeur

Interparfums est conscient que l'eau est un sujet matériel pour certains de ses partenaires. Parmi eux, peuvent être mentionnés les coopératives sucrières et les parfumeurs en amont dans la chaîne de valeur. Quelques produits rincés sont distribués dans certains coffrets (gels douches) mais en nombre réduit donc sans conséquence majeure dans la chaîne de valeur aval.

Afin d'avoir une vision sur la performance en matière d'impact sur la ressource en eau, les réponses des partenaires parfumeurs au questionnaire CDP Water Security ont été analysées en 2024⁹. Cette analyse permet de faire ressortir des notations homogènes et à un bon niveau (notes variant entre A- et B), montrant une prise en compte intéressante de ce sujet chez les partenaires concernés.



⁸ La consommation en zone de stress hydrique est nulle sur l'ensemble des années 2022, 2023 et 2024

⁹ A la date de publication du rapport, les données 2024 ne sont pas toutes accessibles publiquement. Les données couvrent 90 % des approvisionnements.



BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES

La conception d'un parfum se fait avec l'aide des propositions développées par nos partenaires parfumeurs dont les objectifs partagés sont de diminuer la pression sur les ressources naturelles menacées, en s'appuyant sur la biotechnologie et l'upcycling.

IMPACTS RISQUES ET OPPORTUNITES (IROs)

Analyse des risques en matière de biodiversité

Sous-thème	Définition des IROs	Chaîne de valeur			Importance des IROs
		Amont	Opérations en propre	Aval	
Incidence sur la perte de biodiversité et l'état des espèces	La fabrication d'un parfum repose sur la transformation d'ingrédients naturels nécessitant l'exploitation de la flore et pouvant représenter un déséquilibre des écosystèmes, ainsi que de la pollution liée aux activités industrielles.	● ● ● ●	○	○	
Incidence sur l'état des écosystèmes	Les pratiques agricoles des partenaires parfumeurs et agriculteurs peuvent entraîner un risque de dégradation ou de changement d'usage des sols.	● ● ● ●	○	○	
Dépendance aux services écosystémiques	Il existe une dépendance aux services écosystémiques fournis par la biodiversité pour les parfums notamment pour la culture d'extraits végétaux, via la pollinisation.	● ● ● ●	○	○	
Eco-formulation	L'éco-formulation permet d'anticiper et de limiter les impacts et les pressions environnementales d'un produit fini grâce à des formules plus sobres en ressources et issues de filières durables	● ● ●	● ●	○	
Agriculture régénératrice	L'agriculture régénératrice permet d'assurer des impacts positifs sur les sols, la biodiversité et le climat par des pratiques et un volume d'exploitation raisonnée.	● ● ●	○	○	

..... ANALYSE DES IMPACTS POTENTIELS
D'INTERPARFUMS SUR LA BIODIVERSITÉ

Le Groupe a réalisé en 2025 une cartographie des impacts et dépendances potentiels à la nature, de ses activités tout au long de sa chaîne de valeur et le niveau de priorité associé (voir la figure cartographie et hiérarchisation des impacts potentiels de l'activité d'Interparfums sur la biodiversité p 36, et la figure cartographie et hiérarchisation des dépendances potentielles de l'activité d'Interparfums en lien avec la biodiversité p 37). La première cartographie illustre le lien entre les activités du Groupe et chacun des cinq principaux facteurs de

perte de biodiversité recensés par l'IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services), à savoir : la dégradation des habitats, les pollutions, le changement climatique, l'exploitation des ressources et les espèces invasives ou autres. Il ressort de cette analyse que l'essentiel des impacts potentiels prioritaires ont lieu en amont, puis en aval et que les impacts directs liés à nos opérations propres restent très limités.



Cartographie et hiérarchisation des impacts potentiels de l'activité d'Interparfums sur la biodiversité

Impacts indirects - Amont			Impacts directs	Impacts indirects - Aval
	Dégradation des habitats	1 - Transformation des terres via l'agriculture - Extraction de ressources naturelles nécessaires à la fabrication (alcool, solvants, verre)	3 Emprise foncière du siège et de l'entrepôt	2 Urbanisation liée à la distribution (plateformes de logistique) et aux infrastructures commerciales de nos partenaires
	Pollution	1 - Pollution des sols, de l'eau et de l'air par les intrants agricoles (produits phytosanitaires) - Pollutions liées aux activités industrielles de nos partenaires		2 Pollution plastique / microplastiques liée à l'emballage des produits finis mis sur le marché
	Changement climatique	1 Emissions de GES liées à la production agricole des produits, à leur transformation et aux sites de conditionnement	3 Emissions de GES liées aux consommations d'énergie du siège et de l'entrepôt	2 Emissions de GES liées au transport, logistique aval et distribution
	Exploitation des ressources	1 - Surrécolte de plantes, stress hydrique - Utilisation non régénérative de ressources naturelles nécessaires à la fabrication (verre, métaux, etc.)		2 - Usage unique de certains matériaux - Recyclage dépendant des utilisateurs finaux et des infrastructures locales
	Espèces invasives et autres	3 Transport international de matières premières pouvant favoriser des introductions biologiques (via emballages, circuits logistiques)		3 Risques liés aux circuits de distribution globaux

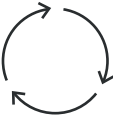
1 Impact potentiel de priorité 1 2 Impact potentiel de priorité 2 3 Impact potentiel de priorité 3



..... ANALYSE DES DÉPENDANCES
POTENTIELLES D'INTERPARFUMS À LA
BIODIVERSITÉ

La seconde cartographie fait le lien entre les activités d'Interparfums et leur dépendance potentielle à chacun des trois types de services écosystémiques : les services d'approvisionnement, les services de support et les services de régulation. Cette cartographie démontre encore une fois que l'amont est l'endroit de notre chaîne de valeur portant le plus de dépendances potentielles prioritaires.

Cartographie et hiérarchisation des dépendances potentielles de l'activité d'Interparfums en lien avec la biodiversité

	Impacts indirects Amont	Dépendances directs	Dépendances indirects - Aval
 Services d'approvisionnement Ressources fournies par les écosystèmes / la biodiversité	• Approvisionnement en matières premières végétales naturelles : plantes à parfum, huiles essentielles, betteraves pour l'alcool • Approvisionnement en eau de surface et souterraine • Approvisionnement en fibres de bois pour la production de cartons d'emballages	Aucun service écosystémique rendu	Aucun service écosystémique rendu
 Services de support Processus naturels régulés par les écosystèmes / la biodiversité	• Pollinisation • Qualité et fertilité des sols • Qualité et maintien du cycle de l'eau • Cycles de nutriments • Habitats naturels • Biodiversité fonctionnelle des agroécosystèmes	Dépendance à la diversité des espèces pour l'innovation et la formulation	Aucun service écosystémique rendu
 Services de régulation Fonction permettant le maintien des autres services écosystémiques	• Régulation du climat • Régulation du cycle de l'eau • Contrôle naturel des nuisibles, parasites et maladies • Protection contre les inondations et tempêtes • Prévention et contrôle de l'érosion	Aucun service écosystémique rendu	Aucun service écosystémique rendu

Plus de 80 % des produits proviennent
des services de la biodiversité

① Impact potentiel de priorité 1 ② Impact potentiel de priorité 2 ③ Impact potentiel de priorité 3

... POLITIQUE

Interparfums a pour ambition de participer à la lutte contre le déclin de la biodiversité. Pour rappel, les impacts du Groupe sur la biodiversité sont majoritairement indirects et concentrés en amont de sa chaîne de valeur, principalement liés à la production à la fois des ingrédients présents dans les jus et de la betterave utilisée pour l'alcool. Ainsi, le groupe Interparfums couvre ces sujets via, les politiques Achats responsables et Eco-conception optimisée qui définissent les attentes d'Interparfums vis-à-vis de ses fournisseurs.

..... ACTIONS

Le siège social du Groupe se situe au centre de Paris dans une zone de secteur sauvegardé du VII^e arrondissement, qui prend en compte les ambitions du Plan Climat Énergie de Paris et la promotion d'une politique patrimoniale, intégrant l'architecture des XIX^e et XX^e siècles, développant une culture historique et écologique des jardins de ville, tout en affinant les protections existantes. Dans ce cadre, le Groupe a installé des ruches et des nichoirs en complément d'une végétation adaptée aux pollinisateurs. Le Groupe s'assure qu'aucun des sites de conditionnement ne se situe dans une zone protégée en matière de biodiversité (que ce soit en France ou en Italie). Ainsi, **aucun partenaire n'est implanté dans une zone Natura 2000** ou géré par une association rattachée à la Fédération des Conservatoires des Espaces Naturels. Cette cartographie a été effectuée à partir des adresses précises des sites en question.

En 2023, Rochas a présenté Citron Soleil, une collection qui revisite les ingrédients emblématiques de l'Eau de Rochas aux parfums à



la fois joyeux et sophistiqués. Fidèle aux paysages méditerranéens si chers à Marcel Rochas, cette collection s'est désormais enrichie par une nouvelle création : Orange Horizon en 2024. Ces Nouveaux Rendez-vous se composent d'ingrédients sourcés de manière responsable, qu'il s'agisse du citron, de l'orange, du néroli, de la mandarine... Cette revendication par le parfumeur Sourced Responsibly signifie que ce dernier s'approvisionne et achète en conscience une ressource naturelle après avoir évalué ses risques sociaux et environnementaux grâce à des questionnaires de diligence raisonnable. En fonction du niveau de risque identifié, des actions spécifiques ou une surveillance peuvent être mises en œuvre par ses équipes directement en collaboration avec le fournisseur ou avec l'aide d'experts externes.

En s'appuyant sur les stratégies RSE de ses partenaires, Interparfums assume son devoir de vigilance, cherche à accroître la transparence et à s'impliquer dans un processus d'amélioration continue le long de sa chaîne de valeur. En illustration, l'huile essentielle de Néroli provient de deux principaux terroirs d'origine, la Tunisie et le Maroc.

Les orangers amers de Tunisie sont cultivés dans de petites plantations familiales, avec une moyenne de 40 arbres par famille autour de la région de Nabeul. Au Maroc, la ceinture verte, entre Fès et Marrakech, abrite les plus grandes plantations d'orangers amers, la plupart des usines qui produisent du néroli possèdent leurs propres orangeries. Les orangeries partenaires au Maroc sont

toutes certifiées en agriculture biologique. Le parfumeur s'est engagé dans une démarche d'approvisionnement responsable avec une vérification UEBT¹⁰ effectuée en 2023 et depuis lors, un travail d'amélioration continue avec le partenaire en local.

La mandarine de la qualité spécifique recherchée par le partenaire est approvisionnée auprès d'entreprises familiales italiennes situées dans le sud de l'Italie. Fortes de leur savoir-faire transmis de génération en génération, elles produisent des huiles essentielles et des jus naturels d'agrumes de la plus haute qualité, à partir de fruits cultivés dans cette partie de l'Italie (Calabre et Sicile), où se trouvent les meilleures plantations d'agrumes italiennes. Les usines, auditées selon la norme SMETA¹¹, sont situées à proximité des terres où poussent les fruits afin de minimiser la distance entre la ressource naturelle et son extraction. Plus d'un millier d'agriculteurs locaux sont engagés dans la culture de ces mandarines. Ces projets permettent aux Nouveaux Rendez-vous de s'inscrire dans une démarche holistique.

Présent notamment dans les parfums suivants : Sunrise pour Homme de Moncler, Black Meisterstück de Montblanc, Coach Dreams Moonlight de Coach et L.12.12 White de Lacoste, le patchouli est intimement lié à l'Indonésie. **La culture du patchouli est délicate en raison d'un phénomène d'autotoxicité, c'est-à-dire que la plante libère des substances organiques qui nuisent et inhibent sa propre croissance.** Ce phénomène d'autotoxicité est d'ailleurs l'un des facteurs à l'origine de la migration de la culture d'île en île, observée depuis plusieurs années en Indonésie, au fur et à mesure que les sols deviennent impropres à la culture du patchouli. En Indonésie, les

¹⁰ UEBT (Union for Ethical BioTrade) est une norme de durabilité volontaire reconnue internationalement dont la mission est de régénérer la biodiversité et d'assurer un avenir meilleur aux populations grâce à l'approvisionnement éthique d'ingrédients issus de la nature.

¹¹ Le protocole d'audit SMETA (Members Ethical Trade Audit) de Sedex est la norme pour l'inclusion dans le Supplier Ethical Data Exchange (Sedex).

lieux de production se sont progressivement déplacés de l'île de Nias à Sumatra, puis à Java, et aujourd'hui, à Sulawesi. La prise en compte de l'écosystème est donc au cœur de la stratégie des parfumeurs pour garantir un approvisionnement durable du patchouli. Des informations complémentaires sur le volet sociétal sont présents dans la partie Employés dans la chaîne de valeur.

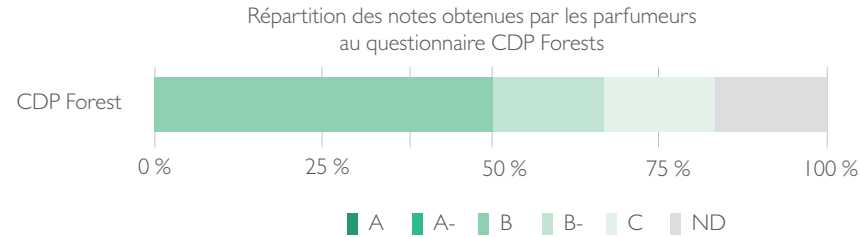
Afin de garantir un approvisionnement limitant la déforestation, préservant les écosystèmes et la biodiversité, le suivi de manière transparente des chaînes d'approvisionnement est une étape importante. C'est dans cette optique, et en s'appuyant sur les contributions proposées par le groupe de travail Cosmétique de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030, qu'Interparfums a décidé de commencer à travailler sur la cartographie de sa chaîne d'approvisionnement et de valeurs, via la plateforme Transparency-One. La mise en œuvre de cette traçabilité facilitera in fine la mise en place de mesures visant à réduire l'impact socio-environnemental de nos produits. Par ailleurs, le recours à 100 % de carton FSC pour les étuis permet également de lutter contre la déforestation.

RÉSULTATS

Interparfums est conscient que la biodiversité est un enjeu primordial pour certains de ses partenaires amont. Dans une optique d'analyse de l'impact potentiel que le Groupe peut avoir, via les achats qu'il passe auprès de ses partenaires, des indicateurs ont été mis en place afin de suivre les ressources utilisées et les certifications associées lorsque cela est pertinent. Ces indicateurs permettent de suivre les ressources bois et papier et donc l'impact indirect que le Groupe peut avoir sur la déforestation, ainsi que les matériaux plastiques utilisés dans nos emballages.

Thématique	Thème	Unités	2024	2023	Cible 2030
Bois et Papier	Part de carton FSC utilisé dans les emballages de produits (coffrets et étuis)	%	100 %	88 %	100 %
Bois et Papier	Part des lancements (en nombre) sur l'année N+1 intégrant du carton FSC dans les étuis et coffrets	%	100 %	89 %	100 %
Bois et Papier	Intensité de carton FSC	Tonnes / M€ de CA	1,80	1,98	1,60
Plastique	Intensité de plastique utilisé dans les emballages des produits	Tonnes / M€ de CA	1,47	1,77	1,25

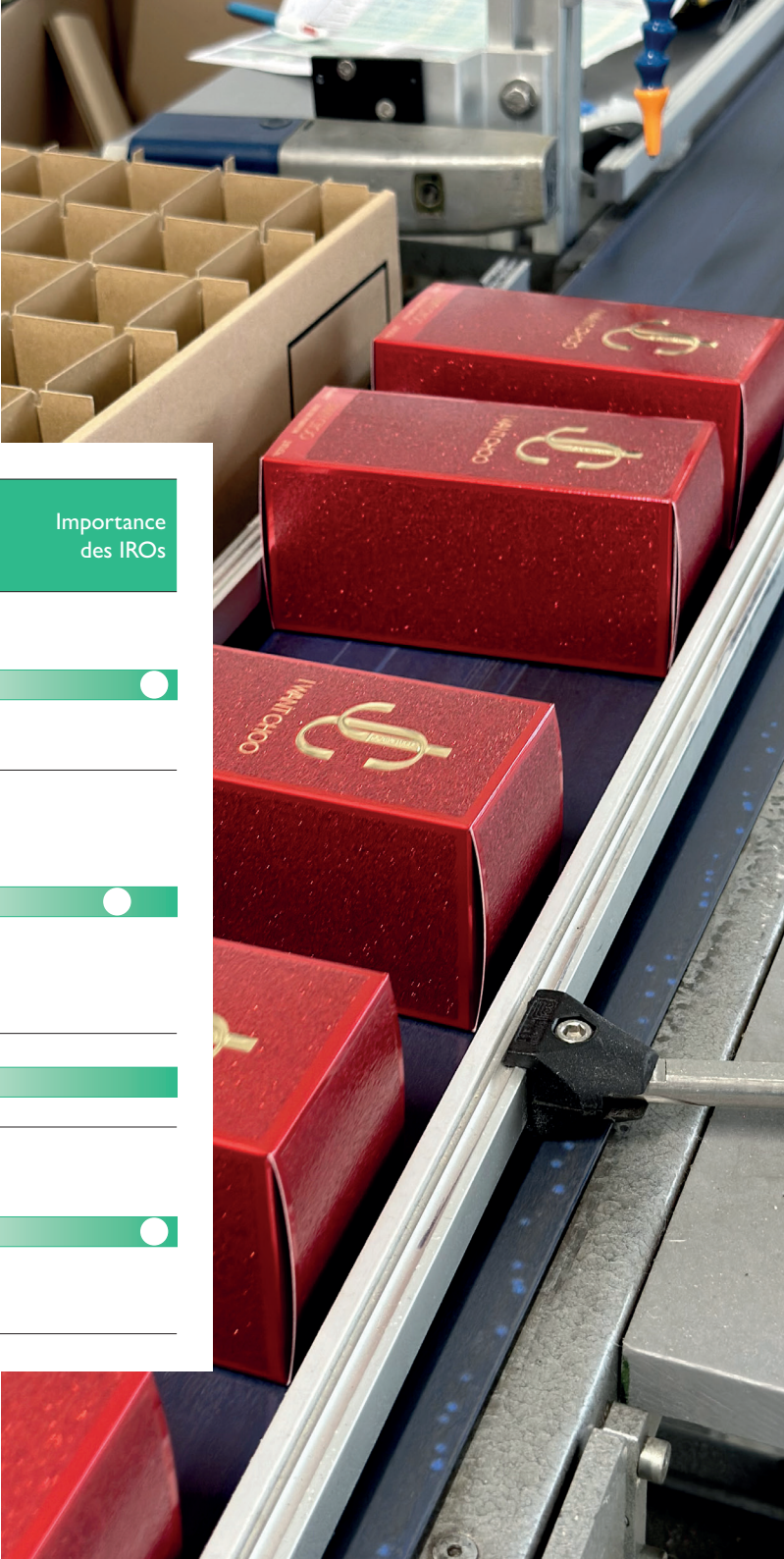
Le questionnaire CDP Forests est également important pour Interparfums, qui est une entreprise attentive à la gestion des espaces naturels et considère qu'il est fondamental de ne pas introduire des matières premières responsables de déforestation dans un pays, où qu'il soit. Les réponses des partenaires parfumeurs au questionnaire CDP Forests ont donc été analysées en 2024¹². Cette analyse permet de faire ressortir des notations homogènes et à un bon niveau, montrant une prise en compte de ce sujet chez les partenaires concernés.



¹² Les données couvrent 95 % des approvisionnements du Groupe.

..... IMPACTS RISQUES ET OPPORTUNITES (IROs)

Sous-thème	Défnition des IROs	Chaîne de valeur			Importance des IROs
		Amont	Opérations en propre	Aval	
Ressources entrantes et utilisation de ressources	Conséquences de l'extraction de matières premières vierges (verre, papier, carton, plastique), nécessaire pour l'emballage des produits finis, atténuable par l'usage de matériaux recyclés ou réemployables.	● ● ● ●	●	○	
Ressources sortantes liées aux produits et services	Un approvisionnement en matières premières est nécessaire pour les emballages commerciaux et promotionnels, au coeur de la stratégie de vente. Impacts environnementaux de la fin de vie des produits (notamment des emballages), avec des opportunités d'optimisation du recyclage.	● ●	●	● ● ● ●	
Déchets liés à nos opérations	Production limitée de déchets ménagers en interne au niveau du siège social et de l'entrepôt.	○	● ● ● ●	○	
Eco-conception et économie circulaire	L'éco-conception constitue une opportunité forte de limiter les impacts environnementaux en réduisant la dépendance aux matières premières à usage unique en amont, ainsi que les déchets générés lors de l'utilisation des produits finis en aval.	● ●	● ● ●	● ● ●	



POLITIQUE

A chaque étape du processus d'achat, Interparfums s'interroge sur le juste besoin et sur la nécessité de limiter les sources de coûts inutiles et le gaspillage des ressources afin de :



Réduire les déchets à l'étape de fabrication, de consommation et de fin de vie du produit



Recycler la production imparfaite, notamment à l'étape de la fabrication



Réparer afin d'augmenter la durée de vie du matériau ou du produit, notamment les palettes



Et surtout déployer la charte éco-conception

.....ACTIONS

Dans le cadre de son engagement en faveur d'une consommation plus responsable et circulaire, Interparfums a rejoint en 2024 la coalition Circul'R dans le but d'expérimenter le réemploi de flacons de parfums. Cette démarche est testée chez deux enseignes et plusieurs dizaines de leurs lieux de vente en France dès l'été 2025, sur Eau de Rochas. L'initiative repose sur la mise en place d'un processus rigoureux de collecte chez les enseignes, une étape délicate de lavage puis une remise en circulation des flacons réutilisés, tout en garantissant des conditions d'hygiène et de sécurité conformes à nos standards qualité et aux exigences de la filière parfumerie. L'objectif de ce projet pionnier est triple :

- Il permet de réduire la consommation de ressources vierges, notamment le verre, dont la fabrication est énergivore ;

- Il permettra de tester l'appétence des consommateurs pour le réemploi dans le cas des parfums et peut être répondre davantage à des attentes croissantes ;
- Et enfin de favoriser l'allongement de la durée de vie de nos emballages en optant pour une logique de réutilisation plutôt que de recyclage ou de fin de vie.

Ce projet s'inscrit également dans le cadre de la conformité vis-à-vis de la loi AGECL (Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) française, qui vise à promouvoir des modèles de productions et de consommations circulaires, notamment via l'incitation aux entreprises à développer des solutions et dispositifs de réemploi et de réutilisation. Ce projet pourra par ailleurs potentiellement contribuer à la réduction de notre empreinte carbone si les analyses de cycle de vie mettent en avant des

gains d'émissions de gaz à effet de serre en lien avec les émissions évitées pour la fabrication de nouveaux flacons.

Cette expérimentation constitue une première étape vers un modèle circulaire, il sera testé dans un premier temps sur un périmètre restreint avec des partenaires engagés. A terme, notre ambition est de le déployer à plus grande échelle, en lien avec nos fournisseurs et distributeurs, en cohérence avec les engagements environnementaux que nous portons.





•• RÉSULTATS

Proposer des emballages intégrant les enjeux environnementaux et sociétaux

Le Groupe n'exerce pas d'activité industrielle et confie le processus de fabrication à des partenaires offrant chacun une expertise optimale et un engagement dans leurs domaines respectifs : fragrance, verrerie, emballage et conditionnement. Le Groupe les interroge sur leurs stratégies RSE, en complément de l'évaluation Ecovadis et tient compte avec eux des enjeux environnementaux identifiés à chacune des étapes, notamment le choix des matériaux entrant dans les composants, le traitement

des déchets et la réduction de l'empreinte carbone.

Une charte éco-conception optimisée a été formalisée en 2022 et partagée tant en interne qu'en externe pour que les options possibles en la matière soient bien claires pour l'ensemble des acteurs. Cette charte a pour objectif de mettre en avant les bonnes pratiques du Groupe pour une éco-conception optimisée des produits développés et a été déployée auprès de 100 % des partenaires industriels du Groupe. Les objectifs par catégorie de produits sont présentés : verre, décor, capots, cales, étuis.

Les produits promotionnels ne sont pas oubliés avec les coffrets, les tubes et la PLV (Publicité sur le Lieu de Vente). La démarche est ainsi globale et permet au Groupe de se conformer également aux obligations réglementaires de la loi AGEC française.

PERFORMANCE

Diffusion de la charte éco-conception à l'ensemble de nos fournisseurs industriels

Objectif 2025

100 %

Résultats 2024

100 %

Améliorer l'impact environnemental des produits

Les actions en prévention des risques environnementaux et des pollutions consistent d'abord dans le choix de techniques et matériaux qui se doivent d'être optimisés. Soucieux de concilier la qualité et l'esthétisme de ses produits avec les impératifs environnementaux, le Groupe veille à réduire les volumes d'emballage et à sélectionner des matériaux appropriés à chaque niveau d'élaboration de ses produits, de façon à assurer, dans des conditions optimales, leur recyclage ou leur élimination.

Afin de réduire les incidences découlant de son activité, certains flacons produits par le Groupe sont colorés par application d'une solution hydrosoluble, permettant ainsi d'obtenir une coloration en partie biodégradable sans incidence néfaste sur les milieux naturels. Sur le reste des gammes, le Groupe poursuit son objectif de suppression progressive de l'emploi de laques « solvantées » en vue d'une utilisation

à terme de laque « hydro », afin de limiter les rejets de Composants Organiques Volatiles dans l'air. De plus, certains sous-traitants verriers disposent d'électro-filtres afin de limiter les émissions de poussières et de fumées ainsi que de systèmes de recyclage des eaux usées.

Le Groupe a, par ailleurs, supprimé les thermodurcissables sur ses lignes de bains au profit de plastiques recyclables. Le noir de carbone est supprimé progressivement des tubes en plastique en raison de sa non recyclabilité.

La fabrication des flacons en verre recyclable prévoit un système de récupération, broyage et refonte de la gâche. La mise en place, depuis 2013, d'indicateurs de pilotage de la gâche a permis au Groupe de renforcer le suivi des taux de gâche chez ses décorateurs de flacons verre. Son objectif premier est de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue et

de réduire ses taux de gâche dans la durée. Le second objectif est de parvenir à retraiter cette gâche et à réintroduire les flacons dans le circuit de fabrication.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place auprès des sous-traitants des mesures de récupération des déchets provenant d'un excès de production ou des composants sur des produits dont la fabrication est arrêtée. Les composants récupérés font ensuite l'objet de tri avant leur destruction. Des dons de produits finis sont également effectués au bénéfice d'associations.

Résultats
à fin
décembre
2024

Part des
lancements
(en nombre) sur
2025 intégrant
du verre PCR

74 %



Des produits promotionnels intégrés dans la démarche RSE

Un travail de fond a été conduit sur les produits promotionnels qui représentent un volume d'unités important : plus de 4,7 millions de coffrets et plus de 3,2 millions de cadeaux avec achats. La réflexion a consisté à remettre en question chacun des composants de ces segments sur tout leur cycle de vie. Il s'avère que l'ensemble des composants sont produits et assemblés en France, Espagne et Italie. 46 % de nos cadeaux avec achats sont labellisés Made in France (bougies, trousses...).

Premiers résultats : Les emballages des coffrets et étuis sont fabriqués depuis longtemps à partir de carton et papier certifiés FSC. Les caisses de transport sont elles aussi certifiées FSC depuis 2022.

Les produits promotionnels ne sont pas oubliés avec les coffrets, les tubes et la PLV. La démarche est ainsi globale et permet au Groupe de se conformer aux obligations réglementaires de la loi AGECL (loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire) française mais qui aura un effet sur l'ensemble des productions.

La conception des coffrets intègre également les préoccupations environnementales avec une proposition en deux formats avec pour chacun 3 hauteurs de cuvette en fonction des volumes de parfum. Par ailleurs en raison de nouveaux cahiers des charges de certains distributeurs, les coffrets seront encore amenés à évoluer. La nouvelle configuration nous permettrait de diminuer de plus de 200 tonnes l'utilisation de polystyrène et de 40 tonnes celle de plastique APET 100 % recyclé. Les cales présentes dans les coffrets doivent être robustes pour des questions de transport et de résistance lors du stockage dans des conditions chaudes et humides. Des propositions de cales en APET recyclables ont été faites pour certaines lignes Rochas et des cales en carton sont dorénavant utilisées dans

la majorité de nos coffrets. Concernant les tubes en plastique destinés aux produits de bains parfumés des marques, une étude a été faite en fonction des composants : jupe, tête et capsule, afin de réduire la quantité de plastique utilisée et de veiller à leur éligibilité au recyclage. Le remplacement du plastique vierge dans les étuis a été amorcé avec les étapes indispensables de tests de compatibilité avec les formules. En 2023, ce sont 60 % des tubes qui sont fabriqués à partir de PE PCR soit un gain de 16 tonnes de plastique vierge PE. Enfin, plus de 50 % des tubes sont recyclables et plus de 2 millions d'entre eux ne contiennent pas ou plus de noir de carbone (rendant complexe voire impossible leur recyclage).

Autre action qui vise à diminuer la consommation d'emballage inutile : la chasse à leur utilisation (notamment des polybags) et leur remplacement. En 2024, hormis pour les produits fragiles, les produits promotionnels seront cerclés de papier Kraft et non plus emballés avec du plastique. De plus, ce sont 623 000 polybags qui seront optimisés, soit une économie de 148 000 bouteilles plastique de 50 cl et de 10,6 tonnes de CO₂. Lorsque l'utilisation de bandeau en kraft recyclé n'est pas possible, les polybags biodégradables seront privilégiés.

Cette volonté d'amélioration de notre offre produits se poursuit sans compromis sur leur qualité et s'appuie sur les propositions des fournisseurs. Les cadeaux avec achats sont des leviers importants de décision des consommateurs. La démarche RSE s'étend à leur sélection. Déjà, nos cinq fournisseurs de « cadeaux avec achats » sont évalués par Ecovadis, et leur note moyenne est de 77,6/100 (4 sont Platinum et 1 Gold selon le classement 2022), ce qui est très au-dessus de la moyenne des scores de leur secteur d'activité (qui est soit de 39 soit de 47, en fonction des entreprises).



Bien que la production de PLV plastique d'Interparfums soit sans aucune mesure avec celle d'un acteur du maquillage, le Groupe participe au groupe de travail Parfumerie Sélective animé par l'Institut du Commerce visant à mobiliser marques et distributeurs autour du sujet de leur collecte et de leur recyclage en France. Cette démarche collective rassemble également les fabricants de PLV déjà engagés en termes d'éco-conception et proposant des potentiels de démantèlement. Par ailleurs, le Groupe a initié un test de mise en place de reverse logistique en partenariat avec une enseigne afin de récupérer des PLV

devenues obsolètes et de leur trouver une filière de valorisation matière. Ceci sera d'autant plus réalisable que les PLV seront mono matière.

Dès lors que cela est possible, Interparfums envisage la réduction du poids des PLV, notamment sur les présentoirs des testeurs en magasins. Par ailleurs, un travail de fond est conduit pour connaître l'origine des matériaux utilisés par nos partenaires, sachant que le sourcing européen est privilégié. Les engagements d'Interparfums en matière de conception de PLV sont présentés ci-dessous :

Étape du cycle de vie	Thème	Réalisations 2024	Objectifs 2025
Production	Séparabilité des matériaux	En 2024, 91 % des PLV sont conçues en vue d'une séparabilité des matériaux lors de leur fin de vie	Objectifs 2025 : 80 % des PLV devront permettre la séparabilité des matériaux lors de leur fin de vie (changement de périmètre avec élargissement de la base produits)
	Mono Matière	Quelques réalisations	Augmenter le nombre de références par rapport à 2025
	Assemblage mécanique	78 % des PLV sont réalisées par assemblage mécanique (limitation de l'usage des colles, vis et aimants)	80 % des PLV auront un assemblage mécanique
Logistique	Livraison à plat	75 % des PLV sont livrées à plat	80 % des PLV seront livrées à plat
	Emballage	75 % de nos PLV sont sans emballages plastiques	Suppression de 100 % des emballages plastiques (s'il reste de l'emballage plastique, il sera en plastique recyclé et recyclable afin de protéger certaines matières pendant le transport).
	Transport	98 % des PLV sont livrées par bateau, train ou camion (du fournisseur à l'entrepôt situé à Criquebeuf)	98 % des livraisons des PLV dans l'entrepôt de stockage (Criquebeuf) effectuées par bateau, train ou camion.

Une étude a été conduite pour comparer à l'aide de la réalisation d'analyses de cycles de vie (ACV) les impacts environnementaux de deux PFSU (colonnes stockeuses) d'une des marques. L'un est à usage unique, l'autre intègre une structure réutilisable. L'habillage est commun aux deux PFSU. Le PFSU autoportant est composé d'une structure en MDF (panneau de fibres de bois à densité moyenne) et d'un habillage en carton, les deux à usage unique. Le PFSU réutilisable est composé d'une structure en acier qui peut être réutilisée et d'un habillage carton à usage unique. Les résultats montrent qu'à partir de deux utilisations, le PFSU en acier est globalement préférable au PFSU jetable à l'exception de deux indicateurs clés. A partir de 5 utilisations, il n'y a plus de transfert d'impact pour la solution réutilisable. Il s'agit maintenant

de voir avec les retailers les options qu'ils peuvent proposer en matière de stockage. Dorénavant, l'éco conception de cet élément fait partie de son cahier des charges afin de réduire au maximum son impact environnemental.

En lien avec un distributeur et un fabricant de PLV, Interparfums a initié un test de récupération de PLV monomatière en magasins en vue de leur valorisation matière chez le fabricant. En fonction du succès de cette opération, elle pourra être renouvelée.



..... DÉCHETS LIÉS À NOS OPÉRATIONS

Les actions en prévention des risques environnementaux et des pollutions consistent d'abord dans le choix de techniques et matériaux qui se doivent d'être optimisés. Le Groupe suit attentivement sa production de déchets au niveau de l'entrepôt en France. En 2024, ce sont 56 tonnes de déchets qui ont été valorisées dans différentes filières (plastique, palettes, papiers et cartons, alcools). En complément, 8 tonnes assimilées à des ordures ménagères (DIB, déchets non dangereux) ont été incinérées avec récupération de chaleur. Aucun déchet dangereux n'a été éliminé en 2024.

en tonnes	2022	2023	2024
Quantité de déchets produits	42,3	30	64
Part des déchets valorisés dans des filières de recyclage	63 %	90 %	88 %
Quantité de déchets dangereux	10	0	0



ACCOMPAGNER LES CONSOMMATEURS
DANS LE TRI DES EMBALLAGES

Les emballages en carton des parfums vendus par Interparfums sont recyclables dès lors que le geste de tri est le bon. La charte écoconception optimisée recommande l'utilisation de verres traditionnels (i.e. sodo-calciques) qui sont des verres recyclables et d'éviter les verres techniques (i.e. borosilicate) qui ne le sont pas.

Pour aider au geste de tri, depuis janvier 2022, la réglementation française impose l'apposition d'un logo Triman accompagné d'instructions sur le geste de tri. C'est ce qui a été fait sur l'ensemble des produits vendus par Interparfums. Interparfums a mis en place une page web (myproducts.interparfums.fr) permettant de naviguer par produit et qui permet au consommateur d'adapter son geste de tri en fonction de la typologie de l'emballage. Ce site est pour le moment disponible en français et en italien pour des raisons de législation dans ces deux pays. Il va être traduit en anglais pour informer le plus grand nombre de consommateurs.

Certains distributeurs initient individuellement des démarches de collecte des emballages de produits cosmétiques et de parfums qui récompensent les consommateurs qui les ramènent. Le suivi et la traçabilité de ces filières sont effectués par les enseignes. Le Groupe encourage de telles initiatives vertueuses.



PERFORMANCE

Proposer des emballages recyclables

Ambition 2030

88 %

Résultats 2024

83 %

ENVIRONNEMENT DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

POLITIQUE

Dans le cadre de sa politique d'achats responsables, l'ensemble des fournisseurs directs d'Interparfums est soumis à une évaluation RSE à l'aide de la plateforme Ecovadis.

RÉSULTATS

Par ailleurs, en fonction de l'analyse des risques effectuée pour les fournisseurs directs, leur performance au regard d'autres référentiels est également suivie. Ainsi, 100 % des parfumeurs répondent au questionnaire CDP Climate Change. Leurs notes 2024¹³ sont supérieures à B-, ce qui est une performance rassurante pour Interparfums. Cela signifie qu'ils traitent au bon niveau les sujets des changements climatiques et de la biodiversité. En effet, des notes de ce niveau témoignent d'une analyse mature des risques et des opportunités en matière de climat. De plus, 75 % des parfumeurs sollicités sont certifiés ISO 14001, ces derniers couvrant 95 % du montant des achats réalisé chez des parfumeurs.



Nombre de
fournisseurs avec
une évaluation
terminée

98

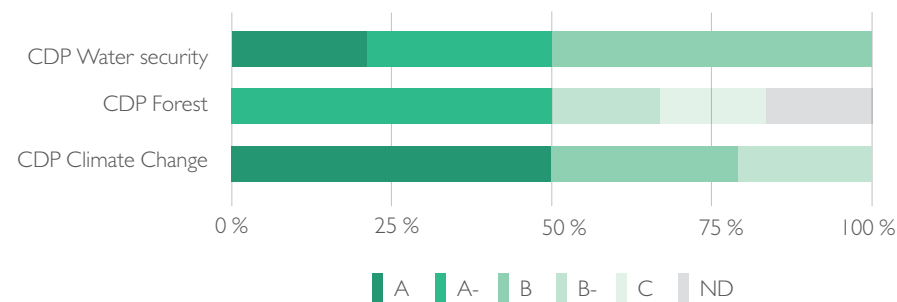
Score
environnement

73,2 / 100

Part des
fournisseurs
évalués par
Ecovadis,
certifiés
ISO 14001

43 %

Répartition des notes obtenues
par les parfumeurs au questionnaire CDP



¹³ Les données couvrent 95 % des approvisionnements du Groupe.



SOCIAL

La force du modèle organisationnel d'Interparfums réside dans la constitution d'équipes à taille humaine et la répartition homogène des âges et des niveaux de responsabilités lui permettant de bénéficier d'une pluralité d'expériences et d'une organisation extrêmement souple. Les collaborateurs constituant son principal moteur de création de valeur, leur épanouissement au travail et leur motivation sont des leviers essentiels de son développement.

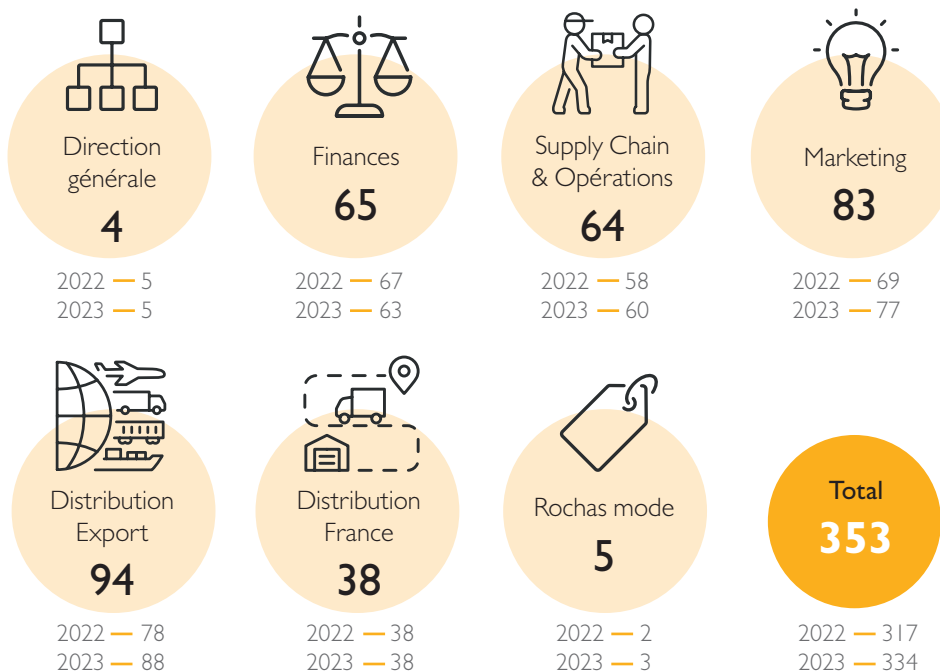
- 48 Effectifs d'Interparfums
- 49 Conditions de travail
- 55 Égalité de traitement, égalité des chances pour tous
- 58 Employés dans la chaîne de valeur
- 60 Consommateurs et utilisateurs finaux



EFFECTIFS D'INTERPARFUMS

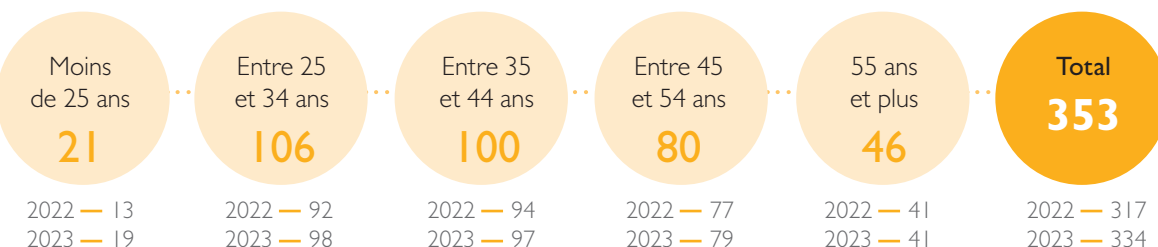
LE DÉTAIL DES EFFECTIFS

Présents au 31/12/2024



EFFECTIFS PAR ÂGE

Présents au 31/12/2024

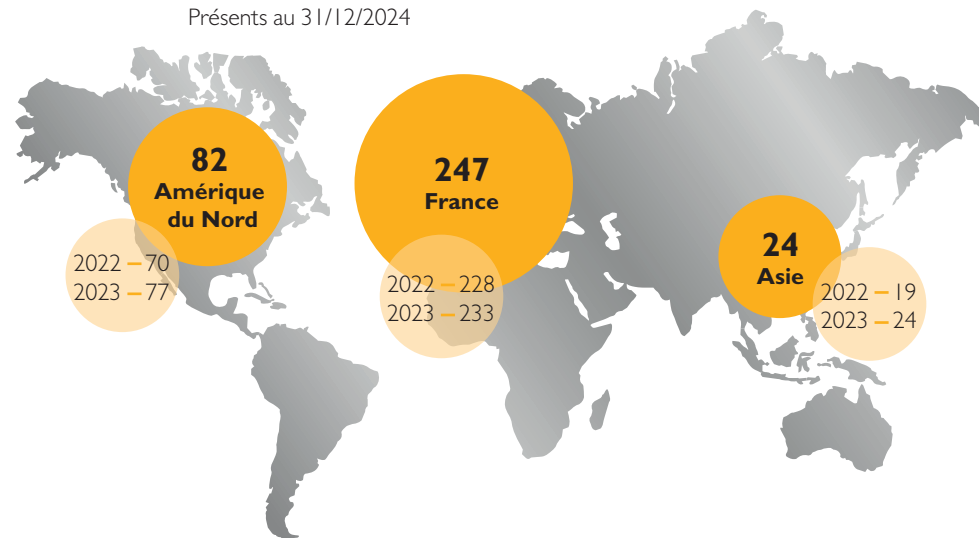


Age moyen des collaborateurs : 41 ans

Ancienneté moyenne des collaborateurs : 7,6 ans

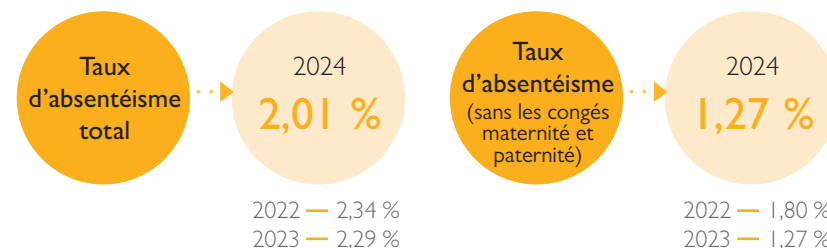
EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE¹⁴

Présents au 31/12/2024



Le taux de turn-over est de 13 % pour l'année 2024 en forte baisse et retrouve des niveaux avant Covid. En effet, de nombreux départs de seniors ont eu lieu en 2022 et 2023 en raison de reconversions professionnelles ou de nouvelles trajectoires initiées pendant la crise sanitaire. Le Groupe étant en croissance, il intègre aussi de nouveaux collaborateurs. Parmi les départs observés, un tiers est attribué à des ruptures conventionnelles pour l'entité Interparfums^{SA} (France). Ces départs sont notamment liés à des projets individuels ou professionnels.

Le taux d'absentéisme, toujours très faible, est un indicateur primordial permettant de mesurer l'implication et la motivation des collaborateurs.



¹⁴ La totalité des collaborateurs du Groupe est employée dans des pays qui respectent les conventions Internationales du Travail (OIT).



— CONDITIONS DE TRAVAIL : UN EMPLOYEUR ATTENTIF ET ENGAGÉ POUR LA RÉUSSITE DE TOUS

..... IMPACTS RISQUES ET OPPORTUNITÉS (IROs)

Sous-thème	Définition des IROs	Chaîne de valeur			Importance des IROs
		Amont	Opérations en propre	Aval	
Sécurité de l'emploi et salaire décent	Risque de précarité dans certains types de contrats; notamment des fonctions externalisées.	○	● ● ●	○	
Temps de travail & équilibre entre vie professionnelle et vie privée	Risque de surcharge ponctuelle pouvant impacter la motivation, la qualité de vie au travail et ainsi générer une baisse de productivité et augmenter le turnover.	○	● ● ●	○	
Droits à l'information, négociations et conventions collectives	Risque limité compte tenu du cadre réglementaire et du secteur; mais il est important d'animer un dialogue social structuré et transparent pour assurer la protection des employés.	○	● ● ●	○	
Santé et sécurité au travail	Les activités du secteur donnent peu lieu à des accidents, mais l'enjeu de la santé mentale peut impacter la qualité de vie au travail, et donc la motivation, l'absentéisme et le turnover.	○	● ● ●	○	

... POLITIQUE

L'ensemble de ces enjeux a été formalisé en 2022, dans la charte « Employeur responsable », portée proactivement à la connaissance de l'ensemble des collaborateurs et disponible sur le site internet www.interparfums-finance.fr. Ce document a pour objectif de fixer un cadre de fonctionnement pour tous. En effet, attentif et

engagé pour la réussite de tous, Interparfums agit au quotidien, dès le process de recrutement et pendant toute la durée de vie du contrat de travail, en s'attachant à :

- préserver la qualité de vie de chacun au travail ;
- donner les meilleures chances de succès à

tous ses collaborateurs.

Interparfums s'attache à faire vivre au quotidien ses valeurs : respect et bienveillance, créativité, confiance, engagement et loyauté.

ACTIONS ET RÉSULTATS

Écoute des collaborateurs

En complément des campagnes d'entretiens annuels visant à recueillir les « feedback » de l'ensemble des collaborateurs, des enquêtes d'engagement sont conduites chaque année. En 2023, elle a été menée sur le périmètre France. Le taux de participation a été de 81,9 % et le taux de recommandation de 80,4 %, ce qui est très satisfaisant et a permis d'obtenir un label HappyIndex®At Work. Un plan d'actions a été initié sur la base des retours des collaborateurs afin de répondre à leurs attentes. Dans ce cadre, des frigos connectés ont été installés afin de leur donner accès à une offre de restauration saine, de saison et économiquement intéressante. La communication interne a été également améliorée avec l'édition régulière d'informations. Cette enquête a été reconduite début 2025 sur un périmètre Groupe. Elle s'est clôturée sur un taux de participation de 82,5 % et sur un taux de recommandation de 91,4 %. Tous les résultats sont en progression, quelle que soit la thématique traitée.

PERFORMANCE

Reconduire l'enquête d'engagement tous les 2 ans

Ambition 2030	Résultats 2025
Taux de participation	Taux de participation
85 %	82,5 %

Sécurité de l'emploi, temps de travail et salaires

Interparfums a mis en place des règles de rémunération ainsi que des systèmes de classification des emplois et d'évaluation des performances appliqués à tous les collaborateurs, qui contribuent à garantir l'équité ainsi que l'égalité Homme/Femme. Interparfums s'engage à verser à l'ensemble de ses collaborateurs un salaire leur permettant de s'assurer ainsi qu'à leur famille, un niveau de vie meilleur

que celui de la moyenne nationale du pays dans lequel il travaille. Dans ce cadre, la rémunération des collaborateurs Interparfums comprend une part fixe et une part variable, ainsi que des primes exceptionnelles versées en fonction du résultat du Groupe.

Considérant qu'une rémunération bien conçue peut être un puissant levier de motivation et de performance, Interparfums a conduit une étude de rémunération en 2024. Cette dernière a permis de s'assurer que les politiques de rémunération sont alignées avec les objectifs stratégiques de l'entreprise, que l'équité salariale est garantie au sein de l'organisation notamment entre les hommes et les femmes. Enfin, elle contribuera à maintenir un climat de travail positif et à éviter les tensions internes liées aux éventuels ressentis en matière d'inégalités de traitement.

Niveau de salaire	2022	2023	2024
Part des collaborateurs rémunérés au-dessus du salaire décent des pays dans lesquels ils travaillent	100 %	100 %	100 %
Rémunération moyenne des salariés (hors mandataires sociaux)	81 126 €	85 273 €	88 607 €
Rémunération médiane des salariés (hors mandataires sociaux)	60 190 €	61 071 €	63 580 €
Moyenne du salaire moyen national (France, États-Unis, Singapour) d'après l'OCDE (https://www.oecd.org/fr/data/indicators/average-annual-wages.html) et les données de Singapour (https://stats.mom.gov.sg/Pages/Income-Summary-Table.aspx)-wa	55 532 €	59 497 €	60 178 €

Effectif par type de contrat	2022	2023	2024
Permanents	307	323	336
Non permanents	10	11	17
Création de postes permanents	19	22	15



Avantages sociaux

En France, la mutuelle dite « socle » est à 100 % financée par Interparfums pour l'ensemble de l'effectif (CDI, CDD, contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). Elle s'applique à chaque collaborateur dès son entrée dans les effectifs sans observation de période préalable dite de « carence ». Une mutuelle « sur complémentaire » est également proposée à tous les collaborateurs, dès leur entrée dans les effectifs, sans période de carence. Le rapport sinistre/cotisations étant bénéficiaire depuis plusieurs années (respect des obligations du contrat responsable décrites par la loi de financement de sécurité sociale ainsi que du cahier des charges établi en 2019 avec la réforme 100 % santé entre autres), certains postes de consommations ont été nettement améliorés en 2023 en faveur des collaborateurs. A Singapour et aux États-Unis des modalités spécifiques en matière de santé sont mises en place. Il est donc proposé à 100 % des collaborateurs une participation à leurs frais de santé.

Participation

Conformément à la loi française, un accord de participation aux résultats de l'entreprise a été signé en 2001. Au titre de l'année 2024, comme pour les années précédentes, un montant brut significatif de plus de 4,3 millions d'euros a été redistribué aux collaborateurs début 2025, en augmentation de 10 % comparativement à 2023.

Plan d'Épargne Entreprise et Plan d'Épargne Retraite Collectif

Le Groupe fait bénéficier l'ensemble de ses collaborateurs travaillant en France (après 3 mois d'ancienneté) d'un Plan d'Épargne Entreprise (PEE) permettant de favoriser l'épargne salariale en proposant plusieurs types de fonds correspondants aux projets

de chacun. Depuis 2017, Interparfums a fait évoluer son dispositif en proposant un fonds « Interparfums Actionnariat » permettant ainsi aux collaborateurs de profiter de l'évolution de la valeur de l'action Interparfums dans un cadre fiscal avantageux. Ces versements dans le fonds « Interparfums Actionnariat » sont assortis d'un abondement significatif de la part de l'entreprise.

Par ailleurs, un Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERCOL) permet à chacun des collaborateurs (périmètre France) de préparer sa retraite et de bénéficier également d'un abondement important de la part de l'entreprise. Les collaborateurs ont également la possibilité de transférer chaque année une partie de leurs jours de congés non pris dans le PERCOL.

Les collaborateurs bénéficient également d'un contrat de retraite supplémentaire à cotisations définies et adhésion obligatoire. Ce contrat individuel est alimenté par le prélèvement de cotisations salariales et patronales mensuelles, la répartition de ces dernières étant libre. Le Groupe a choisi d'aider ses collaborateurs dans la constitution de cette rente, complément de retraite, en prenant à sa charge une part importante des cotisations. Dans le cadre de l'évolution de sa politique de rémunération et des avantages non monétaires, ce dispositif a été, depuis le 1er janvier 2024, étendu à l'ensemble des collaborateurs (cadres et non cadres) avec l'ajout d'une cotisation employeur sur la tranche A des salaires pour tous les collaborateurs en complément des cotisations tranche B et C déjà définies.

Des dispositifs spécifiques en matière de retraite sont proposés aux collaborateurs de Singapour et des États-Unis.

De plus, et afin de développer l'actionnariat

salarié, le Groupe a mis en décembre 2018 puis en mars 2022, deux plans d'attribution d'actions de performance destinés à l'ensemble des collaborateurs.

Dialogue social

Concernant les collaborateurs travaillant en France et conformément à la loi, les élections relatives aux institutions représentatives du personnel sont effectuées tous les quatre ans. A ce titre, le Comité Social et Économique (CSE) a été renouvelé en juin 2023. Il est composé de 4 collaborateurs cadres dont un référent harcèlement. Réuni ordinairement une fois par mois, le CSE est informé et consulté sur des questions stratégiques et organisationnelles ayant un impact sur les collaborateurs.

Suite au renouvellement du CSE en juin 2023,

	2022	2023	2024
Part des collaborateurs couverts par une convention collective conformément à la réglementation	72 %	70 %	70 %
Part des collaborateurs couverts par un dialogue social formalisé ou par un syndicat indépendant	72 %	70 %	70 %
Part des collaborateurs couverts par un dialogue social (formalisé ou informel)	100 %	100 %	100 %

la commission « Santé et Sécurité au Travail » a été maintenue dans la continuité du précédent Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). La commission est constituée de deux collaborateurs non-cadres et est réunie ordinairement une fois par semestre. Un salarié désigné compétent en matière de santé, sécurité et conditions de travail a été nommé en interne. Plusieurs Sauveteurs Secouriste du Travail (SST) sont formés tous les deux ans et des référents santé ont également été désignés depuis 2020. La taille des structures à Singapour et aux États-Unis permet de privilégier un dialogue social informel entre la direction et les équipes, compte tenu de l'absence d'obligation réglementaire dans ces pays.





Santé et sécurité

En 2024, deux accidents de trajet avec arrêt ont été recensés et aucun accident de travail avec arrêt n'a été observé. Aucune maladie professionnelle n'a été déclarée. Interparfums ne disposant pas de site de production, les risques d'accident du travail sont minimes. En outre, l'activité du Groupe n'est pas génératrice de situations dangereuses.

Les collaborateurs, travaillant essentiellement dans les bureaux du siège parisien, bénéficient d'excellentes conditions de travail. En 2022, les locaux ont été transférés sur un seul site, rue de Solférino, dans un bâtiment rénové selon les dernières normes en termes de confort d'usage. La domotique permet à chacun de gérer ses propres conditions d'éclairage et de ventilation. Le site est accessible par plusieurs transports en commun et dispose dans son parking d'emplacements vélos et de deux bornes de recharge de véhicule électrique.

De plus, le Groupe est particulièrement sensible au sujet des bonnes postures à adopter au travail et à la prévention des risques musculosquelettiques y afférant. Les collaborateurs itinérants sont pourvus de voitures de société de qualité et tous sont équipés d'un matériel informatique adapté à leur besoin. Interparfums a mis également en œuvre de nombreuses mesures afin de maintenir de bonnes conditions de travail, à l'attention des collaborateurs, de ses prestataires, et notamment des personnes travaillant de façon permanente dans son entrepôt logistique telles que : entrepôt chauffé à 11°C avec fourniture de vêtements adaptés, vestiaires et douches individuels, locaux bénéficiant de lumière naturelle, espace déjeuner dédié et entretenu... Suite à l'établissement de la cartographie des postes destinés à mesurer la pénibilité au travail, aucun poste n'a été identifié comme étant pénible.



Périmètre France (2022 et 2023) et périmètre Groupe pour 2024	2022	2023	2024
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	1	1	0
Nombre d'accidents de trajets avec arrêt	0	0	2
Taux de fréquence (nombre d'accidents du travail avec arrêt par millions d'heures travaillées)	2,48	1,87	0,00
Taux de gravité (nombre de jours d'absence pour motif d'accidents pour mille heures travaillées)	0,03	0,01	0,00
Nombre de maladies professionnelles	0	0	0

Par ailleurs, dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux, un service d'écoute et d'accompagnement psychologique est mis à disposition des collaborateurs via un numéro vert, spécialement dédié, en partenariat avec l'Institut d'Accompagnement Permanent Psychologique et de Ressources (IAPR). Le Groupe suit attentivement les sujets liés à la prévention des risques psychosociaux et a lancé en 2025 des initiatives en termes d'information des collaborateurs sur des sujets tels que la qualité du sommeil, les techniques de relaxation et de réduction de charge mentale.

Associer les collaborateurs à des actions philanthropiques à impact

Le Groupe développe également des actions à destination de la société civile sur les aspects suivants :

- Développement de l'économie locale ;
- Relations avec des établissements d'enseignements ;
- Financement de projets associatifs.



354 000 € ont été alloués au mécénat pour l'année 2024 sans compter les dons de produits effectués à des associations telles que Dons Solidaires sans contrepartie ni valorisation. Par ailleurs, cette année les employés d'Interparfums se sont mobilisés avec enthousiasme pour apporter un peu de réconfort à ceux qui en ont le plus besoin. La collecte de Boîtes de Noël solidaires, a permis de rassembler de nombreux cadeaux qui ont été remis à l'association La fabrique de la solidarité. Interparfums a également ajouté dans

chaque boîte des miniatures de parfums et des gels douche, apportant une touche d'élégance et de soin supplémentaire.

Sur un autre registre, Interparfums a décidé de soutenir la Société des Amis des musées d'Orsay et de l'Orangerie à partir de l'année 2024. Ces musées sont en effet idéalement situés à côté du siège social du Groupe et leurs programmations devraient permettre d'étendre les connaissances des collaborateurs, d'éveiller leur curiosité, voire de découvrir de nouvelles sources d'inspiration dans le cadre d'une respiration culturelle. Grâce à ce partenariat, ils peuvent gratuitement découvrir les expositions et riches collections permanentes de ces deux musées.

Toujours sur un plan culturel, Interparfums a souhaité participer au Prix du Cercle Montherlant - Académie des beaux-arts qui récompense chaque année un ouvrage d'art de langue française. Il a été décerné en 2024 à l'ouvrage « Jean Luce et le renouveau de la table française, 1910-1960 » de Sung Moon Cho publié aux éditions Norma. Sung Moon Cho est chercheuse en arts décoratifs contemporains, spécialisée en céramique et verre du XX^e siècle et en histoire des arts de la table.

Le Groupe se mobilise en faveur des associations ou institutions engagées dans les domaines de la solidarité, de l'enfance, de la lutte contre l'exclusion et de la santé par des aides financières pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets et initiatives. Depuis 2018, au travers de la Fondation Givaudan, Interparfums a permis d'installer 10 infrastructures scolaires



en Sulawesi, île indonésienne d'où provient le patchouli spécifique au parfum Montblanc Explorer Eau de Parfum. Plus de 1200 enfants et 110 professeurs des écoles ont bénéficié de cette initiative. En 2024, Interparfums a renouvelé son partenariat avec la Fondation Givaudan. Sa contribution a permis de mettre en œuvre un programme de bibliothèque numérique dans quatre écoles, offrant un accès à des ressources éducatives de qualité par le biais d'appareils numériques, au bénéfice de 386 écoliers et comprenant la formation de 45 enseignants.

En 2024, un soutien a de nouveau été apporté au CEW pour financer l'intervention de socio-esthéticiennes auprès de femmes atteintes de cancer, et à EliseCare qui aide les populations civiles victimes des guerres.

En complément, soucieux de faire partager son expérience et de former les générations futures, le Groupe participe régulièrement à la formation à ses métiers en intervenant notamment sur des sujets marketing et finances dans différentes grandes écoles (Écoles de commerce, SciencesPo, École supérieure de parfumerie). Interparfums accueille également régulièrement des stagiaires au sein du Groupe ainsi que des contrats en alternance. Depuis 2022, Rochas a rejoint la Fondation Institut

354 000 €
Montant des dépenses
allouées au mécénat
en 2024

Français de la Mode pour l'aider dans sa politique d'ouverture sociale en finançant le fonds de bourses sociales mis en place.

Enfin, une initiative a été mise en place de sorte que 1 % du chiffre d'affaires de *Rochas Girl* soit versé au collectif international *1 % For The Planet*, qui aide différentes associations pour la sauvegarde de l'environnement. Cette démarche va se poursuivre avec un transfert sur le chiffre d'affaires de *Orange Horizon* de la Collection « Les Nouveaux Rendez-vous » chez Rochas.

1 %
du chiffre d'affaires
de *Rochas Girl* est versé
au collectif international
1 % For The Planet.

Enfin, Interparfums s'était engagé pour les océans dès 2023 en finançant la construction d'un bateau destiné à collecter des déchets plastiques flottants se trouvant en zones côtières, embouchures de fleuves, ... Le *Mobula 8.2* est arrivé sur zone en Malaisie et a été inauguré en février 2025 grâce aux efforts conjoints d'entreprises partageant les mêmes objectifs. En un mois, 11 955 déchets ont été récoltés, composés à 91,3 % de plastique. Ce soutien à l'association *The SeaCleaners Swiss* reflète une volonté d'agir face aux défis environnementaux mondiaux, notamment la pollution plastique, qui menace non seulement les écosystèmes marins, mais aussi la santé humaine.



— ÉGALITÉ DE TRAITEMENT, ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS : ATTIRER, ACCOMPAGNER ET FAIRE PROGRESSER TOUS LES TALENTS

..... IMPACTS RISQUES ET OPPORTUNITÉS (IROs)

Sous-thème	Définition des IROs	Chaîne de valeur			Importance des IROs
		Amont	Opérations en propre	Aval	
Egalité de rémunération	Risques d'écarts salariaux injustifiés selon le genre ou la fonction pouvant générer une baisse de motivation ou exposer l'entreprise à des risques juridiques. Un environnement de travail positif peut permettre de diminuer le turnover et d'attirer de nouveaux talents.	○	● ● ●	○	
Emploi et inclusion des personnes handicapées & diversité	Assurer une représentation et inclusion dans les effectifs de l'entreprise, et saisir les opportunités de politiques inclusives actives ou via des partenariats.	○	● ● ●	○	
Formation et développement des compétences	Risques de déficit de formation dans un secteur en constante évolution. Un effort dans la matière peut contribuer à une bonne marque employeur.	○	● ● ●	○	
Bien-être et environnement de travail	Enjeux de qualité de vie au travail et de prévention du stress, dans un environnement très compétitif, avec des leviers d'amélioration continue via le management et les outils RH.	○	● ● ●	○	



.. POLITIQUE

Avec un management très familial et proche des collaborateurs, chacun est libre de partager ses idées dans le respect des valeurs de l'entreprise. La Direction attache une importance primordiale à la compréhension et l'adhésion de chacun à la stratégie du Groupe.

La souplesse de l'organisation, composée essentiellement de petites équipes, permet de s'adapter en permanence à tout changement ou

évolution du contexte extérieur.

Le partage de l'esprit « Interparfums » passe également par l'adhésion et la connaissance par chacun des collaborateurs des valeurs éthiques mais également par l'épanouissement des collaborateurs au travail et le respect des bonnes conditions de travail.

Cet engagement éthique a été formalisé dans une charte appelée « Charte Éthique des Affaires », à laquelle chacun adhère, et qui met l'accent notamment sur l'hygiène,

la sécurité, la discipline, la prévention des risques, le harcèlement, le respect des libertés individuelles, les transactions sensibles, la fraude et la confidentialité des affaires.

Depuis 2017, une charte relative au droit à la déconnexion a également été mise en place, et chacun des collaborateurs y a adhéré.

Actions

Égalité de traitement et évolution des compétences

La Direction des Ressources Humaines est particulièrement vigilante dans chacun de ses recrutements. Seules les compétences, l'expérience, les qualifications et la personnalité des candidats sont retenues pour la sélection des nouveaux entrants. Cette diversité de profils, de cultures, d'âges ou encore de genres sont autant de richesses qui font la force de ses équipes, premier atout de l'entreprise.



Depuis 2019, Interparfums organise annuellement une campagne de sensibilisation au handicap. En 2024, durant la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, le 21 novembre 2024, nous avons eu la chance de participer pour la première fois au DuoDay, un événement national qui permet à des personnes en situation de handicap de découvrir le monde de l'entreprise. Au sein d'Interparfums, 6 binômes ont ainsi pu être formés avec des collaborateurs à la découverte de nos métiers marketing, développement et commerciaux. Cette journée riche en échanges a été l'occasion de partager nos savoir-faire, mais aussi de changer de regard sur le handicap et de dépasser les préjugés. Au programme : une matinée de découvertes avec la présentation de l'entreprise, des ateliers participatifs et une immersion dans nos environnements de travail. L'après-midi a été rythmé par des activités créatives comme la gravure, le sertissage des flacons et une découverte olfactive. Cette édition du DuoDay a été un véritable succès, incarnant nos valeurs d'inclusion et de partage, tout en nous rappelant l'importance de la diversité et de la richesse de nos talents.

Grâce à ces campagnes de sensibilisation et à un accompagnement de proximité par les équipes Ressources Humaines, 4 collaborateurs en France sont reconnus travailleurs handicapés via une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé).

Par ailleurs, le Groupe participe également indirectement à l'emploi de personnes en situation de handicap et lutte contre l'exclusion et la discrimination. Il a notamment choisi de faire appel à une Entreprise Adaptée (EA) pour le conditionnement de ses coffrets de parfums.

En 2024, le coût total de ces prestations de services confiées représente 1 121 474 Euros.

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ET ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES

Résultats sur la parité



	2024	75 %	25 %	PARITÉ H/F SUR L'EFFECTIF GLOBAL
2023		74 %	26 %	
2022		74 %	26 %	
	2024	63 %	37 %	PARITÉ H/F SUR L'EFFECTIF DES POSTES DE DIRECTION
2023		61 %	39 %	
2022		65 %	35 %	
	2024	42 %	58 %	PARITÉ H/F SUR L'EFFECTIF DU COMITÉ EXÉCUTIF
2023		27 %	73 %	
2022		27 %	73 %	
	2024	55 %	45 %	PARITÉ H/F SUR L'EFFECTIF DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
2023		50 %	50 %	
2022		45 %	55 %	
	2024	85/100		SCORE DE L'INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (FRANCE)
2023		84/100		
2022		84/100		

Résultats sur la formation

La qualité du travail effectué par les équipes est renforcée tout au long de la carrière des collaborateurs par des formations afin de conserver un niveau de compétence élevé, et ce, dans toutes les catégories de métiers. Dans cet objectif, Interparfums propose à l'ensemble de ses collaborateurs des plans de développement permettant à chacun d'élargir ses compétences techniques, managériales ou personnelles. Les promotions internes en seront facilitées.

Tout en poursuivant ses efforts de formation sur les thématiques telles que la bureautique, le management, l'apprentissage des langues, les formations métiers et le développement personnel, de nouveaux sujets ont été abordés en 2024. Afin que chacun puisse intégrer dans son quotidien les enjeux relatifs au changement climatique et à la biodiversité, **les Fresques du Climat** ont été déployées avec des ateliers réguliers. **Des formations à l'éthique des affaires** ont été dispensées à l'ensemble des collaborateurs via un module de e-learning et ce sur un périmètre Groupe. Dans le même objectif, des **modules dédiés à la cybersécurité** ont permis une sensibilisation des équipes à ce sujet fondamental. Elles seront amenées à être reconduites régulièrement.

Ces formations à impact ont d'ores et déjà concerné 32 % des collaborateurs en France (participation à une fresque du climat).

FORMATION À IMPACT

32 %
COLLABORATEURS
FORMÉS (PÉRIMÈTRE
FRANCE)



PÉRIMÈTRE FRANCE EN 2022, 2023 ET PÉRIMÈTRE GROUPE EN 2024



Part des collaborateurs formés
au moins 1 fois dans l'année

2022 | **2023** | **2024**
50 % | **55 %** | **92 %**



Nombre d'heures de formation

2022 | **2023** | **2024**
1 591 h | **2 635 h** | **2 347 h**



Nombre moyen d'heures de
formation par collaborateur

2022 | **2023** | **2024**
6,98 h | **11,31 h** | **6,65 h**

PERFORMANCE

Former les collaborateurs

Ambition 2030

70 %

des collaborateurs / an

Résultats 2025

92 % +

des collaborateurs formés

PERFORMANCE

Dispenser 10h de formation par collaborateur en moyenne

Ambition 2030

10 h

Résultats 2024

6,65 h

EMPLOYÉS DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

IMPACTS RISQUES ET OPPORTUNITÉS (IROs)

Sous-thème	Définition des IROs	Chaîne de valeur			Importance des IROs
		Amont	Opérations en propre	Aval	
Conditions de travail	Les pratiques abusives d'emploi et le non-respect des salaires décents sur la chaîne de valeur peuvent compromettre la qualité de travail, conduire à des interruptions dans l'approvisionnement et /ou la distribution ou encore porter atteinte à l'image de l'entreprise. Il est possible de promouvoir les pratiques responsables via nos achats et notre charte.	● ● ● ●	●	● ●	
Conditions de travail	Les activités de certains de nos fournisseurs du secteur peuvent donner lieu à des accidents du travail pouvant impliquer de l'absentéisme, des coûts ou une atteinte réputationnelle.	● ● ●	○	● ● ●	
Egalité de traitement et égalité des chances	Risque de discrimination ou d'inégalités dans l'accès à la formation au sein de la chaîne de valeur. Cela peut impliquer des risques juridiques mais également des opportunités en valorisant les fournisseurs engagés.	● ●	●	●	
Droits du travail	Le travail des enfants et le travail forcé sont des formes d'exploitation du travail humain et constituent un impact non acceptable. L'entreprise s'expose à des risques juridiques et réputationnels importants, mais peut chercher à promouvoir des conditions de travail éthiques permettant de renforcer des relations commerciales de confiance.	● ● ● ●	●	●	



POLITIQUE

Le modèle économique d'Interparfums s'appuie sur une chaîne de valeur dont il est attendu qu'elle soit exemplaire. Dans le cadre du déploiement de notre charte éthique des affaires de notre politique achats responsables, il n'est toléré aucun manquement de la part de nos fournisseurs en matière de respect des droits humains. Il leur est donc demandé de veiller à ce qu'aucun travail des enfants n'ait lieu

dans leur proche chaîne de valeur, et à ce qu'ils s'engagent à verser un salaire décent aux adultes y prenant part. Une attention particulière est portée aux activités des parfumeurs qui opèrent dans certaines régions du monde où ces sujets sont prégnants. La Direction Générale porte une attention particulière à ce sujet.

Les donneurs de licence en amont sont également très concernés par ces enjeux et les consommateurs en aval s'y intéressent de plus en plus.

2024
27 %
28 % en 2023

PART DES FOURNISSEURS ÉVALUÉS PAR ECOVADIS, CERTIFIÉS ISO 45001 / OHSAS 18001

2024
39 %
36 % en 2023

PART DES FOURNISSEURS ÉVALUÉS PAR ECOVADIS, CERTIFIÉS ISO 45 001 / OHSAS 18 001 EN % DU MONTANT DES ACHATS



...ACTIONS

Focus sur les plantes à fleurs

Ces dernières années, des articles et des reportages ont décrit des potentielles violations des droits humains dans différentes chaînes d'approvisionnement en plantes destinées aux parfums. Interparfums travaille avec ses partenaires sur ces enjeux en étant conscient de leur complexité et de la difficulté de les résoudre rapidement.

Ainsi, Interparfums privilégie les sources d'approvisionnement verticalisées chez les parfumeurs en raison d'une meilleure maîtrise des pratiques et soutient leurs initiatives en termes de traçabilité (comme par exemple la mise en place par le secteur d'une coalition multi-marques dans le cas du jasmin en Égypte).

Cartographie et traçabilité de la chaîne de valeur

Dans une logique d'amélioration continue de sa connaissance de la chaîne d'approvisionnement et de valeur, Interparfums a engagé en 2025 le déploiement d'un outil de traçabilité et cartographie adapté sur lequel ont été embarqués nos fournisseurs majeurs. Cette



démarche va concerner nos références et filières clés et l'objectif est multiple :

- Cartographier les différents rangs de notre chaîne de valeur en amont, afin d'identifier les flux, dépendances et acteurs impliqués
- Mieux comprendre les enjeux sociaux, environnementaux et éthiques associés aux différentes filières
- Identifier les zones de vulnérabilité ou d'exposition aux risques
- Renforcer notre capacité de gestion des risques grâce à une vision plus précise.

A terme, cette plateforme doit nous permettre de construire des plans d'actions ciblés et adaptés à chaque typologie de risque ou de filière, avec pour ambition d'améliorer la résilience globale de notre chaîne d'approvisionnement. Elle contribuera également à une plus grande transparence vis-à-vis de nos parties prenantes, présentant des attentes croissantes dans ce domaine.

..... TRAÇABILITÉ DE LA CHAÎNE DE VALEUR

PERFORMANCE

Envoyer des demandes de visibilité (visibility requests) à l'aide de la plateforme Transparency One aux fournisseurs de Rang I représentant 50 % du montant des achats (en % du montant d'achat industriel total)

Ambition 2030

50 %

Résultats 2025 YTD

40 %

CONSUMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX

IMPACTS RISQUES ET OPPORTUNITÉS (IROs)

Sous-thème	Définition des IROs	Chaîne de valeur			Importance des IROs
		Amont	Opérations en propre	Aval	
Informations sur les consommateurs	La collecte non autorisée, divulgation des informations personnelles des consommateurs, etc. peuvent compromettre la confidentialité des données personnelles. Cela peut entraîner une perte de confiance, porter atteinte à la réputation de la marque et exposer l'entreprise à des sanctions légales.	○	● ●	● ● ● ●	
Transparence et traçabilité	Enjeu croissant de la filière parfumerie, fournir un accès clair et complet aux informations sur les produits achetés par les consommateurs. Opportunité d'innover via la traçabilité des ingrédients et des chaînes d'approvisionnement.	● ● ●	●	● ● ● ●	
Santé et sécurité des consommateurs	Risques liés à l'utilisation de produits cosmétiques pouvant entraîner notamment des réactions allergiques ou sensibilisations cutanées. Cela peut exposer l'entreprise à des scandales ou des sanctions légales mais constitue une opportunité via des standards élevés de sécurité et qualité produit.	○	●	● ● ● ●	

.. POLITIQUE

Le Groupe assure la mise sur le marché des produits cosmétiques qu'il commercialise et est donc responsable de l'évaluation de leur sécurité pour la santé. Il s'appuie également sur les informations transmises par les parfumeurs qui évaluent l'innocuité des matières premières qui composent les jus. La politique qualité, sécurité et conformité des produits ainsi que la politique Développement produit, accessibles via le site internet [https:// www.interparfums-finance.fr/](https://www.interparfums-finance.fr/) décrivent les engagements d'Interparfums en la matière.

¹⁵ Ces 16 familles de produits dont la liste est publiée par l'ECHA (Agence européenne des produits chimiques) sont interdits et bien entendu, ne sont pas présents dans nos produits.

Dans la liste des substances réglementées utilisées par Interparfums (RSL), aucun ingrédient n'est classé perturbateur endocrinien avéré¹⁵.

Le Groupe fait pratiquer des tests d'innocuité cutanée des produits qu'il met sur le marché. Conformément au règlement CE 1223/2009, aucun de ces tests n'est effectué sur des animaux. Les tests d'innocuité cutanée sont effectués sur des adultes volontaires sains. Le Groupe a pris en compte le règlement REACH (Directive CE N° 1907/2006 du 18 décembre 2006), relatif à l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques auprès de tous ses fournisseurs. L'ensemble des mesures techniques et organisationnelles consécutives à la mise en place de REACH sont mises en œuvre au sein du Groupe. Il n'est pas soumis à l'enregistrement en tant qu'utilisateur en aval de substances. Il a cependant souhaité communiquer proactivement avec ses fournisseurs afin de s'assurer du bon déroulement des enregistrements et de la continuité d'approvisionnement des substances chimiques conformes présentes dans ses produits.

Les parfums sont composés d'alcool (taux > 78 %). Cet ingrédient n'est pas classé perturbateur endocrinien et est toléré en cosmétique en raison d'une opinion favorable de la commission SCCS (Scientific Committee on Consumer Safety), organisme d'étude indépendant mandaté par la commission européenne. Dans la liste des substances réglementées utilisées par Interparfums (RSL), aucun ingrédient n'est classé perturbateur endocrinien avéré¹⁵.

Le Groupe a pris l'initiative de contacter ses différents sous-traitants et fournisseurs afin qu'ils respectent efficacement et fassent respecter par les acteurs en amont de leur chaîne d'approvisionnement, les enregistrements,

notifications ou demandes d'autorisations nécessaires. Interparfums a ainsi demandé à tous ses fournisseurs de s'engager à fournir des articles ne contenant aucune substance listée à l'annexe XIV (substances dites extrêmement préoccupantes). A ce jour, aucun fournisseur n'a déclaré la présence de substances soumises à autorisation dans les articles fournis à Interparfums. L'utilisation de la plateforme Ecovadis permet d'évaluer la performance des fournisseurs, notamment des parfumeurs, sur les questions relatives à la santé sécurité des consommateurs et en particulier sur l'absence d'utilisation de substances préoccupantes ou à controverse.

Nos produits sont confectionnés avec soin par nos partenaires, notamment nos partenaires parfumeurs, respectant avec attention la réglementation. Ces derniers sont membres actifs de l'IFRA (International Fragrance Association) par le biais de leur adhésion à Prodarom (Membre du comité régional Européen de l'IFRA pour la France). L'IFRA a établi des standards, pour des centaines d'ingrédients parfumants, sur la base d'évaluations rigoureuses réalisées par le RFIM (Research Institute for Fragrance Materials). Cet institut est une organisation scientifique mondiale à but non lucratif dédiée à l'évaluation des ingrédients des parfums afin de garantir leur utilisation sûre dans nos produits de consommation. Ces standards IFRA comprennent l'interdiction totale de l'utilisation de certains ingrédients, la limitation des quantités ou concentrations maximales pouvant être utilisées dans les produits, ainsi que des spécifications en matière de pureté ou de qualité. L'IFRA établit des exigences

que l'industrie des parfums doit respecter et qui vont au-delà de celles imposées par les entités gouvernementales et les organisations industrielles du monde entier.

Ainsi, pour chacun de nos produits, nos partenaires parfumeurs nous fournissent des certificats IFRA permettant d'attester de leur respect aux standards de l'IFRA en matière de qualité et de sécurité des produits finis. La liste des ingrédients que nous excluons de nos formulations est reprise dans notre politique de développement produit disponible publiquement sur notre site internet pour plus de transparence sur le sujet. Pour plus d'informations concernant la qualité et sécurité de nos produits, vous pouvez consulter le site de The Fragrance Conservatory, qui décrit la façon dont les ingrédients sont évalués par les différentes organisations.

Une procédure de veille réglementaire, avec l'aide de la FEBEA (Fédération des Entreprises de la Beauté), permet à Interparfums de s'assurer du strict respect de la réglementation, notamment en ce qui concerne le suivi des molécules présentes dans les formules lors d'une interdiction par exemple. Ainsi, l'interdiction de l'utilisation du lilial depuis le 1^{er} mars 2022 a nécessité de retravailler l'ensemble des jus contenant cette molécule, en lien avec les parfumeurs. De nouveaux enregistrements ont été faits à l'issue de ce processus.

Dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable et en anticipation des futures réglementations européennes liées au Green Deal, Interparfums renforce sa démarche proactive en matière de sécurité

des produits et de respect de l'environnement. Conformément aux orientations fixées par les instances européennes, et en particulier à l'évolution du cadre réglementaire REACH et des politiques environnementales liées au Green Deal, nous avons décidé d'anticiper la substitution des substances susceptibles d'être classées CMR 1B (cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction – catégorie 1B) dans nos formules. Cette initiative s'inscrit dans une logique de responsabilité sociétale, de transparence, et de préservation de la santé des consommateurs et de l'environnement. A ce titre, Interparfums a souhaité bannir de ces produits les substances suivantes : héliotropine, galaxolide, tonalide, tea tree oil, les substances de la famille des « lilial like », acétophénone. Un chantier de substitution de ces molécules (présentes dans les concentrés de parfum) a été initié à l'automne 2024. Depuis cette date, tous les nouveaux concentrés validés respectent ce cahier des charges.

Aucun PFAS (substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées) n'est présent dans les produits commercialisés par Interparfums.

L'ensemble des produits développés par Interparfums est conçu dans le strict respect des réglementations en vigueur dans chacun des pays où ils sont commercialisés. Il est important de souligner que la formule de nos produits reste identique, quel que soit le pays de mise sur le marché. Cette cohérence garantit non seulement la qualité et la sécurité de nos produits, mais également notre engagement envers la transparence et la conformité réglementaire à l'échelle internationale.

0,015
réclamations
par million de
produits vendus
en 2023

0,995
réclamations
par million de
produits vendus
en 2024

Aucun rappel
de produit n'a été
nécessaire au cours
de la période
concernée

Procédure de cosmétovigilance et organisation mise en place

La cosmétovigilance est un système de surveillance et d'enregistrement des effets indésirables liés à l'utilisation des cosmétiques chez l'Homme. Elle porte sur tout effet indésirable, grave ou non, qui s'est produit dans des conditions d'emploi normales ou raisonnablement prévisibles d'un produit cosmétique ou qui est susceptible de résulter d'un mésusage. Interparfums traite et analyse les cas de cosmétovigilance qui lui sont rapportés. Une procédure visant à définir les étapes à suivre lors de la réception de la réclamation est systématiquement appliquée et les mesures correctives sont systématiquement déployées.

Le service réglementaire au sein de la Direction Supply Chain & Opérations, composé de deux personnes, est chargé de contrôler les formulations de nos produits. Le service Qualité, avec huit personnes, contrôle en permanence les défauts et non conformités pouvant apparaître chez les sous-traitants sur toute la chaîne de production.

Cette équipe de scientifiques effectue un suivi continu des données en constante évolution concernant les ingrédients et collabore avec les parfumeurs et ses pairs du secteur par l'intermédiaire de la FEBEA (organisation professionnelle des entreprises de la beauté) afin d'évaluer la sécurité des ingrédients utilisés dans nos produits.

La cosmétovigilance est assurée par le service réglementaire et l'ensemble des produits est

soumis à un patch test permettant d'évaluer la compatibilité cutanée d'un produit cosmétique sous contrôle dermatologique. Ce patch test est réalisé sur une population de volontaires sains adultes (entre 20 et 30 sujets) selon la méthodologie suivante :

- Application : Application du produit (pur) sur une petite zone de peau (le haut du dos), utilisation d'une chambre occlusive pour maintenir le contact pendant 48 heures.
- Durée d'exposition : Le patch est maintenu 48 heures, puis retiré et la zone est observée à +30 minutes après retrait
- Evaluation : L'évaluation dermatologique est faite par un professionnel qualifié (un dermatologue). Les érythèmes et œdèmes sont scorés selon une cotation de 0 à 3 (0 : pas de réaction ; 1 : Erythème faible ; 2 : Erythème modéré + œdème ; 3 : réaction sévère, vésicules, desquamation)
- Critères de tolérance : Un produit est jugé bien toléré s'il n'induit aucune réaction ou des réactions légères et transitoires chez une majorité de sujets.

Une équipe de toxicologues (European Registered Toxicologist) réalise sur l'ensemble des produits une évaluation de la sécurité et rédige un rapport sur la sécurité du produit cosmétique constitué de 2 parties : une partie A reprenant les informations sur la sécurité du produit cosmétique et une partie B ayant pour objet l'évaluation de la sécurité. Ces évaluations de la sécurité sont actualisées si la formule change ou si des effets indésirables sont rapportés. L'évaluation complète est conservée dans le dossier d'Information Produit (DIP) et reste disponible et consultable par les autorités.



Informers les consommateurs

Interparfums a mis en place une page web (myproducts.interparfums.fr) permettant de naviguer par produit et ainsi de vérifier la présence ou non de substances chimiques préoccupantes. Une attention particulière est portée à la divulgation de la présence d'allergènes. En raison de la publication du règlement (UE) 2023/1545, depuis le 26 juillet 2023, ce sont dorénavant 82 allergènes dont la présence doit être mentionnée sur les emballages (et non plus 26 comme précédemment).

Mise en application depuis 2013, chez tous nos conditionneurs, de la norme internationale ISO 22716 des Bonnes Pratiques de Fabrication qui donne des lignes directrices pour la production, le contrôle, le conditionnement, le stockage et l'expédition des produits cosmétiques. Elle constitue le développement pratique du concept d'assurance de la Qualité, à travers la description des activités de l'usine.

Dans ce contexte réglementaire, des campagnes d'audit régulières de toutes les usines de conditionnement réalisées par le service Qualité selon la norme ISO 22716 ont été mises en place. La finalité de ces audits est de s'assurer que les conditionneurs maintiennent un bon niveau de traçabilité et de qualité de leurs activités. Toutes les activités des usines ont été revues : processus de réception des matières premières et articles de conditionnement, fabrication, conditionnement et contrôles qualité. Ces rapports ont démontré que les sous-traitants du Groupe sont en conformité avec les Bonnes Pratiques de Fabrication de la norme ISO 22716, et notamment la traçabilité requise lors de toute production de parfums.

Interparfums est en mesure de concevoir des parfums respectant le cahier des charges de certains distributeurs afin qu'ils puissent les promouvoir en points de vente à l'aide des logos qu'ils mettent en place. De nombreuses attentes apparaissent dans différents pays du monde illustrant l'importance de ce sujet pour les consommateurs.

RÉSULTATS

La nature, source d'inspiration : Privilégier un taux de naturalité important.

Interparfums utilise dans l'intégralité de ses lignes de parfums uniquement de l'alcool d'origine végétale, essentiellement de l'alcool de betterave, naturel à 99,5 %. Le reste étant composé, selon les lignes, d'une part variable d'ingrédients d'origine naturelle. Il convient de préciser que l'intégralité des parfumeurs avec lesquels le Groupe travaille propose des concentrés avec une part d'ingrédients certifiés selon la norme ISO 9235 ou ISO 16128. La part de naturalité des parfums est donc supérieure à 80 %.

Sur les baumes après-rasage, crèmes pour les mains, gels douche et lotions pour le corps, le Groupe utilise dans leurs formulations une part d'ingrédients d'origine naturelle comprise entre 79 et 88 %.



Moonlight Rose de la Collection Extraordinaire de Van Cleef & Arpels est une eau de parfum possédant un taux de matières d'origine naturelle de 62,8 % selon la norme ISO 16128 et de 8 ingrédients upcyclés. Les principes de la chimie verte ont été également utilisés pour 3 autres ingrédients.



Le dernier lancement **Coach Man Green** comprend un jus composé à 31,3 % d'ingrédients d'origine naturelle selon la norme ISO 16128. Par ailleurs, 34,2 % du jus, soit 10 ingrédients, provient de matières premières upcyclées.



GOUVERNANCE

Interparfums adhère au code de gouvernance d'entreprise Middlednext (association professionnelle française indépendante représentative des valeurs moyennes cotées) et dans ce cadre fait évoluer sa gouvernance en cohérence avec les enjeux ESG identifiés dans sa matrice de matérialité présentée en page 12.

Pour l'instant, le Groupe Interparfums n'est pas soumis à la réglementation relative à la taxonomie, règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 18 juin 2020.

En matière de fiscalité et de paiement de taxes, le Groupe respecte la réglementation locale dans tous les pays où il opère et ne pratique pas d'évasion fiscale. Le Comité d'audit présente annuellement la répartition de la fiscalité au Conseil d'administration.

- 65 Une gouvernance mobilisée et engagée
- 66 Une gouvernance de la RSE
- 67 Politique de rémunération variable
- 68 Éthiques et conformité



UNE GOUVERNANCE MOBILISÉE ET ENGAGÉE

En 2024, les membres du Conseil d'administration ont suivi des sessions de partage d'information visant à leur faire anticiper au mieux les futures réglementations notamment en termes de changement climatique, d'éthique des affaires, de lutte contre la corruption et le travail forcé. Ils ont été formés spécifiquement à la lutte contre la corruption. Ils ont été formés au processus d'établissement de la matrice de double matérialité afin de pouvoir la valider avec suffisamment d'expertise sur le sujet. Une seconde session de formation sur la biodiversité a été organisée compte tenu de la matérialité de ce thème pour Interparfums. Une fresque du climat leur a été dispensée.

En 2024, a été créé le Comité de Gouvernance, Nominations et Rémunérations.

Par ailleurs, Interparfums ne procède à aucune activité de lobbying ni activités politiques.

Les membres du Comité Exécutif d'Interparfums sont formés à la RSE en suivant un programme qui reprend les enjeux principaux du Groupe : climat avec la Fresque du climat, CSRD et reporting, Éthique des affaires, Devoir de vigilance...¹⁶

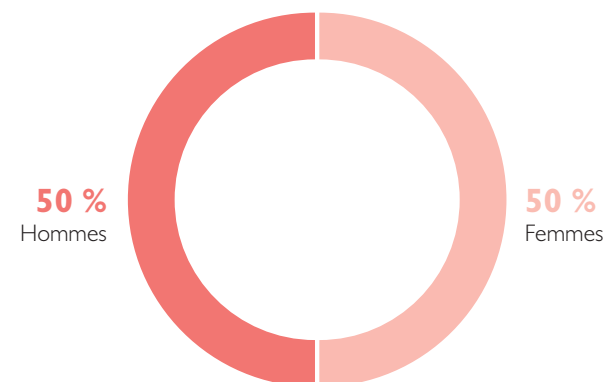
Le Groupe est adhérent à Middenext afin que la direction soit informée et formée aux nouvelles réglementations notamment relatives à la CSRD¹⁶. Interparfums est membre de la FEBEA et de l'UNIFAB afin que le Groupe soit accompagné dans le développement de ses activités. Rochas participe aux activités du Comité Colbert et de la Fédération de la Haute Couture et de la Mode.

A la suite de l'AG réalisée le 17 avril 2025, le Conseil d'Administration est désormais composé de 8 membres, répartis tels que décrit ci-contre.

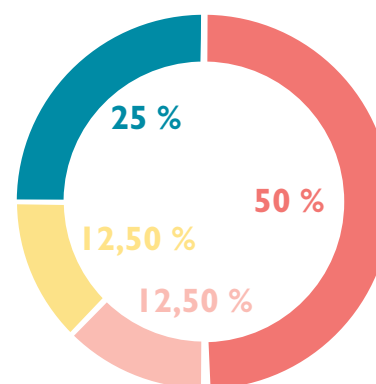
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(post AG du 14/04/2025)

RÉPARTITION HOMMES / FEMMES



ANCIENNETÉ DANS LE MANDAT



COMPÉTENCES DES ADMINISTRATEURS ⁽¹⁷⁾



¹⁶ Corporate Sustainability Reporting Directive

¹⁷ Nombre d'administrateurs ayant la compétence concernée.

GOUVERNANCE DE LA RSE

La Direction Développement Durable est rattachée à la Direction générale afin de prendre en compte les enjeux ESG au meilleur niveau et de raisonner en termes de performance globale de l'entreprise.

Un Comité Exécutif RSE composé de l'ensemble des parties prenantes internes a été mis en place en 2021. Il est composé de 9 membres dont 4 font partie du Comité Exécutif d'Interparfums : le Directeur Général Délégué Finance, la Directrice des Ressources Humaines, la Directrice Juridique, le Directeur Exécutif Supply Chain & Opérations. Il comprend également la Direction Financière, la responsable Corporate & compliance / DPO, la Direction de la Communication et le Service de Relations avec les actionnaires. Ce Comité est animé par la Directrice Développement Durable.

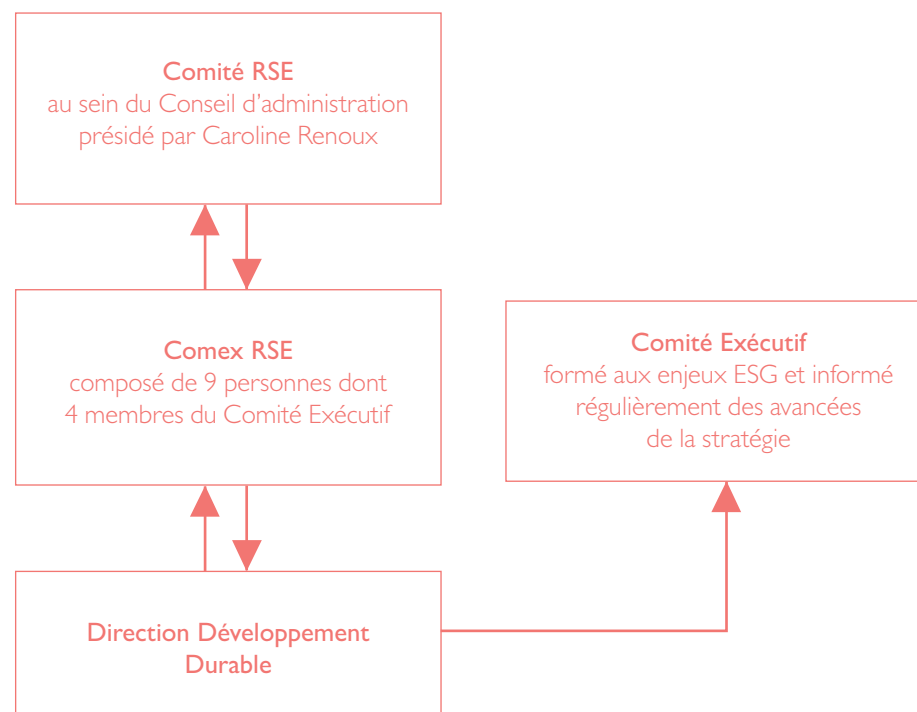
Ce Comité Exécutif RSE rend régulièrement compte de ses travaux au Président-Directeur Général d'Interparfums, Philippe Bénacin, ainsi qu'au Comité RSE du Conseil d'administration créé en 2024.

..... PORTRAIT DE CAROLINE RENOUX, Présidente du Comité RSE

Caroline a une expérience et une expertise forte en ESG. Diplômée de l'ESSCA d'Angers et du Collège des Hautes Études de l'Environnement et du Développement Durable (CHEDD) Centrale Paris, elle a fondé Birdeo en 2010, cabinet leader du recrutement et conseil RH spécialisé sur les métiers à impact positif et

le développement durable, labellisé B Corp depuis 2015 et bénéficiant du statut de Société à Mission depuis 2021. Portée par une réelle prise de conscience écologique et convaincue que les nouveaux enjeux économiques, sociaux et environnementaux vont engendrer une révolution au moins équivalente à celle du digital, elle décide en 2019, d'aller encore plus loin et crée alors People4Impact by Birdeo qu'elle dirige dorénavant, la première communauté d'experts freelances et managers de transition spécialisés sur les enjeux de développement durable. Caroline intervient également auprès des Comités de direction et Conseils d'administration sur l'organisation des compétences et des métiers de la RSE au sein des entreprises. Conférencière et auteure de plusieurs tribunes, elle publie également en 2024 un livre « 5 étapes pour se reconverter dans la RSE ».

Elle est par ailleurs, Présidente du Comité de mission de l'edutech Ecolearn, membre du Comité de mission du cabinet des « Enjeux et des hommes » et membre du Comité des Parties prenantes Havas France.



POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION VARIABLE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les éléments relatifs à la politique de rémunération du Président-Directeur Général sont présentés plus en détail à la section 2.1.1 de la partie 4 du rapport annuel disponible sur le site internet <https://www.interparfums-finance.fr/>. Pour plus de transparence, sont présentés dans ce chapitre les éléments relatifs aux critères extra-financiers de la politique de rémunération variable du PDG. La rémunération variable cible reste inchangée par rapport à l'année 2024. Le versement de cette rémunération variable sera conditionné à l'atteinte des mêmes critères quantitatifs et qualitatifs qu'en 2024, auxquels s'ajoutera pour 2025 un critère environnemental lié à la baisse des émissions de gaz à effet de serre, sur proposition du Comité de Gouvernance, Nominations et Rémunérations (CGNR) et validée par le Conseil d'administration. Cette rémunération sera versée à l'issue de l'Assemblée Générale 2026.

La rémunération variable annuelle du Président-Directeur Général est calculée selon des critères financiers et extra-financiers. Ces derniers pesaient 40 % en 2024 et pèseront 50 % en 2025. Ils sont décomposés de la manière suivante :

CRITÈRES QUALITATIFS



Qualité et équilibre des relations
avec les parties prenantes
(marques, clients, fournisseurs...)

10 % en 2024
10 % en 2025



Pilotage des filiales
(États-Unis, Singapour)

10 % en 2024
10 % en 2025



Nouvelles initiatives liées au
développement durable
(CDP, adhésion SBTi, notations
extra-financières)

5 % en 2024
5 % en 2025

CRITÈRES QUANTITATIFS



% de femmes dans le Comité
Exécutif au 31/12 de l'année

5 % en 2024
5 % en 2025



% de collaborateurs ayant suivi
une formation dans l'année

5 % en 2024
5 % en 2025



% de réduction de l'intensité
carbone entre année N et N-1

- en 2024
10 % en 2025



% d'administrateurs indépendants
au 31/12 de l'année

5 % en 2024
5 % en 2025





IMPACTS RISQUES ET OPPORTUNITÉS (IROs)

Sous-thème	Définition des IROs	Chaîne de valeur			Importance des IROs
		Amont	Opérations en propre	Aval	
Contrefaçons et dupes	La contrefaçon de produits peut affecter la sécurité et la santé des consommateurs, impacter l'image de marque et engendrer une perte de chiffre d'affaires.	●	● ● ●	● ● ●	
Protection intellectuelle	La gestion proactive des normes de protection intellectuelle représente un avantage comparatif dans un marché concurrentiel mais leur non-respect expose l'entreprise à des risques d'appropriation illégitimes ainsi que des sanctions juridiques.	○	● ● ●	○	
Engagement communautaire et philanthropique	Opportunité de renforcer les liens avec les parties prenantes via des actions de mécénat ou d'engagement permettant également de réduire les externalités négatives liées à nos activités.	● ●	● ● ●	● ● ●	
Gestion des relations avec les fournisseurs	Risques sociaux et économiques dans les relations avec les fournisseurs mais créant l'opportunité d'installer et de conserver des relations de partenariats durables et responsables.	● ● ● ●	● ● ●	○	
Cybersécurité	Les fuites de données et cyberattaques peuvent entraîner des perturbations opérationnelles majeures avec des conséquences financières négatives potentiellement importantes.	●	● ● ● ●	● ● ●	
Lutte anti-corruption	Les pratiques de corruption peuvent affecter et compromettre l'intégrité de la chaîne de valeur, ternissant la réputation de l'entreprise.	● ● ●	● ● ●	● ● ●	
Ethique des affaires	L'intégration de l'éthique des affaires dans la culture de l'entreprise permet de réduire de manière significative les risques réputationnels et financiers.	● ● ●	● ● ● ●	● ●	

• • POLITIQUE

Charte éthique des affaires et code de conduite anticorruption Middenext

Dans le cadre de sa démarche éthique et conformité, alignée avec sa stratégie RSE, le Groupe s'attache à conduire ses activités tant internes qu'externes, avec intégrité et responsabilité. Il a donc décidé d'adopter le Code de conduite anticorruption Middenext afin d'exprimer ses convictions sur ce sujet et les partager avec l'ensemble de ses collaborateurs ainsi qu'avec tous les tiers avec qui il est amené à travailler. Ce Code de conduite précise les lignes directrices qui doivent être appliquées par tout collaborateur, qu'il soit en France ou à l'étranger. L'objectif est que chaque collaborateur du Groupe adopte un comportement éthique dans le cadre de ses activités au sein du Groupe. De plus, une charte éthique des affaires a été mise en place et est opposable à ses partenaires afin de leur faire respecter les règles d'éthique, de morale et de droit sur lesquels le Groupe s'engage. Cette charte éthique leur a été partagée, à l'aide de la plateforme de suivi Provigis lancée en octobre 2023 et d'un mécanisme de signature électronique. Son déploiement est ainsi mesuré et des plans d'amélioration pourront être demandés aux partenaires.

	2023	2024
Nombre de fournisseurs enregistrés sur la plateforme Provigis	113	110
Part des fournisseurs qui ont signé la charte éthique	51 %	61 %
Part des fournisseurs qui ont signé la charte éthique en % des achats	nd	95 %

PERFORMANCE

Déployer la charte éthique des affaires auprès de nos parties prenantes via Provigis

Ambition 2030

100 %

Résultats 2024

61 %

En complément de la diffusion de la charte éthique, il a été décidé de former l'ensemble des collaborateurs à l'anticorruption à l'aide d'un module e-learning. Les collaborateurs les plus exposés en matière de risque bénéficieront d'une journée spécifique conçue sur mesure et animée par un expert. Une cartographie des risques de corruption a été finalisée début 2025.

• • • • • ACTIONS ET RÉSULTATS

Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements

Interparfums met à la disposition de ses collaborateurs et de toutes ses parties prenantes, une plateforme de signalement d'EQS Group, prestataire indépendant, accessible via le lien <https://interparfums.integrityline.app/>. Mise en place fin 2023, cette plateforme - sécurisée et garantissant la confidentialité et la sécurité des

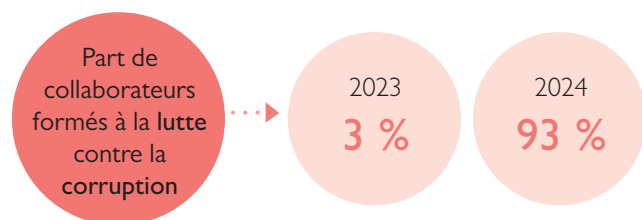
échanges - permet à tous de remonter toute situation qui semblerait non conforme à l'éthique du Groupe. Précédemment, un autre moyen permettait de remonter les alertes et aucun signalement n'a été recueilli en 2023. La mise en place de cette plateforme a été accompagnée d'une communication proactive précisant la procédure pour déposer un signalement ainsi que la politique de confidentialité des données

La Directrice Juridique a la charge de remonter l'ensemble des sujets liés à l'éthique des affaires au Comité Exécutif dont elle est membre et au Conseil d'administration si nécessaire.



conformément au Règlement Général sur la protection des données (RGPD, voir l'encadré ci-contre). De manière plus générale, un Délégué à la protection des données (DPO) est garant de l'ensemble des mesures relatives au RGPD.

En cas de remontée d'alerte, un Comité Éthique composé de la Directrice Juridique, de la Directrice Ressources Humaines, et de la Responsable Compliance & DPO, a la charge de traiter les alertes en conduisant les enquêtes et en faisant appel, si besoin, à un cabinet extérieur spécialisé. Aucune alerte d'aucun type n'a été remontée en 2024.



PERFORMANCE

Sensibiliser les collaborateurs à l'éthique et la conformité

Ambition 2030

100 %

Résultats 2024

93 %

Formation

Fin 2023, le Conseil d'administration et le Comité Exécutif ont été formés à la lutte contre la corruption. Puis, courant 2024, l'ensemble des collaborateurs a suivi un module en e-learning sur la lutte contre la corruption. Enfin, les collaborateurs identifiés comme personnes exposées (sur le périmètre du Groupe) suivront un module de formation en

présentiel planifié en 2025.

Devoir de vigilance

Dans le cadre des relations partenariales instaurées avec les fournisseurs, un plan d'actions en prévention des situations de dépendance économique des partenaires du Groupe est exercé.

Cette vigilance s'exerce plus particulièrement vis-à-vis des partenaires pouvant être exposés en raison de leur taille et de leur infrastructure. Le Groupe a mis en place une veille afin d'identifier les Sociétés qui pourraient, à terme, évoluer vers un risque de dépendance économique mettant en péril leur relation.

La vigilance du Groupe se concrétise aussi par une communication transparente sur des éléments permettant à ses partenaires de prévenir ce risque de dépendance en ayant une visibilité à moyen et long terme sur ses niveaux prévisionnels d'activité, ses stratégies d'évolution, ses besoins en termes d'innovation afin de permettre à ses fournisseurs de construire leur propre stratégie et de faire évoluer leurs capacités d'adaptation pour atteindre les objectifs souhaités.

Par ailleurs, le Groupe a engagé, depuis quelques années, une sécurisation de ses achats sur un certain nombre de composants critiques de ses lignes stratégiques. Cela s'est traduit par un dédoublement des moules et outillages chez deux fournisseurs différents.

D'une manière générale, dans le cadre de sa politique de vigilance en matière de risque de dépendance économique, le Groupe invite ses fournisseurs à régulièrement diversifier leur clientèle. De même, un fournisseur ayant développé une technique novatrice lui conférant un monopole peut également mettre le Groupe dans une situation à risque

en termes d'approvisionnement, qui de ce fait pourra convenir avec celui-ci d'un commun accord de la recherche d'une seconde source d'approvisionnement.

Protection des données personnelles

Interparfums s'engage à protéger les données personnelles et le droit à la vie privée de l'ensemble de ses parties prenantes, clients, donneurs de licence, employés, candidats et partenaires de la chaîne de valeur (fournisseurs et sous-traitants).

La politique de confidentialité Interparfums disponible et accessible à tous sur le site internet <https://www.interparfums.fr/fr/politique-confidentialite/> définit les principes de protection des données et le cadre qui régit la manière dont les données personnelles des individus sont traitées. Les individus comprennent l'ensemble des parties prenantes d'Interparfums, à savoir, ses clients, les utilisateurs numériques, les employés, le personnel, les sous-traitants et fournisseurs et les candidats à l'emploi. Les principes énoncés dans la politique de confidentialité et dans la charte d'utilisation et de protection des données personnelles doivent être respectés par tous les collaborateurs du Groupe.

Sous la supervision du délégué à la protection des données du Groupe (DPO), une formation obligatoire a été dispensée en e-learning début 2025 afin de garantir un niveau de sensibilisation approprié aux exigences applicables en matière de protection des données au sein du Groupe et ainsi rappeler les principes édictés dans les politiques et chartes susmentionnées. D'une façon générale, le délégué à la protection des données (DPO) a pour mission d'informer et de conseiller le Groupe au regard de ses obligations légales et réglementaires en matière de données personnelles et d'aider ainsi le Groupe à se conformer aux principes du RGPD.



Cybersécurité

Au-delà de la protection des données et des systèmes, les actions conduites par Interparfums en termes de cybersécurité reflètent sa maturité dans la gestion des risques et sa capacité à assurer la continuité de ses activités.

Les risques de cybersécurité sont en constante évolution et peuvent entraîner des conséquences majeures pour les entreprises, que ce soit en termes d'atteintes à la réputation, de pertes financières, de perturbation des opérations, de vols de données sensibles... Une gouvernance dédiée est mise en place animée par le Directeur des Systèmes d'information qui reporte directement au Directeur Général Délégué et au Président-Directeur Général en cas de soupçon de crise. Elle a la charge d'identifier les éventuelles vulnérabilités et les menaces potentielles pour mettre en place des mesures de protection appropriées et des mesures de sécurité : Cela inclut la mise en place d'outils de protection du réseau et des actifs, des systèmes de détection d'intrusion...

Le facteur humain est un des vecteurs les plus exposés dans les vulnérabilités de la chaîne de la sécurité. Il est donc essentiel de les former aux bonnes pratiques en matière de cybersécurité. Ce qui a été réalisé en 2024 sur un périmètre France. La sécurité doit être un processus continu. Il est important de surveiller les systèmes pour détecter les anomalies et de réaliser des tests d'intrusion pour identifier les vulnérabilités.

Enfin, un plan de réponse aux incidents est mis en place pour minimiser les dommages en cas d'attaque et restaurer la situation initiale.

En mettant en place des mesures de sécurité appropriées, Interparfums réduit considérablement son exposition aux cyberattaques, protège l'intégrité et la disponibilité des données et renforce la confiance des parties prenantes.





COIN DES EXPERTS

Périmètre de reporting : le contenu de ce rapport et les indicateurs présentés dans les pages suivantes, sauf mention contraires, ont pour périmètre le Groupe (France, États-Unis et Singapour) et sont consolidés sur l'année 2024 (soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024). Aucune filiale n'est exclue de ce périmètre de reporting. Le périmètre extra-financier couvert par ce reporting est identique au périmètre financier. Toutes les opérations d'Interparfums sont donc couvertes dans ce rapport.

73	Principaux risques
80	Tableaux des indicateurs
84	Ressources utiles

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS IDENTIFIÉS

Conformément au règlement européen 2017/1129 article 16, le Groupe a limité la présentation aux risques qui lui sont spécifiques, soit par la nature de son activité, soit par la particularité de certaines de ses opérations. Les risques génériques du Groupe sont donc exclus de cette classification.

Le Groupe présente une cartographie des risques classés en fonction de leur importance et de leur probabilité d'occurrence. Elle est schématisée ci-dessous afin de visualiser les enjeux, sans se substituer aux développements explicatifs qui suivent. Plusieurs risques associés aux problématiques sociales, environnementales et sociétales ont été spécifiquement identifiés et intégrés dans la matrice des risques. Ces problématiques sont par ailleurs prises en compte dans la description et la gestion des autres risques.

L'élaboration de cette cartographie a permis d'aboutir, après prise en compte des mesures mises en place par le Groupe pour gérer ces risques, à une classification des risques en 4 catégories : les risques liés à l'activité, les risques industriels, les risques financiers et les risques juridiques et informatiques.

Les catégories de risques figurant ci-après ne sont pas présentées par ordre d'importance. En revanche, au sein de chaque catégorie, les facteurs de risques sont présentés selon un ordre d'importance décroissant déterminé par le Groupe à la date du présent Document d'Enregistrement Universel. Concernant les risques liés à la guerre en Ukraine et afin d'en appréhender avec facilité la portée dans son ensemble, le Groupe a choisi d'en proposer une synthèse reproduite ci-après.

Risques liés à la guerre en Ukraine
Depuis de très nombreuses années, la commercialisation des produits de la Société sur les marchés russe, biélorusse et ukrainien s'effectue via un agent indépendant disposant d'une chaine de magasins. Le Groupe Interparfums ne dispose d'aucune installation industrielle, commerciale et aucun salarié dans ces trois pays.

En 2022, le chiffre d'affaires de la Russie, de la Biélorussie et de l'Ukraine représentait moins de 4 % du chiffre d'affaires du Groupe avec une absence d'encours client au 31 décembre. En 2024, le chiffre d'affaires réalisé sur cette zone représente 3 % du chiffre d'affaires du Groupe avec une absence d'encours clients échus au 31 décembre.

Du fait des relations commerciales existantes depuis plus de 30 ans avec son partenaire sur la zone, le Groupe a choisi de lui assurer son soutien en maintenant une activité minimale, assortie d'accords relatifs au recouvrement des créances, garantissant ainsi une exposition aux risques des plus réduites, et ce, dans le respect des sanctions adoptées par l'Union Européenne, notamment les règles d'exportations définies par le règlement (UE) 2022/428 du conseil du 15 mars 2022.

La guerre en Ukraine a déclenché en 2022 une



forte pression sur le marché des énergies et des matières premières en engendrant une inflation mondiale qui s'est poursuivie en 2023 et 2024. Le Groupe a été exposé, notamment du fait de l'augmentation du coût de la verrerie et des autres composants, cependant les hausses se

sont stabilisées en 2024. La hausse des prix de facturation en 2022 et 2023 et la maîtrise des coûts fixes y compris en 2024 ont permis au Groupe non seulement de compenser les effets de l'inflation mais aussi d'améliorer la marge nette en 2024.

Synthèse des principaux risques identifiés

Très élevée Niveau de risque Faible	- Sensibilité des capitaux propres - Arrêt d'une licence majeure		
	- Protection des marques / Propriété intellectuelle - Image et réputation - Qualité et sécurité des produits	- Variation des taux de change - Approvisionnement et production - Risques liés à l'environnement sanitaire, politique et économique - Informatique/Cybersécurité	
	- Risques liés aux ressources humaines	- Érosion de la biodiversité	- Effets du changement climatique
	Faible	Moyen	Très élevée
	Probabilité d'occurrence		

..... LES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ

Risque lié à l'arrêt d'une licence majeure

Description du risque	Évaluation et gestion du risque
Dans l'industrie des parfums et cosmétiques, le système des licences consiste pour une marque de prêt à porter, de joaillerie ou d'accessoires à concéder un droit d'utilisation de son nom à un licencié (Interparfums) moyennant le versement d'une redevance indexée sur le chiffre d'affaires. Le risque réside dans le non-renouvellement du contrat à son échéance.	- De nombreux facteurs tendent à limiter, voire annuler, ce risque : - durée longue des contrats (dix ans et plus) ; - possibilité de renouvellement anticipé ; - portefeuille diversifié de marques ; - caractéristiques propres du Groupe (marketing élaboré, réseau de distribution, organisation,...) ; - faible nombre de licenciés potentiels au profil similaire ; - recherche permanente de nouvelles licences pour limiter le poids des marques existantes dans le portefeuille. - De plus, Interparfums détient en propre la marque Lanvin en classe 3 (parfums) ainsi que la marque Rochas en classe 3 (parfums) et 25 (mode) réduisant ainsi l'impact potentiel du risque de non-renouvellement de contrats de licence. Dans le même esprit, fin 2024, Interparfums a obtenu les noms et enregistrements de marque Off-White® dans les parfums et produits cosmétiques en classe 3, sous réserve d'une licence existante qui expire le 31 décembre 2025, date à laquelle interviendra le début de l'exploitation de la marque en parfumerie. Cette stratégie contribue également à la réduction de l'impact potentiel du risque de non-renouvellement de contrats de licence.

Risques liés aux ressources humaines

Description du risque	Évaluation et gestion du risque
Comme dans toute entreprise, la perte d'un homme clé représente un risque pour Interparfums. Il est crucial de maintenir la continuité des activités et d'assurer la résilience organisationnelle face à ce type de perte.	- Compte tenu de la politique menée par le Groupe en matière de recrutement et de gestion des talents avec à la fois des formations et des parcours de développement sur mesure, ce risque est maîtrisé par le Groupe. - Les souhaits et demandes des collaborateurs sont recueillis dans le cadre de leurs entretiens de développement. Une cartographie des métiers existe afin d'anticiper les besoins en matière de recrutement. - Afin de préparer au mieux une éventuelle transition, le Comité Exécutif a été élargi en 2025 sur la base des compétences professionnelles et relationnelles de ses membres.

Risques liés à l'environnement sanitaire, politique et économique

Description du risque	Évaluation et gestion du risque
• Eu égard à une activité répartie sur plus de 100 pays, le Groupe procède régulièrement à une évaluation de son exposition au risque pays. • Le Groupe réalise une part importante de son chiffre d'affaires hors de France et notamment 6,3 % au Moyen Orient, 9 % en Amérique du Sud et moins de 3 % en Russie, pays où l'instabilité géopolitique est suivie par les services chargés notamment du recouvrement des créances. • D'une manière générale, le Groupe est en veille permanente sur l'ensemble des marchés sur lesquels il opère, notamment sur le marché américain.	• Compte tenu de la politique menée par le Groupe en matière de recouvrement et de suivi des en-cours clients, de la qualité des créances et de la solidité financière de ses distributeurs, le Groupe n'a constitué aucune provision dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2024 concernant les pays dits à risques. • De plus, afin de limiter les risques d'insolvabilité et face à une instabilité géopolitique croissante, le Groupe a souscrit une assurance auprès d'Euler Hermes et de Coface sur une partie importante des créances clients export. • Le Groupe précise qu'il respecte les sanctions envers la Russie adoptées par l'Union Européenne, notamment les règles d'exportations définies par le règlement (UE) 2022/428 du conseil du 15 mars 2022.

Risque lié à l'image et la réputation du Groupe

Description du risque	Évaluation et gestion du risque
• La réputation du Groupe joue un rôle important dans la relation qu'il entretient avec ses licenciés et autres parties prenantes majeures (clients, fournisseurs, collaborateurs et candidats). • Une atteinte à l'image et à la réputation du Groupe, basée sur des faits avérés ou non, quelle que soit sa nature ou son origine, interne ou externe (réseaux sociaux, presse), de bonne ou de mauvaise foi, aurait des impacts sur l'image du Groupe et donc à terme sur ses ventes, ses relations avec ses licenciés, ses activités et son développement.	• Le Groupe défend des valeurs fortes et entretient des relations étroites tant avec ses concédants, ses parties prenantes externes (clients et fournisseurs) et ses collaborateurs. Concernant ces derniers, la bonne réputation du Groupe se traduit par un nombre important de candidatures externes lors de la parution d'offres d'emploi. • Par des produits de qualité, le choix des fournisseurs et de l'outil industriel, le choix d'un réseau de distribution sélectif ainsi que la gestion de proximité des salariés, il limite, de fait, le risque de diffusion d'une information négative à son encontre. La mise en place d'une ligne de remontée d'alerte, ouverte tant aux parties prenantes internes qu'externes permet à chacun d'exprimer ses préoccupations dans le cadre réglementaire. De plus, une enquête d'engagement diligentée régulièrement assure l'écoute de la voix des collaborateurs. • Par ailleurs, l'adhésion des partenaires par la signature de la « Charte d'Éthique des Affaires » et des collaborateurs par l'application de la « Charte Employeur Responsable » mises en place par le Groupe réduisent fortement les probabilités d'occurrence de ce risque et limitent les impacts négatifs en cas de risque avéré. Le Groupe a également adhéré au Code de conduite Middledent anticorruption. Par ailleurs, le Groupe a élaboré sa cartographie des risques de corruption et sensibilisé l'ensemble de ses collaborateurs au sujet. • La mise en place d'une plate-forme de traçabilité des fournisseurs en fonction des risques liés à leur activité contribuera également à l'atténuation de ce risque.

Risque lié à l'image et la réputation des licenciés

Description du risque	Évaluation et gestion du risque
La réputation d'Interparfums est aussi caractérisée par l'image de ses marques qui font partie du capital intellectuel du Groupe. Une atteinte majeure à l'image et à la réputation d'un licencié retentirait sur l'image d'Interparfums et pourrait nuire à sa capacité à poursuivre ses activités et son développement.	- Le Groupe s'assure de l'existence d'une charte éthique des affaires ou d'un code de bonne conduite chez ses licenciés. - Le Groupe est par ailleurs en relations étroites avec ses licenciés ce qui permettrait d'assurer une gestion commune d'une éventuelle situation à risque. - Enfin, les licenciés du Groupe sont des acteurs majeurs du monde de la joaillerie, du prêt-à-porter ou des accessoires et ils sont soumis à des contraintes réglementaires et légales en termes de devoir de vigilance dans lequel s'inscrit Interparfums en tant que maillon de leur chaîne de valeur.

..... LES RISQUES INDUSTRIELS

Risque lié aux approvisionnements et à la production

Description du risque	Évaluation et gestion du risque
- L'approvisionnement des usines des partenaires en matières premières est assuré par le Département Production d'Interparfums. Le risque de production réside dans le fait que les partenaires industriels se retrouvent dans l'incapacité de fabriquer, dans les délais, les produits à commercialiser. - Compte tenu des risques existant en matière de changements climatiques et d'érosion de la biodiversité, le Groupe précise qu'aucune des zones d'implantation de ses conditionneurs, essentiellement situées en France et en Europe, ne fait l'objet de risques environnementaux identifiés.	- Pour réduire ce risque, le Groupe met en place, très en amont, avec les industriels, des plans de production et multiplie les moules et outillages ainsi que les sites de production qu'il utilise. - Des plannings de mise en production révisés régulièrement et suivis avec les fournisseurs de composants ainsi que la multiplicité des fournisseurs choisis permettent au Groupe de limiter le risque de rupture dans la chaîne d'approvisionnement. - Le Groupe est en permanence à la recherche de nouveaux fournisseurs et s'assure de l'existence d'autres sources d'approvisionnement pour ne pas être en situation de dépendance. Par ailleurs, l'entreprise s'appuie sur les évaluations RSE de ses fournisseurs réalisées par la plateforme Ecovadis (IQ+, Vitals et Ratings). Leurs niveaux de performance sont suivis attentivement par la Direction Supply Chain & Opérations et des plans d'actions correctifs sont proposés si besoin. La mise en place d'une plate-forme de traçabilité des fournisseurs en fonction des risques liées à leur activité contribuera également à l'atténuation de ce risque. - Le Groupe a analysé à l'aide de l'outil Thinkhazard l'exposition des sites de ses conditionneurs aux risques d'inondation côtière, de raréfaction de l'eau et de chaleur extrême. Le niveau de risque est qualifié de faible à moyen. Par ailleurs, aucun de ces sites stratégiques pour l'entreprise n'est situé en zone Natura 2000 ou sous la responsabilité de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels.

Risque lié à la qualité et sécurité des produits

Description du risque	Évaluation et gestion du risque
La sécurité des consommateurs utilisant les produits du Groupe est un engagement prérequis dans le processus de fabrication. Une non-conformité législative ou réglementaire des produits tout au long du processus de fabrication pourrait entraîner la destruction ou le rappel des produits incriminés.	- Le Groupe respecte systématiquement et strictement les réglementations et la loi des pays où il exerce son activité. Le service réglementaire au sein du Département Production et Supply Chain est chargé de contrôler les formulations de nos produits. Le service qualité, quant à lui, contrôle en permanence les défauts et non-conformité pouvant apparaître chez les sous-traitants sur toute la chaîne de production. La cosmétovigilance est assurée par le service réglementaire. - Une procédure de veille réglementaire, avec l'aide du syndicat professionnel des fabricants de produits cosmétiques, permet à Interparfums de s'assurer du strict respect de la réglementation, notamment en ce qui concerne le suivi des molécules présentes dans les formules lors d'une interdiction par exemple. Le Groupe est en mesure de les exclure de ses produits en un temps limité par rapport au cycle de développement d'un parfum.

Risque lié à l'érosion de la biodiversité

Description du risque	Évaluation et gestion du risque
Le Groupe utilise des ingrédients d'origine naturelle dans la composition de ses parfums et, à ce titre, se pose la question de la durabilité de ces ingrédients dans un contexte de réchauffement climatique et de diminution d'accès à ces ressources.	Le Groupe travaille de façon rapprochée sur ces problématiques avec ses fournisseurs de jus qui sont des acteurs majeurs du secteur de la parfumerie. Ces derniers lui ont confirmé leur capacité à maintenir une continuité d'approvisionnement en raison de leur sélections variétales et de leur gestion agricole, notamment en ce qui concerne leur approvisionnement et leur usage de l'eau.

..... LES RISQUES FINANCIERS

Risques de sensibilité des capitaux propres et des résultats

Description du risque	Évaluation et gestion du risque
- Une part significative des actifs du Groupe est composée d'actifs incorporels représentant le droit d'entrée des licences ou le prix d'achat des marques en propre dont la valeur dépend en grande partie de résultats opérationnels futurs. - L'évaluation des actifs incorporels suppose également que le Groupe porte des jugements objectifs et complexes concernant des éléments incertains par nature.	- Si un changement intervenait dans les hypothèses sous-tendant cette évaluation, une réduction des capitaux propres par le résultat serait à enregistrer. - Toutefois, les 3 principales marques du portefeuille, représentant 69 % du chiffre d'affaires, présentent un droit d'entrée soit inexistant soit avec une valeur comptable après amortissement négligeable au 31 décembre 2024. - Le risque de dépréciation existe donc uniquement sur les autres marques et notamment sur les marques en propre. Cependant, le modèle d'affaires du Groupe est résilient et permet d'ajuster les coûts variables pour préserver la marge nette en cas de hausse des coûts de production ou de baisse du chiffre d'affaires. La probabilité d'avoir à comptabiliser une dépréciation significative sur nos marques parfums est donc limitée.

Risque de change

Description du risque	Évaluation et gestion du risque
Le Groupe réalise une part importante de son chiffre d'affaires en devises et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours de ces devises, principalement sur le Dollar Américain (50,2 % des ventes) et dans une moindre mesure sur la Livre Sterling (4,2 % des ventes).	La politique de risque de change du Groupe vise à couvrir les créances commerciales de l'exercice en Dollar Américain et en Livre Sterling. Pour ce faire, la société utilise des contrats de ventes à terme, selon des procédures interdisant toute opération spéculative.

Risques financiers liés aux effets du changement climatique

Description du risque	Évaluation et gestion du risque
- En raison de son secteur d'activité et de la diversité des implantations géographiques de ses fournisseurs et de ses clients, Interparfums ne prévoit pas de risques dus à des changements physiques, associés aux modifications climatiques susceptibles d'avoir des conséquences financières significatives pour le Groupe à moyen terme. - Il existe cependant des évolutions réglementaires en la matière, tant au niveau national qu'europpéen, qui pourraient nécessiter une adaptation de certaines procédures du Groupe.	- Consciente de son impact lié aux émissions de gaz à effet de serre, notamment par ses achats de biens et son système logistique, le Groupe est soucieux de limiter son empreinte carbone. - A cet effet, le Groupe a décidé de couvrir l'ensemble des impacts associés à sa chaîne de valeur et d'initier une trajectoire bas carbone qui intégrera les plans d'action de ses fournisseurs majeurs. - Cette information comprenant la mesure des émissions de gaz à effet de serre (scope 1, 2 et 3) est détaillée dans la partie changement climatique de notre Document d'Enregistrement Universel. - Le Groupe entend ainsi prendre en compte les réglementations à venir notamment celles relatives à la neutralité carbone. Il suit les recommandations de la TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosure) et répond au CDP pour partager ses données en matière de climat avec l'ensemble de ses parties prenantes. - Afin de s'aligner avec les meilleures pratiques, le Groupe travaille à la mise en place d'un plan de transition conforme à la trajectoire définie par les Accords de Paris, qui a été soumise à SBTi (Science-Based Targets initiative) et qui a été validée en août 2025.

..... LES RISQUES JURIDIQUES ET INFORMATIQUES

Propriété intellectuelle

Description du risque	Évaluation et gestion du risque
- Les marques d'Interparfums sont des actifs incorporels stratégiques pour le Groupe protégés dans les pays dans lesquels les marques sont commercialisées. - La commercialisation d'un produit dont la marque serait déjà utilisée par d'autres Sociétés ou le non-renouvellement de la protection de marques importantes dans le portefeuille pourraient entraîner des litiges puis des demandes de destruction des stocks concernés.	- Les recherches d'antériorité et le suivi des enregistrements et de renouvellement sur la durée de vie de la marque sont des axes prioritaires pour le Groupe et font l'objet d'une vigilance spécifique confiée à un service dédié au sein du département juridique. - Ce service, doté d'outils performants, assure, pour le monde entier, la gestion et la défense de ces droits de propriété intellectuelle.

Description du risque	Évaluation et gestion du risque
• Dans un environnement de transformation digitale et d'évolution constante des technologies, les activités du Groupe dépendent d'un fonctionnement de plus en plus dématérialisé et numérique. • Le dysfonctionnement, l'arrêt des systèmes ou la perte de données pourraient avoir un impact significatif sur l'activité du Groupe.	• La Direction Informatique a instauré des règles strictes en matière de sécurité sur les infrastructures, les applications et les droits d'accès. • Elle a également mis en place des équipements et outils de protection et de mise à jour de sécurité contre les intrusions, les cyberattaques et l'obsolescence des systèmes. Elle mène des campagnes de tests d'intrusion régulières. Interparfums SA, a également organisé en 2024 une série de formations sur la prévention des risques de Cyber-attaques à destination de tous les salariés. Les nouveaux salariés sont systématiquement formés au sujet. • Par ailleurs, le Groupe a mis en place une charte informatique définissant les droits et devoirs des collaborateurs, utilisateurs du système d'informations afin d'assurer une exploitation de l'outil informatique dans un environnement sécurisé et conformément aux procédures de contrôle interne. Une charte spécifique à la protection des données personnelles reprend l'ensemble des bonnes pratiques en la matière et la démarche du Groupe s'appuie sur la formation de ses collaborateurs au sujet.

— TABLEAU DES INDICATEURS ESG

Périmètre de reporting : le contenu de ce rapport et les indicateurs présentés dans les pages suivantes, sauf mention contraires, ont pour périmètre le Groupe (France, États-Unis et Singapour) et sont consolidés sur l'année 2024 (soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024). Aucune filiale n'est exclue de ce périmètre de reporting. Le périmètre extra-financier couvert par ce reporting est identique au périmètre financier. Toutes les opérations d'Interparfums sont donc couvertes dans ce rapport.

Indicateur		Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024	ESRS	Référentiels ODD	GRI
Environnement							
Emissions	Total annuel des émissions de gaz à effet de serre Scope 1 et 2 (en TeqCO ₂)	235	240	233	ESRS E1	13	305-1,305-2
	Total annuel des émissions de gaz à effet de serre Scope 1, 2 et 3 (en TeqCO ₂)	152 937	252 529	224 961	ESRS E1	13	305-1,305-2
	Intensité carbone (en kg de CO ₂ par milliers d'euros de CA)	218	316	255	ESRS E1	13	305-1,305-2
	Nombre de projets de contribution carbone	1	1	1	ESRS E1	13	305-1,305-2
	Consommation énergétique totale (en MWh)	1 754	1 696	1 682	ESRS E1	7	305-1,305-2
	Consommation d'énergie renouvelable auto-produite (en MWh)	nd	4,88	6,84	ESRS E1	7	305-1,305-2
Eau	Consommation d'eau (entrepôt) (en m ³)	3 949	1 301	1 014	ESRS E3	6	303-5
Biodiversité	Zones de production (fournisseurs de rang 1) situés à proximité d'un espace naturel protégé en matière de biodiversité	Aucune	Aucune	Aucune	ESRS E4	15	304-8
Packaging	Part de verre PCR (recyclée) utilisée dans les emballages de produits	37 %	78 %	78 %	ESRS E5	12	301-2
	Intensité d'utilisation du verre PCR (en tonnes / M€ de CA)	11,3	7,8	7,9	ESRS E5	12	301-2
	Part de carton FSC utilisée dans les emballages de produits (coffrets et étuis)	10 %	88 %	100 %	ESRS E5	12	301-2
	Intensité de carton FSC (en tonnes / M€ de CA)	3,20	1,98	1,80	ESRS E5	12	301-2
	Intensité de plastique utilisée dans les emballages de produits (en tonnes / M€ de CA)	1,91	1,77	1,47	ESRS E5	12	301-1
Déchets	Quantité de déchets produits (entrepôt) (en tonnes)	42,3	30	64	ESRS E5	12	306-3
	Part des déchets valorisés dans des filières de recyclage	0,83	0,9	0,88	ESRS E5	12	306-5
	Quantité de déchets dangereux produits (en tonnes)	8,8	0	0	ESRS E5	12	306-4
Pollution	Montant des pénalités financières et amendes versées en cas de violations des réglementations environnementales en vigueur	0	0	0	ESRS E2	12	2-27

Indicateur		Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024	Référentiels		
					ESRS	ODD	GRI
Social							
Emploi	Effectif groupe	317	334	353	ESRS SI	8	2-7
	Effectif par zone géographique - France	228	233	247	ESRS SI	8	2-7
	Effectif par zone géographique - États-Unis	70	77	82	ESRS SI	8	2-7
	Effectif par zone géographique - Asie	19	24	24	ESRS SI	8	2-7
	Effectif par type de contrat - Permanent	307	323	336	ESRS SI	8	2-7
	Effectif par type de contrat - Non Permanent	10	11	17	ESRS SI	8	2-7
	Création de postes permanents	19	23	15	ESRS SI	8	401-I
	Part des salariés couverts par une convention collective	72 %	70 %	70 %	ESRS SI	8	402-I
Fidélisation et absentéisme	Répartition des collaborateurs par âge	Moins de 18 ans : 0 %	Moins de 18 ans : 0 %	Moins de 18 ans : 0 %	ESRS SI	10	405-I
		Entre 18 et 24 ans : 4 %	Entre 18 et 24 ans : 5,7 %	Entre 18 et 24 ans : 5,9 %			
		Entre 25 et 34 ans : 29 %	Entre 25 et 34 ans : 29,3 %	Entre 25 et 34 ans : 30,0 %			
		Entre 35 et 44 ans : 29,7 %	Entre 35 et 44 ans : 29 %	Entre 35 et 44 ans : 28,3 %			
		Entre 45 et 54 ans : 24,3 %	Entre 45 et 54 ans : 23,6 %	Entre 45 et 54 ans : 22,7 %			
		55 ans et plus : 13 %	55 ans et plus : 12,4 %	55 ans et plus : 13,0 %			
	Âge moyen des collaborateurs	nd	41,0	40,8	ESRS SI	10	405-I
	Ancienneté moyenne	8,1	7,5	7,6	ESRS SI	8	405-I
	Turnover	19 %	22 %	13 %	ESRS SI	8	405-I
	Taux d'absentéisme total	2,34 %	2,29 %	2,01 %	ESRS SI	8	405-I
	Taux d'absentéisme (sans les congés maternité et paternité)	1,21 %	1,80 %	1,27 %	ESRS SI	8	405-I

	Indicateur	Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024	ESRS	Référentiels	
						ODD	GRI
Diversité et inclusion	Parité sur l'effectif permanent - Femmes	74 %	74 %	75 %	ESRS SI	5	405-1
	Parité sur l'effectif permanent - Hommes	26 %	26 %	25 %	ESRS SI	5	405-1
	Parité sur postes de direction - Femmes	65 %	61 %	63 %	ESRS SI	5	405-1
	Parité sur postes de direction - Hommes	35 %	39 %	37 %	ESRS SI	10	405-1
	Score de l'index Égalité professionnelle (France)	84/100	84/100	85/100	ESRS SI	10	405-2
	Nombre de collaborateurs en situation de handicap	3	3	4	ESRS SI	4	405-1
	Nombre de stagiaires	4	0	1	ESRS SI	4	405-1
Formation	Part des collaborateurs formés au moins 1 fois dans l'année	32 %	55 %	92 %	ESRS SI	4	404
	Nombre d'heures de formation	1 591	2 719	2 347	ESRS SI	3	404
	Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur	5	8	7	ESRS SI	3	404-1
Sécurité	Nombre d'accidents du travail avec arrêt	1	1	0	ESRS SI	3	403-9
	Nombre d'accidents de trajet avec arrêt	0	0	2	ESRS SI	3	403-9
	Taux de fréquence (nombre d'accidents de travail avec arrêt par million d'heures travaillées)	2,48	1,87	0	ESRS SI	3	403-9
	Taux de gravité (nombre de jours d'absence pour motif d'accidents pour mille heures travaillées)	0,03	0,01	0	ESRS SI	3	403-9
	Nombre de maladies professionnelles	0	0	0	ESRS SI	3	403-10
	Nombre de décès de collaborateurs survenus suite à un accident du travail	0	0	0	ESRS SI	3	403-9
	Nombre d'appel service d'écoute et d'accompagnement psychologique	0	1	1	ESRS SI	3	403-4
	Part des collaborateurs rémunérés au dessus du salaire décent	100 %	100 %	100 %	ESRS SI	8	13.21.1
Sécurité des consommateurs	Nombre de réclamations par million de produits vendus	0,04	0,02	0,99	ESRS S4	3	416

Indicateur		Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024	ESRS	Référentiels ODD	GRI
Gouvernance							
	Part des administrateurs indépendants	45 %	50 %	55 %	ESRS G I		2-9
	Part des femmes au conseil d'administration	45 %	50 %	55 %	ESRS G I	5	2-9
	Comité Consultatif des Actionnaires Individuels	Oui	Oui	Oui	ESRS G I		2-9
	Comité RSE	Non	Non	Oui	ESRS G I		2-9
	Taux de présence des administrateurs	98 %	99 %	93 %	ESRS G I	8	2-9
	Taux d'impôts réels	24,8 %	26,9 %	25,5 %	ESRS G I	8	205
	Part des collaborateurs formés à la lutte contre la corruption	nd	3 %	93 %	ESRS G I	8	205
	Nombre d'incidents rapportés grâce à la procédure de lanceur d'alerte	0	0	0	ESRS G I	8	205
	Part des fournisseurs ayant signé la charte éthique	- %	51 %	62 %	ESRS G I	8	414
	Politique de protection des données personnelles (DPO)	Oui	Oui	Oui	ESRS G I	8	418

nd : Non défini

Rapport conforme aux standards de la GRI (auto-déclaration)

Exigences 1, 2 et 7 : Interparfums aligne son processus de reporting sur les lignes directrices de la GRI. Ainsi, les indicateurs de performance sont mis en regard de ce référentiel afin de retrouver les critères recommandés par la GRI pour un reporting conforme GRI.

Exigence 3 : Une analyse de matérialité a été effectuée.

Exigences 4 et 5 : Les sujets matériels : politiques, plans d'actions, indicateurs et objectifs sont détaillés tout au long de ce document.

Exigence 6 : Interparfums divulgue l'ensemble des informations de manière exhaustive.

Exigence 8 : Précisée ci-dessus.

Exigence 9 : Le rapport d'Interparfums est transmis à la GRI depuis l'édition 2024.



RESSOURCES UTILES

Interparfums

Site internet Finances

Rubrique ESG

Site internet Produits

Site présentant l'impact environnemental
des produits et leurs compositions

<https://www.interparfums-finance.fr/>

<https://www.interparfums-finance.fr/demarche-rse/>

<https://www.interparfums.fr/>

<https://myproducts.interparfums.fr/>

Agences de notation

CDP

Ecovadis

MSCI

S&P

Sustainalytics

<https://www.cdp.net/en/>

<https://ecovadis.com/fr/>

<https://www.msci.com/>

<https://www.spglobal.com/ratings/en/>

[https://www.sustainalytics.com/esg-rating/
interparfums/1008759663](https://www.sustainalytics.com/esg-rating/interparfums/1008759663)

Engagements et adhésions

FEBEA

Global Compact

Middlenext

SBTi

<https://www.febea.fr/>

[https://unglobalcompact.org/what-is-gc/
participants/163783](https://unglobalcompact.org/what-is-gc/participants/163783)

<https://www.middlenext.com/>

[https://sciencebasedtargets.org/companies-taking-
action#dashboard](https://sciencebasedtargets.org/companies-taking-action#dashboard)

INTERPARFUMS

10 rue de Solférino 75007 Paris

Nous tenons à remercier l'ensemble des collaborateurs d'Interparfums qui ont permis, par leurs contributions, la réalisation de ce rapport.

Création et réalisation : Interparfums

Crédits photos : Photothèque Interparfums, Stéphane Aït Ouarrab / Saï, Amandine Leblond, Sylvain La Rosa, Molly SJ Lowe, Stéphane Martinelli.